TEMPERATURE.
Beau et froid; petites bordées de neige le soir.

LE JOURNAL

LUNE ET SOLEIL.
Lever Coucher
Soleil 7.43 4.23
Lune ..... 10.42m. 11.13s.

Canadiana

DEUXIEME ANNEE—Nº 9 MONTREAL, JEUDI, 27 DECEMBRE 1900 UN SOU LE NUMERO

M. BELCOURT DEMISSIONNERA-T-IL?

(Spécial au "Journal.")

Ottawa, 26.

On prête à M. A. Belcourt l'intention d'abandonner la vie publique. Son élection est contestée et il en est fâché, lui qui ne s'en est même pas mêlé, étant absent. Il abandonnerait aussi son siège parce qu'il n'y a pas d'honneur et beaucoup de désagréments, et de troubles à représenter une population qui lui a presque préféré M. Champagne. Il abandonnerait encore et surtout parce qu'il a eu une grosse chicane avec M. Tarte. Ce dernier, on le sait, a destitué une centaine d'ouvriers du service public au lendemain de l'élection. Ce sont autant d'ennemis du gouvernement qui voteraient contre M. Belcourt, advenant la nécessité d'une nouvelle élection. M. Belcourt n'a pas les moyens de perdre cent votes. Il n'en avait que 17 de plus que son adversaire. M. Belcourt déteste M. Tarte autant qu'il admire M. Laurier. On dit que c'est réciproque et que M. Tarte a destitué les ouvriers en prévision de ce qui se passe maintenant.

Quel sera le candidat du gouvernement s'il se produit une vacance? On peut s'attendre à une surprise, car on annonce que ce sera M. Siméon Lelièvre, secrétaire de sir Wilfrid.

—Otes-toi que je m'y mette! C'est le mot du jour. Dix fonctionnaires du bureau de la Douane à Montréal, seront mis à la retraite, pour faire place aux amis.

FOLIE ANTI-CLERICALE

Le Métropolitain—Etrange poursuite

Paris, 26.

A Perpignan, il a été défendu aux prêtres de porter la soutane hors de leur domicile et des églises.

Le chemin de fer métropolitain réussit à merveille, si bien que la compagnie des omnibus et tramways a demandé au conseil municipal la permission de supprimer deux lignes d'omnibus et une de tramways dont les pertes sont énormes. Répondant à une question d'un des conseillers municipaux, le président du chemin de fer souterrain a affirmé que ses trains étaient plus rapides que ceux des compagnies similaires à Londres, New-York ou Chicago.

Un rapport officiel démontre que le service des eaux, propriété de la municipalité de Paris fonctionnant sous sa direction, a donné en 1900 un bénéfice de $15,000,000 de francs. Une petite usine d'électricité, inaugurée il y a deux ans, à titre d'essai, a produit net 900,000 francs.

—Mlle Jeanne Derval, qui gagna il y a un an le prix de beauté au concours organisé par le "Gil Blas", recevait un salaire de 30,000 francs par an d'une maison de couture bien connue pour porter exclusivement des costumes de la maison et lui faire des réclames parmi les membres de la profession théâtrale. Le chef de la maison vient d'assigner Mlle Derval, en dommages-intérêts prétendant avoir en mains la preuve qu'elle recevait 12,500 francs d'un concurrent pour propager l'idée que, tandis qu'elle portait les costumes de sa maison à cause du salaire qu'elle recevait à cet effet, elle préférait de beaucoup ceux du concurrent.

Mort d'un grand éleveur

Galveston, Texas, 26.

A. H. Pierce, le plus riche éleveur de bétail du Texas, est mort aujourd'hui à Pierce station.

Il était plusieurs fois millionnaires, et avait de grandes propriétés dans le Texas.

Roberts à Madère

Funchal, île de Madère, 26.

Le steamer "Canada", ayant lord Roberts à bord, est arrivé ici hier soir; une salve de 19 coups de canon a été tirée en son honneur. Une réception officielle a été donnée à lord Roberts, ce matin; le "Canada" est reparti à midi pour Gibraltar.

300 étudiants arrêtés

Londres, 27

300 étudiants ont été arrêtés à St-Pétersbourg, pour propagande socialiste.

Paderewsky est-il mort?

Paris, 27

On ne sait rien à Paris de la nouvelle disant que Paderewsky, le fameux pianiste, a été tué en duel.

(Dernière heure.)

On annonce la mort de Jules Rivière, le fameux chef d'orchestre.

Le procès Alvord remis au 9 janvier

New-York, 26.

Le procès de Cornelius L. Alvord, jr., le caissier défalcataire de la First National Bank, qui devait avoir lieu aujourd'hui à la cour de circuit des Etats-Unis, a été remis au terme de janvier, qui s'ouvrira le 9 janvier, pour la convenance du juge Thomas qui doit présider.

CROMER A KARTOUM

Kartoum, Soudan, 26.

Lord Cromer, agent diplomatique anglais, a fait la revue des troupes égyptiennes du Soudan, commandés par le Sirdar, le major-général sir Francis R. Wingate. Il a assuré à une députation de la grande tribu de Dinka, qui a beaucoup souffert autrefois des incursions des marchands d'esclaves, que les drapeaux anglais et égyptien les protégeaient maintenant contre de telles incursions et lui assuraient le respect de ses anciennes coutumes. Les chefs sont partis en exprimant leur reconnaissance.

La révolution Vénézuélienne

Curaçao, 25 déc.

Des avis sont parvenus du Vénézuéla disant que le général Delestino Peraza a fait un "pronunciamiento" à Lezemba, dans l'intérieur de l'Etat de Miranda. Il a réuni de nombreux partisans et les troupes du gouvernement ont été envoyées à sa rencontre.

Peraza était un des généraux ayant la confiance intime du président Andrade, mais en associant sa fortune à celle des chefs du soulèvement contre ce président, il rendit possible le succès de la révolution et celui du président Castro. En récompense de ses services, le gouvernement de Castro le nomma son secrétaire général.

Etant chef d'état-major du général Luciano Mendoza, dans l'expédition contre le général insurgé Hernandez, en décembre 1898, Peraza tua le général Nativadad Mendoza, frère du commandant en chef.

LA CRISE SUD-AFRICAINE

Nous continuerons cette lutte jusqu'à ce que nous triomphions.

STEYN

Je ne capitulerai jamais; je lutterai tant qu'il restera un homme avec moi.

DEWET.

La situation est toujours grave. Un escadron anglais capturé. Kitchener lance une proclamation

Un article à sensation d'un officier boer. La lutte à outrance

Aux trousses de De Wet

Maseru, 26.

Les Anglais serrent encore DeWet de près dans le district de Ladybrand.

Vers le Nord

Le Cap, 26.

Le général Kitchener est parti de Naauwport, se dirigeant vers le nord.

La concentration rapide des troupes dans les districts les plus troublés, a soulagé les appréhensions des loyaux.

Encore une embuscade

Le Cap, 26.

Un escadron de Yeomanry qui suivait les Boers depuis Britstown a été pris dans une embuscade. Plusieurs soldats ont été tués ou blessés et les autres capturés, dit-on.

L'attaque sur Vryheld

Dundee, 25.

Mardi, peu avant l'aube, une partie du commando de Ferreira a essayé de s'emparer de Vryheld. Les sentinelles anglaises ont d'abord été repoussées; mais, finalement, les Boers ont dû battre en retraite. Le lieutenant-colonel anglais Gawne est au nombre des blessés.

L'opinion d'un qui a vu

M. William Meyerbach Caserta, aide-de-camp de M. Steyn, président de l'Etat Libre d'Orange, un jeune homme de 25 ans, qui s'est fort distingué dans la guerre et qui vient d'arriver en Europe, chargé d'une mission diplomatique, a fait ces déclarations:

"L'Europe ignore absolument la situation militaire et économique dans le sud de l'Afrique. Jamais notre organisation militaire n'a été aussi complète, aussi parfaite, jamais nous ne fûmes aussi loin de céder.

"Instruits par les leçons de la guerre, Botha dans le Transvaal et DeWet dans l'Orange ont organisé leurs troupes avec une discipline de fer. La désertion est punie de mort, comme dans les armées européennes. Nos hommes ont admirablement compris les nécessités de la situation et ont modifié totalement leur tactique qui est aujourd'hui toute moderne.

"D'ailleurs, l'organisation est aussi complète en ce qui concerne les pouvoirs civils. Ainsi, en ce qui concerne l'Orange, je viens de quitter le président Steijn qui a transféré à Fouriesburg le siège du gouvernement avec le conseil exécutif qui l'assiste.

"Les services publics fonctionnent comme d'habitude et l'action morale de notre administration s'étend de plus en plus dans les possessions anglais du Cap parmi l'élément afrikander. Soyez persuadé que les dépêches anglaises dénaturent absolument les faits et présentent faussement la situation qui est très critique pour la Grande-Bretagne.

Interrogé sur les conditions de paix qui pourraient être acceptées:

"J'arrive, répond M. Meyerbach, avec des instructions très nettes du président Steijn. Nous sommes résolus à n'accepter la paix qu'avec l'indépendance, l'autonomie des deux Républiques. Nous exigerons qu'on ne se contente pas d'inscrire des conditions sur des traités susceptibles d'être violés.

"Nous voulons conserver l'organisation d'une armée permettant d'imposer l'observation des conditions acceptées. Si on nous les refuse, nous lutterons jusqu'à la mort."

Interrogé si M. Kruger doit retourner au Transvaal, M. Meyerbach a indiqué qu'il se trouve momentanément en congé, lui permettant de sortir du territoire de la République, mais dans un délai maximum de six mois aux termes de la Constitution.

Quant au congé, il est accordé non par le Volksraad absent mais par le conseil exécutif.

La voix des femmes

Résolutions votées par le Congrès de femmes hollandaises et anglaises tenu au Cap, le 10 novembre 1900, et auquel assistaient plus de 1,500 adhérentes:

1o. Le Congrès de femmes sud-africaines proteste solennellement contre l'emprisonnement et la déportation sans enquête de femmes et d'enfants sans défense, au mépris de tous les us et coutumes de guerre aujourd'hui reconnus et acceptés;

2o. Ce Congrès proteste solennellement contre l'incendie, le pillage et la destruction de la propriété privée, qui réduit les femmes et les enfants à la misère, et proclame que ces mesures sont une contravention aux règlements de la Conférence de La Haye, règlements auxquels l'Angleterre a donné son appui et auxquels elle a souscrit;

3o. Ce Congrès demande derechef que cette guerre injuste prenne fin et qu'il soit permis aux deux Républiques de conserver leur indépendance entière, cette mesure étant la seule qui puisse assurer une paix durable dans l'Afrique du Sud.

Proclamation de Kitchener

Londres, 27.

La pénurie et l'obscurité des dépêches du Sud Africain donnent lieu à une nouvelle anxiété.

D'après les apparences, le district soulevé s'étant bien plus au sud, dans la colonie du Cap, qu'en décembre dernier, et lord Kitchener ne semble pas encore avoir eu beaucoup de succès en repoussant les envahisseurs.

Le War Office n'avait reçu aucune nouvelle hier soir de la capture de la Yeomanrie près de Britstown, ainsi que rapporté. Une dépêche de Burgherdorp parle mystérieusement d'"une malheureuse erreur, d'avoir pris l'ennemi pour les Brabants Horse", qui avait été cause de faire "cesser le feu" et de permettre aux Boers d'occuper des positions avantageuses, les Anglais se retirant d'une mauvaise impasse.

Les succès du général Clément contre les Boers, dans la région de Magaliesberg, sont aussi douteux, la dernière dépêche disant qu'"on avait cru sage de ne pas forcer les Boers à abandonner leurs positions".

La presse anglaise est toujours optimiste, mais l'état des affaires force à penser aux difficultés énormes qui vont confronter lord Kitchener, lorsqu'il s'agira de faire la patrouille et la police de cette immense territoire, même après que les Boers seront finalement subjugués.

Le Daily Mail qui fait un appel énergique au gouvernement, de "faire face aux éventualités et d'envoyer de nouvelles troupes à lord Kitchener, dit:

"Il y a un danger réel à se laisser endormir par des dépêches censurées avec soins".

D'après une dépêche de Johannesburg, lord Kitchener aurait lancé une proclamation datée de Prétoria le 20 décembre, annonçant que les burghers qui volontairement mettront bas les armes auront permission de vivre avec leurs familles dans les laagers du gouvernement jusqu'à ce que la guerre de guérilla soit suffisamment abattue pour leur permettre de retourner en sûreté à leurs fermes. La proclamation promet aussi que tous les effets apportés et le bétail amené au temps de la reddition seront respectés et payés si les autorités militaires s'en emparent.

Jusqu'au dernier homme

(Spécial au "Journal")

New-York, 26.

Le commandant W. D. Snyman, un Hollandais du Cap, qui s'est rallié aux Boers dès le commencement de la lutte et qui a servi dans l'état-major de De Wet, est actuellement aux Etats-Unis. Il a laissé l'Afrique du Sud sur le conseil de Steyn et vient de publier dans le "Herald" un article qui fait sensation.

"Les Boers l'emporteront dans leur lutte contre la Grande-Bretagne, dit ce témoin d'innombrables combats, les deux républiques seront encore libres et indépendantes et c'est le général Christian H. De Wet qui prépare ce résultat. Je crois aussi sincèrement ceci que je crois qu'il y a un Créateur qui guide notre destinée à nous tous. La suprême ambition des Boers ne sera peut-être pas réalisée l'an prochain, ni peut-être l'année suivante, mais ils scontinueront à lutter pour la liberté comme le général Washington et ses compatriotes l'ont fait, d'année en année, à travers les défaites et les découragements, jusqu'à ce que triomphe leur juste cause, que cela demande huit ans — comme pour Washington — ou plus longtemps encore.

Notre résistance pourra paraître désespérée, nos armées pourront être décimées, nos amis pourront devenir tièdes, mais nos compatriotes ne cesseront jamais de combattre, ils ne déposeront pas les armes tant que nos libertés n'auront pas été conquises et notre indépendance assurée. Des centaines d'entre nous ont perdu la vie, tous nous avons perdu nos propriétés, nos fermes ont été détruites et nos troupeaux confisqués, plusieurs d'entre nous ont été poussés à des milliers de milles de leurs femmes et de leurs enfants, mais nous supportons tout cela volontiers, car nous avons confiance qu'en définitive nous triompherons.

Vos ancêtres américains ont combattu plusieurs années sans remporter aucune victoire importante, et en Europe, leur cause était considérée comme tout aussi désespérée que beaucoup d'Américains et d'Européens considèrent maintenant la nôtre, mais le temps vint où, grâce aux braves gens qui ne connaissent pas de capitulation, ils étonnèrent le monde par les victoires qui amenèrent la fondation de la grande République qui est aujourd'hui mon refuge.

De même que Washington conduisit à la victoire finale les colons américains et inscrivit son nom au livre d'or de l'immortalité, de même Christian De Wet canduira à un triomphe définitif nos petites troupes. Je dis que De Wet est notre Washington, parce que c'est l'homme qui a actuellement le commandement de nos troupes. S'il vit, son habileté et la bravoure de ses hommes feront triompher notre cause; s'il meurt ou s'il est pris, il y a cent autres hommes capables, prêts à prendre sa place.

Une grande cause ne dépend pas de la vie d'un seul homme, pas plus qu'un seul homme ne peut gagner une guerre.

Pas un lambeau d'indépendance ne sera laissé aux deux républiques.

SALISBURY.

La politique anglaise l'annexion des républiques est irrévocable.

Sir ALFRED MILNER.

De Wet, ai-je dit, est le Washington de l'Afrique du Sud; si, par malheur, il disparaissait, le juge Herzog, Froneman et Hassenbroek, des généraux aussi capables que lui sont prêts à prendre sa place.

Quand je dis que les Boers gagneront cette guerre, j'entends qu'ils la gagneront sans aide de l'étranger. Nous n'avons jamais compté sur une médiation ou une intervention, bien que la première eût été la bienvenue, naturellement. Pour gagner, nous devons combattre, combattre, combattre. Nous devons combattre jusqu'à ce que notre ennemi d'aujourd'hui nous ait concédé notre indépendance ou jusqu'à ce qu'il ne reste plus un de nous vivant pour la demander. Ce ne sont pas là seulement mes propres sentiments ce sont ceux de dix-huit ou vingt mille burghers qui tiennent encore la campagne.

Quand je fis mes adieux au général De Wet dans l'Etat Libre, en septembre, il me dit: "Si vous entendez dire que j'ai capitulé, niez-le. Je ne capitulerai jamais; je combattrai tant qu'il restera un ho e avec moi." Le président Steyn, ce grand patriote, me disait lorsque je le quitta à Komati Poort, le 15 septembre: "Vous pouvez dire aux amis américains de notre cause que tant que je vivrai, je la défendrai. Nous continuerons la lutte jusqu'à ce que nous triomphions."

Et c'est l'esprit qui anime l'armée entière, depuis le plus jeune garçon jusqu'au plus plus vieux grand'papa.

Après avoir déclaré que les Boers ont tout à gagner à combattre et rien à perdre, qu'il ne leur reste plus que leurs fusils et leur cause, Snyman affirme que DeWet, est infiniment supérieur à Kitchener comme stratégiste et cite quelques-uns des exploits du fameux Boer, puis il ajoute:

"Depuis juin dernier, c'est le contribuable anglais, qui supporte le coût de toute l'armée boer. Presque tous nos fusils ont été enlevés aux Anglais au feu, tous les obus et cartouches que nous avons employés depuis juin viennent des Anglais, tout ce qu'il faut pour nos hommes et nos chevaux a été pris aux Anglais. Quand il nous manque quelque chose, nous l'enlevons aux Anglais.

Les contribuables anglais fournissent les ressources, pour les deux armées en Afrique du Sud et tant que les Boers pourront se procurer aussi aisément à bon marché les nécessités de la guerre, ils n'ont pas besoin de craindre que l'échiquier national soit obligé d'émettre des obligations pour continuer la guerre.

Les Boers continueront la guerre en harassant continuellement leurs ennemis, pendant des années, s'il le faut. Ils forceront l'Angleterre à maintenir dans le pays une armée puissante et tôt ou tard celle-ci s'apercevra qu'elle ne peut continuer à dépenser $500,000,000 par année, indéfiniment, quand cette dépense ne doit profiter qu'à une clique de capitalistes.

Même aujourd'hui, six mois après l'annexion des républiques, les Boers contrôlent tellement tout le pays que les 200,000 soldats de la Reine ne peuvent s'éloigner de leurs villes de garnison, excepté en corps presque aussi puissants que notre armée entière."

Snyman affirme que les chances des Boers augmentent de jour en jour et expose longuement les raisons de cette opinion. Il est d'avis que si Steyn ou Kruger avaient demandé aux Boers de se rendre, ils auraient été fusillés. Il croit à un soulèvement éventuel de la majorité des Hollandais du Cap."

"Cette guerre, s'écrie-t-il, ne peut avoir qu'une fin, tant qu'il restera une poignée de Boers. Les Boers luttent pour leur indépendance, leur liberté, leurs foyers, et ils ne cesseront la lutte que lorsqu'ils auront vaincu."

L'opinion de Sir Robert Hart

Paris, 26.

Le "Temps" publie une lettre reçue par son correspondant à Pékin, de sir Robert Hart, directeur des douanes maritimes chinoises, relative à l'indemnité à payer par la Chine en compensation des ruines et des pertes provoquées par les Boxeurs. Sir Robert fait remarquer que tous les revenus provenant du commerce avec l'étranger sont déjà donnés en gage, et que le gouvernement chinois, pour être en mesure de payer les intérêts d'un nouvel emprunt, serait obligé de réduire ses dépenses intérieures, d'effectuer des réformes financières et de créer de nouveaux impôts. Aucun de ses expédients n'est facile; et bien que ce ne soit pas impossible, en apparence, il serait difficile de lever une indemnité de 50,000,000 de livres sterling. Aussi sir Robert espère-t-il que les puissances ne seront pas trop sévères au sujet de l'indemnité, et qu'elles donneront des facilités et quant au temps et quant au mode de payement.

PAS D'OCCUPATION AMERICAINE

Washington, 26.

Le département d'Etat a reçu du ministre des Etats-Unis à Pékin, une dépêche datée du 24 décembre, disant que la première en revue formelle entre les représentants diplomatiques et le prince Ching a eu lieu le 24. Le prince Ching a présenté ses lettres de créance et celles de Li Hung Chang, qui n'avait pu se rendre, pour cause de maladie, aux représentants diplomatiques qui lui ont remis la note conjointe. Les fonctionnaires du département d'Etat ne veulent rien prophétiser quant à la longueur du temps que prendra le gouvernement chinois pour considérer la note.

Le dernier article de la note notifiait le gouvernement chinois que l'occupation de Chi Li et de Pékin serait continuée jusqu'à ce que le gouvernement se conforme aux conditions de la note.

On peut affirmer, cependant, que les Etats-Unis ne sont ni liés ni affectés par cette condition. Au point de vue militaire, notre occupation a cessée et il n'y a aucune disposition à la renouveler. Quant aux autres puissances, on s'attend à ce que le principal obstacle au retrait des leurs troupes dans ces conditions sera la difficulté d'obtenir des garanties suffisantes du paiement de l'indemnité que la Chine aura promis de payer.

Sheng aussi

Londres, 27

On prétend que Sheng aidera aux négociations.

Un dragueur japonais sombre

Queenstown, 26

Le dragueur "Sente" du gouvernement japonais, a sombré hier soir vis à vis Cork-Harbor. Douze personnes sur les dix-sept qui étaient à bord, se sont noyées.

Une ligue de convertis aux Etats-Unis

(Spécial au "Journal")

New-York, 26,

Le "Herald" dit:

On a formé une organisation composée d'hommes et de femmes de la ville de New-York et des environs qui se sont convertis à la foi catholique.

L'organisation s'est effectuée lorsque vingt-deux nouveaux convertis se sont assemblés à l'église des Pères Paulistes lundi soir.

L'abbé George Deshon, supérieur général des Pères Paulistes, présidait l'assemblée.

L'organisation sera nommée: "The Catholic Converts' League of America". Le Dr. Benjamin F. De Costa, ex-Pasteur de l'église de St-Jean l'évangéliste, de New-York a été élu président de la ligue.

George D. Mackay, membre de la "New-York Stock Exchange", a été élu vice-président. Mlle Annie Burritt, de Bridgeport, Conn., une jeune personne de position et de fortune, a été choisie comme secrétaire, et S. Coates, membre de société manufacturière qui porte son nom, a été choisi comme trésorier.

Un nouveau filet protecteur

Québec, 26.

On va essayer, ces jours-ci, un nouveau filet protecteur pour tramway, dont l'inventeur est M. G. O. S. Conway, de Stansfield, comté d'Argenteuil, et dont on dit beaucoup de bien.

L'INDUSTRIE A SHAWENIGAN

Toronto, 26.

M. W. J. Hill, député de West York est revenu aujourd'hui de Shawenigan, Qué., où il a passé huit mois à ériger une fabrique d'aluminium pour la Pittsburg Reduction Company. C'est le premier établissement du genre au Canada, et la compagnie est venu ici à cause des dépôts de corindon canadien. L'usine à réduction a été construite au coût de $250,000 et est située aux chutes de Shawenigan, au nord de Trois-Rivières. M. Hill retourne immédiatement pour commencer la construction d'une fabrique de pulpe pour des capitalistes belges. Celle-ci doit coûter $500,000 et sera aussi construite aux chutes de Shawenigan.

Le député de West York reviendra à temps pour la session.

LE NOUVEAU CONTINGENT

Ottawa, 26.

M. Chamberlain vient d'adresser ce télégramme au Gouverneur-Général:

"En réponse à votre dépêche du 4 décembre, réponse que nous avons dû retarder indispensablement pour avoir le temps de consulter les autorités au Sud-Africain, le gouvernement de Sa Majesté a appris avec satisfaction que des recrues canadiennes s'offraient pour la gendarmerie de l'Afrique du Sud, et il acceptera avec plaisir un millier d'hommes, s'ils se peuvent trouver. Ils devront être bons tireurs, bons cavaliers, célibataires et âgés de 20 ans au moins, de 35 au plus.

L'inspecteur général de la Gendarmerie enverra d'Afrique le capitaine Toll, de la cavalerie de Strathcona, pour examiner les hommes, lesquels seront immédiatement enrôlés à leur arrivée en Afrique et recevront à partir de ce moment cinq chelins par jour, leurs rations, leur équipement, etc.

Ils s'engageront d'abord pour trois ans. Si mille hommes au moins s'enrôlent, on les transportera et l'on donnera dix commissions de capitaine et quinze commissions de lieutenant aux officiers canadiens que vous nous recommanderez. Si plus ou moins de mille hommes sont enrôlés, on accordera un nombre de commissions proportionnel. Pour les officiers et les hommes, on donnera la préférence à ceux qui auront servi en Afrique du Sud.

UNE RUDE BATAILLE

Catholiques et protestants en viennent aux mains dans un chantier du Maine, à propos de religion.

PLUSIEURS CANADIENS-FRANÇAIS DANS LA MÊLÉE

(Spécial au "Journal.")

New-York, 26.

Le "Herald", publie cette dépêche:

The Forks, Me, 25.

Un messager est arrivé ici apportant la nouvelle d'une sérieuse bagarre à propos de religion qui a eu lieu dans un chantier sur le Chase Stream hier soir et disant que presque tous les hommes d'Adams et Knowlton, sont blessés.

La moitié des hommes sont des Canadiens et les autres sont des gens de l'état.

Juste avant l'heure du souper hier après-midi, Philippe Ouellette, un bucheron, s'est pris de querelle avec William Hennessey, un "swamper", sur la valeur de la religion catholique et de la religion protestante. Hennessey est protestant et Ouellette catholique.

Les deux ont jeté leurs haches et se sont pris à coups de poings.

Les bûcherons et les "swampers" et un charretier furent attirés par le bruit et en quelques minutes les Canadiens et les Irlandais catholiques étaient aux prises avec les quelques protestants de la bande.

Après le poing on eut recours au bâton et ensuite aux leviers et aux haches.

Un charretier, nommé Wilson, essaya d'apaiser la chicane et fut abattu d'un coup de levier et attaqué par les combattants.

Un homme a fracturé le crâne de Thomas Landry, cassé un bras à Narcisse Ouellette et brisé deux côtes à Emile Langlois.

Charles Braun, contre maître, essaya de mettre fin à la bataille. Il est maintenant entre les mains du cuisinier avec une fracture au coude et une vilaine entaille à la joue droite. Pierre Gagnon, un gros Canadien-français qui a de l'influence sur les hommes est arrivé à temps et a fait cesser le combat.

A part ceux qui sont mentionnés plus haut Pierre Dubois a une artère tranchée dans les muscles du bras droit; Edward St-Clair, a une mauvaise blessure au cuir chevelu et une entaille de plusieurs pouces de longueur à la hanche.

Horace Wyman a une balaire sur la joue gauche et un doigt cassé; William Whipple, a une entaille au poignet qui va le forcer à quitter l'ouvrage; Joseph Dutellee, a le nez brisé et une entaille à l'avant-bras; et plusieurs autres hommes ont reçu de légères blessures.

La bataille a eu lieu au chantier qui est sous la charge de William Davis.

Le chantier est près de Flat Iron Pond. On a appelé un chirurgien de Moose River.

Il n'y a pas eu une telle affaire dans les forêts du Maine depuis la fameuse bataille entre la famille Bean et les Canadiens, il y a dix-huit ans.

L'abonnement coûtera plus cher

Berlin, 26.

La plupart des journaux de Berlin augmenteront leurs prix en janvier par suite de la cherté du papier.

Pas de recensement

Détroit, Mich., 26.

Il n'y aura pas de recensement aux Philippines l'an prochain. On a trop de misère avec les Philippins.

VICTOIRE FRANÇAISE

Le général Bailloud défait un corps chinois — Encore des catholiques massacrés — Dans un mois.

SIR ROBERT HART ET LA QUESTION DE L'INDEMNITÉ

Berlin, 26.

Le maréchal de Waldersee dit dans une dépêche de Pékin en date du 24:

"Le 22, les troupes françaises ont rencontré à l'est de Chochan, entre Pékin et Paoting Fou, une troupe chinoise de 2,500 hommes avec de l'artillerie. Les Chinois se sont enfuis vers Kuan Hsian après avoir éprouvé des pertes, abandonnant cinq étendards et quatre canons. Ils étaient probablement les restes réunis d'un corps déjà dispersé."

Paris, 26.

Une dépêche de Pékin, à l'Agence Havas, datée du 25, dit que le détachement de troupes françaises commandé par le général Bailloud, a été récemment attaqué par des troupes régulières chinoises et des Boxeurs à Thi-Cheon, au sud de Pao-Ting-Fou. Le corps d'expédition pénale a pris le village, après un vif combat et a capturé plusieurs canons et une quantité de provisions et de munitions. Vu l'attitude hostile de la population, le général Bailloud a incendié le village, ainsi que d'autres villages des environs.

Les chinois ont perdu mille hommes. Le général Bailloud n'a essuyé aucune perte Les familles chrétiennes chinoises ont été maltraitées par les troupes régulières chinoises.

Pékin, 26.

Le Rév. M. Kelly, missionnaire presbytérien, qui, d'après une dépêche à la Presse Associée, avait rapporté au ministre Conger que les Boxeurs avaient fait brûler dix-neuf catholiques, rapporte maintenant qu'il a reçu d'autres nouvelles confirmant le premier rapport et disant que vingt-et-un Chinois chrétiens ont été brûlés et il ajoute que des milliers de Chinois armés ont été vus dans le San-Ho. M. Conger a envoyé une copie de la communication au feld-maréchal comte de Waldersee et des troupes japonaises et allemandes ont été expédiées pour s'enquérir de la vérité des rapports.

Les troupes des diverses nations ont fêté Noël suivant leurs propres usages, chaque force prenant beaucoup d'intérêt à ce que faisaient les autres.

Aujourd'hui, les Allemands ont été passés en revue à l'occasion de la présentation de drapeaux à deux régiments.

L'événement a été virtuellement international, tous les généraux avec leurs états-majors et des détachements de leurs troupes étaient présents, ce qui a produit un grand spectacle militaire. On n'a encore reçu aucune réponse à la note conjointe des puissances.

Dans un mois

Londres, 26.

Suivant une dépêche de Pékin datée du 24 décembre les ministres étrangers partagent unanimement l'opinion que les conditions imposées par la note collective des puissances seront acceptées par la Chine dans le délai d'un mois. La note a été immédiatement envoyée à l'impératrice douairière et à l'empereur; mais les communications télégraphiques sont lentes et elle ne pourra probablement pas leur parvenir avant le 27 décembre.

Guérit les Hommes Faibles Gratis

Envoyez Nom et Adresse Aujourd'hui.---Vous Pouvez l'Avoir Gratis et Etre Fort et Vigoureux pour la Vie.

ASSURE L'AMOUR et un HEUREUX CHEZ-SOI

L. W. KNAPP, M. D.

Comment tout homme peu se guérir lui-même après des années de souffrances causées par la faiblesse génitale, perte de vitalité, émissions nocturnes, varicocèle, etc., et faire croître des organes petits et faibles, à leur grosseur et vigueur naturelles. Envoyez simplement votre nom et adresse au Dr L. W. Knapp, 2224 Hull Bldg., Détroit, Mich., et il vous enverra avec plaisir une recette gratuite avec directions complètes, de sorte que tout homme puisse facilement se guérir chez lui. C'est là certainement une offre des plus généreuses, et les extraits suivants de son courrier journalier montrent ceque les gens pensent de sa générosité:

"Cher monsieur.— Veuillez accepter mes sincères remerciments pour la vôtre de date récente. J'ai fait une épreuve complète de votre traitement et le bienfait en a été extraordinaire. Il m'a complètement renforcé. Je suis aussi vigoureux que lorsque j'étais petit garçon, et vous ne pouvez vous figurer comme je suis heureux."

"Cher monsieur.—Votre méthode a agi magnifiquement. Les résultats sont absolument ce qu'il me fallait. La force et la vigueur sont complètemen revenues et la croissance est tout à fait satisfaisante."

"Cher monsieur,—La vôtre reçue et je n'ai aucune difficulté à me servir de la recette suivant les directions, et je puis le dire avec vérité, c'est une bonne fortune pour les hommes faibles. J'ai beaucoup gagné en grosseur, en force et en vigueur."

Toute correspondance est strictement confidentielle, expédiée sous enveloppe ordinaire et scellée. La recette est gratuite sur demande et il veut que tous les hommes en aient. 262-1

AU PALAIS DE JUSTICE

HON. JUGE TELLIER

TRANSPORT DE LA NEIGE

No. 2380.—La Cité de Montréal vs The Montreal Street Railway Co.

Les parties en cette cause ont soumis leurs griefs à la cour, en produisant chacune un factum contenant leurs faits et prétentions, pour s'en rapporter à justice.

Le savant juge tranche le différend en répondant comme suit aux questions posées.

1.—Que la compagnie des Tramways électriques de Montréal est tenue, d'après les termes du contrat, de maintenir sa voie ferrée libre de neige et de glace, mais que, d'un autre côté, elle ne peut être tenue, d'après le contrat, d'enlever et de transporter ailleurs cette neige qu'elle a ainsi enlevée de sa voie;

2.—Que la compagnie, sans que le consentement du conseil de ville soit requis, peut enlever de sa voie ferrée cette neige et cette glace, au moyen de balais mus par l'électricité, ou par quelque semblable appareil de sa convenance.

HEARN et HARRISON.

HON. JUGE MATHIEU.

Hearn et Harrison, en liquidation, vs John Hyde, liquidateur, requérant.

Le requérant, qui a terminé l'inventaire de la Société dissoute, demande la permission de demander, sous certaines conditions des soumissions dans les journaux pour le stock, les machines, le magasin, le nom social de Hearn Harrison, et aussi pour une partie du bail qui ne se terminera que le 1er mai 1903, dans l'intérêt des co-associés.

La Requête est accordée.

$6,000 DE DOMMAGES. REQUETE INFORMA PAUPERIS.

Dr Adeline Rossignol vs The Canada Atlantic Ry. Co.

Le fils de la requérante, Oscar Payette, a été broyé sous un wagon de la défenderesse. Le wagon qui était stationnaire, obstruait le chemin de Payette, et les employés de la Défenderesse l'induirent à passer dessous. Le wagon, mis en mouvement, le tua instantanément.

La réquérante allègue incurie et négligence de la part de la Compagnie et lui réclame $6000, de dommages. Elle veut plaider "in forma pauperis," et la cour accorde sa requête.

COUR D'APPEL

Cette cour rendra des jugements ce matin à 10 heures.

PRODUCTION DES FACTUMS

Lundi, le 7 janvier 1901, sera le dernier jour pour la production des factums.

CAUSE EN APPEL

Il y a quelque temps, M. Jules Grosboillot, par suite de certaines difficultés relatives à l'administration municipale de Delorimier, était condamné à payer $250 à M. Théodore Bédard.

Celui-ci, sur le refus de M. Grosboillot de verser la somme et l'impossibilité d'obtenir un mandat d'arrêt, a décidé de porter sa cause en appel.

VIOLATION DE CONTRAT

Gaston de Werthemer, faisant affaires à Montréal sous le nom de Médecines Patentées Françaises, poursuit J. Jacquemaire, France, pour violation d'un contrat lui donnant le droit exclusif de la vente de certaine marchandises au Canada. Le montant réclamé est de $800.

CONTESTATION DE BILAN

Arthur J. C. Clément, insolvable, a demandé au juge Mathieu llautorisation de plaider "in forma pauperis" une contestation faite à son bilan par la Banque Nationale.

Les ouvriers en confection

Les confectionneurs d'habits se sont réunis, lundi soir, sous la présidence de M. Lévi.

Le comité d'organisation du concert qui aura lieu samedi soir, au No 662 1-2 rue Craig, fait rapport que tout annonce un beau succès.

Les recettes seront versées à la caisse de secours des malades.

Forestiers catholiques de Shawenegan

A une assemblée des Forestiers Catholiques de la Cour St-Boniface, No 1136, tenue dans leur salle, le 23 courant, au village de Shawenegan, ont été élus officiers pour l'année 1901:

Chapelain: Révd. M. J. T. Gravel, curé.
Chef Ranger: P. J. Héroux, réélu.
Vice chef Ranger: Ferd Lamy, réélu.
Ex-chef Ranger: J. A. Dufresne, réélu.
Séc.-financier: T. Brunelle, réélu.
Séc.-archiviste: Nap. Trudel, réélu.
Trésorier: Alex. Ricard, réélu.
Médecin examinateur: J. C. Gélinas, réélu.
Syndics: Elzéar Morel, Nap. Gélinas, Albert Corriveau.
Délégués: P. J. Héroux et Dr J. C. Gélinas.

Cette cour qui ne date que de 4 mois, est en pleine prospérité, à chaque assemblée, il y a de nouveaux membres adeptes.

Nouvelles de St-Sylvère de Nicolet, P. Q.

Il y a beaucoup d'activité dans cette localité. Le commerce de bois de pulpe, des billots et de l'écorce de pruche va favoriser beaucoup nos citoyens par les prix très rémunérateurs et par le temps favorable qu'il fait.

L'argent circule comme jamais. Beaucoup vont équilibrer leurs affaires après avoir eu un bon coup de main des fromageries et beurreries pendant la dernière saison. Nos deux moulins à scie sont en activité. Tous les gens de profession et de métier devraient se multiplier. En somme l'état actuel des affaires est bien apprécié et mis à profit.

Noel à St-Bruno

Voici le programme exécuté le jour de Noël à St-Bruno.

MESSE DE MINUIT.

Entrée— Fantaisie Pastorale.—Vieux Noëls.
..... Solo d'orgue.
Messe complète de Jos. Concone à 2 voix égales :
Offertoire : En sacra vox .... Adam
Solo : Dr. J. L. Leprohon.

MESSE DE L'AURORE

Chant de cantiques de circonstance.

MESSE DU JOUR.

Répétition du programme de la messe de Minuit.

VEPRES ET SALUT.

Psaumes harmonisés.
Alma Redemptoris de ... ... Lambillotte
O Cor Jesu... ....Mendelssohn
Adeste Fideles à 4 voix ..... J. Niegand
Tantum Ergo ....Riga
Organiste, Dlle Alma Lachance.
Maitre de chapelle, Dr. J. L. Leprohon.

GUÉRISON FACILE

Que direz-vous d'un baume qui vous fera digérer si bien que toute faiblesse, tout sentiment de malaise disparaîtront comme par enchantement.

C'est la vertu de l'Emulsion Scott d'huile de foie de morue.

Elle convertit la nourriture ordinaire en nerfs, en muscles et en os; elle vous fait engraisser.

Nous vous en enverrons si vous désirez l'essayer.
SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto.

Courrier des Sports

THIBAULT ET BRIERE FONT PARTIE NULLE

Jeffries et Ruhlin ne se rencontreront pas

BICYCLE

Cette fameuse bataille a eu lieu hier soir au Théâtre de Maisonneuve. A peu près 300 personnes étaient présentes.

La lutte fut très rapide, surtout la grande rivalité qui existait entre les deux boxeurs, nous donna l'occasion d'assister à une exhibition magnifique de pugilat. La lutte fut de onze reprises au lieu de six, et chaudement contestée du commencement à la fin.

De nombreux paris se sont faits, toutefois les offres favorisaient Thibault.

Le referee a été Shadow Maber, qui est ici pour s'entraîner pour sa prochaine bataille avec "Pat" Rooney.

Après les 10 rondes convenues, le referee déclara la bataille nulle, mais les deux hommes de faire une reprise de plus, et celui qui aurait l'avantage serait déclaré vainqueur. Dans cet assaut, Thibault déclassa complètement son adversaire qui chancelait vers la fin de la ronde. Malgré cet avantage marqué, Shadow Maber réitéra sa première décision.

Les deux boxeurs firent la plus belle lutte que nous ayons vue à Montréal depuis bien longtemps. Les préliminaires furent un peu longs, enfin à 9.20 heures, le referee entra dans l'arène, et deux minutes plus tard les combattants furent présentés à l'assemblée. Chacun d'eux reçut une enthousiaste réception. Les deux athlètes paraissaient en bonne condition. Le referee explique alors les règlements que les boxeurs doivent observer dans ce combat, entre autres d'opérer les dégagements sans frapper. Les seconds de Thibault étaient le professeur Thomas, son frère, et Oscar Coutlée, celui de Brière était Jimmy Dwane.

A 9.30 heures, les deux hommes se serrent la main et la bataille commence :

1e RONDE

Les deux pugilistes font de la parade pendant une minute, s'étudiant soigneusement l'un et l'autre. Brière lance un coup vers les côtes, mais manque, essaye sa droite, mais ne peut l'atteindre. Thibault lance sa droite sur le cou de Brière, les deux hommes se prennent à bras-le-corps. Brière lance sa droite à la poitrine de Thibault, et ce dernier sa gauche en pleine figure de Brière, à la fin de la ronde.

2e RONDE

Après quelques parades Brière frappe au cou de sa gauche, et Thibault en fait autant de sa droite, Brière va pour frapper un coup à la poitrine, mais Thibault l'arrête avec son gant. Les chances sont égales.

3e RONDE

Dans cette reprise les combattants firent beau coup de parade et se poursuivirent, tournant en dansant autour l'un de l'autre. Quelques bons coups furent échangés avec chances à peu près égales.

4e RONDE

Thibault prit l'offensive, il fit un bon nombre de feintes et frappa ensuite de sa gauche sur la bouche de Brière. Celui-ci répliqua par un cou pterrible à la poitrine. Il s'en suit un échange de coups ou Brière semble avoir un peu l'avantage. Premier sang pour ce dernier.

5e RONDE

Brière semble avoir un peu l'avantage au commencement de cette ronde. Vers la fin Thibault reprit son aplomb et semblait plus fort que Brière.

6e RONDE

A la reprise, Brière tacha d'acculer Thibault dans un coin neutre. Thibault évite plusieurs coups dangereux et Brière ne put se rendre au but, Thibault lui planta sa gauche dans la figure, la cloche annonçant la fin de la ronde, les trouve au centre faisant des feintes.

7e et 8e RONDE

Les chances dans ces deux rondes furent partagées. Les deux pugilistes étant très forts à la fin.

9e RONDE

Brière porte sa gauche à l'épaule, puis à la poitrine de Thibault qui répond par un coup terrible à la tête de Brière. Les deux adversaires échangent ensuite plusieurs coups de gauche et de droite à la figure. Les deux hommes étaient très prudents, mais à chaque fois qu'il retraitait, Brière se découvrait largement.

10e RONDE

Les deux hommes paraissaient résolus, et voulaient en finir. Thibault semblait avoir confiance en lui, et il prit l'offensive. Il porte un coup de droite au creux de l'estomac de Brière, et ensuite laboura les côtes de son adversaire avec sa droite. Tous deux se prirent à bras-le-corps.

Brière fait de fréquentes feintes et essaie de surprendre Thibault à découvert. Un échange de coups à la figure s'ensuivit avec chances égales. La cloche sonne annonçant la fin de la bataille.

Comme le referee déclara la bataille nulle, les deux athlètes résolurent de faire une autre ronde.

11e RONDE

Thibault prit de suite l'offensive, et frappa Brière à la mâchoire, de sa gauche au corps, ce dernier essaye plusieurs coups qui manquent de précision. Thibault frappe un coup sur le cou de Brière qui répond par un droite sur l'oreille, alors Thibault deux coups de droite et de gauche sur la mâchoire de Brière qui chancelle, mais le chronométreur annonça la fin de la ronde et sauva Brière d'une défaite certaine.

Toutefois le referee déclara la bataille nulle. Avant cette bataille il y eut une passable exhibition de boxe entre deux nègres du nom de Barnett et Wilson. La bataille fut de 3 rondes de deux minutes, et le referee, "Jim" Dwane, déclara la lutte un "draw."

SHARKEY ET McCOY

Thomas Sharkey, a, hier soir, exprimé le désir de rencontrer le "Kid". Il est probable que ce dernier acceptera l'offre du marin. Corbett prétend que cette bataille sera superbe, et qu'il y aura de l'argent à faire sur Sharkey.

LE BICYCLE

Simar le fameux coureur Français qui a pris part à la course de six jours, et qui est confiné à l'hôpital Putman, pour cause de pneumonie, est maintenant en convalescence.

Sa constitution de fer a arrêté les progrès de la maladie, au grand contentement de ses nombreux compatriotes, qui venaient chaque jour demander de ses nouvelles.

JEFFRIES ET RUHLIN.

New-York, 26.

Cette après-midi Wm. A. Brady a annoncé que la bataille Jeffries et Ruhlin qui devait avoir lieu à Cincinnati, le 15 février prochain, n'aura pas lieu, car les autorités de cette dernière ville ne le permettront pas.

Brady dit qu'il a reçu un télégramme des directeurs du club lui annonçant cette nouvelle.

Donc les batailles entre "Kid" McCoy, et "Tommy" Ryan, et "Kid" Lavigne, et McGovern n'auront pas lieu.

ATHLETISME

LES HOMMES FORTS.—LA RENCONTRE DE DEMAIN.

C'est demain soir, au Klondyke Music Hall qu'aura lieu la rencontre des deux jeunes athlètes, Bourret et Délorme.

Cette rencontre est pour un enjeu de $50, et la "Patrie" en a déjà publié les conditions.

Il y a dix tours de force au programme dont cinq sont suggérés par chaque concurrent.

Les juges sont : Anthime Gonthier, pour Bourret et M. Brisson pour Délorme.

Le referee n'est pas encore nommé.

MATCH DE POOL ENTRE PELLETIER ET LEVESQUE.

Ed. Pelletier, champion joueur de pool du Canada, qui a passé près d'un an aux Etats-Unis, où il s'est rencontré avec les meilleurs joueurs américains, reviendra aujourd'hui au Canada et jouera une série de trois parties de 200 billes chacune avec Lévesque, l'un des plus brillants joueurs de Montréal.

Les parties seront jouées au club Richelieu, rue Saint-Laurent.

COURSE DE SIX JOURS EN FRANCE

Il y aura vers la fin de janvier prochain une course de six jours à Paris, à laquelle prendront part nombre de cyclistes qui se sont récemment distingués à Madison Square Garden.

Il est probable que Archie McEachern, Burns, Pierce, C. W. Miller, Louis Gimm, Charles Turville et peut-être Frank Waller y prendront part.

A PHILADELPHIE

La mort d'Edward Sanford, à la suite de sa rencontre avec Joe Kelly, au Pennsylvania Athletic Club, samedi soir, a déterminé les autorités à ne plus émettre de permis pour des assauts de boxe et même à annuler ceux qui étaient déjà octroyés.

GEO DIXON VEUT SE BATTRE

George Dixon, l'ex-champion feather-weight du monde ne s'est pas battu avec Jimmy Davenport de Chelsea.

Dixon voulait se battre au poids limité de la classe feather-weight mais Davenport entra dans l'arène pesant 135 livres, et Dixon 115 livres.

Andy Daley de Malden a substitué Davenport.

La lutte a été un "draw", et Dixon lança un défi à tous les feather-weight" du monde à l'exception du Terrible Terry.

AVIS

NOUS INVITONS CORDIALEMENT LES SECRETAIRES DES DIFFERENTS CLUBS SPORTIQUES, DE MONTREAL ET DES ENVIRONS, DE VOULOIR BIEN SE METTRE EN RELATIONS AVEC NOUS. TOUTE COMMUNICATION SERA REÇUE AVEC PLAISIR PAR LE REDACTEUR DU SPORT: "LE JOURNAL,"

HYGIENE ET MEDECINE

La vaccine

C'est surtout quand la santé publique est en cause que "bis repetita placent". Ceci est mon excuse pour revenir sur la question de la vaccine, brusquement remise à l'ordre du jour.

S'il est une chose de nature à surprendre les plus impassibles et à décourager les plus ardents, c'est assurément l'hostilité que rencontre encore aujourd'hui la vaccine non seulement dans le monde des profanes superstitieux, mais même chez plus d'un initié.

Depuis plus de cent ans (14 mai 1796) que l'expérience en fut pour la première fois tentée, elle a pourtant donné tous les gages exigibles. Il n'empêche qu'elle est loin d'avoir rallié l'unanimité des contagionnables, Des milliers de braves gens professent encore à son endroit je ne sais quelle méfiance haineuse. Pour un peu, ces fanatiques intransigeants l'accuseraient d'avoir contribué largement à la propagation des épidémies.

On ne compte plus non seulement les réfractaires isolés, mais même les ligues antivaccinatrices, dont le syndicat universel est présidé par le docteur belge Hubert Boëns, lequel n'est pas le premier venu. Et, détail curieux, c'est surtout en Angleterre, dans le pays même où la vaccine est née, que ce mouvement de résistance, qui, parfois, affecte des allures révolutionnaires, s'est développé davantage.

C'est à ce point que le gouvernement britannique vient non pas, comme on le dit à tort et comme les antivaccinateurs ne seraient pas fâchés de le laisser croire, de proscrire la vaccine, mais d'en proclamer l'application "facultative", au lieu d'être obligatoire, ainsi qu'elle l'avait été jusqu'ici.

C'est-à-dire que, désormais, tout citoyen anglais sera libre de faire, ou non, suivant les inspirations de sa conscience, vacciner ses enfants, sans souci du danger de contaminer le voisinage. De l'autre côté de la Manche, la liberté n'est pas un vain mot...

Il ne faudrait pas se figurer, néanmoins, que la France ait échappé à cet entraînement incompréhensible.

Il y a quelques jours, dans un journal qui s'est érigé en redresseur de torts s'étalait un éreintement en règle, d'une violence inouïe, de l'inventeur de la vaccine. A pendre au pied de la lettre cette diatribe, dont la verve enfiévrée eût été digne d'une meilleure cause, Jenner ne serait rien de moins que "l'un des pires malfaiteurs de l'histoire" !

Qu'importe qu'en 1801 les médecins anglais aient offert à ce prétendu scélérat une médaille commémorative; qu'en 1802 le Parlement de Westminster lui ait voté, à titre de récompense nationale, un prix de 10,000 livres; qu'en 1807 ce tribut de l'admiration et de la reconnaissance publiques ait été spontanément élevé à 30,000 livres que lord Chatham ait cru devoir consacrer lui-même l'impérissable gloire de Jenner dans les termes suivants: "Cette découverte est l'une des plus importantes que la société ait faites depuis le commencement du monde?" Peu importe encore que Jenner,dont la réputation fut toujours celle d'un parfait honnête homme, ait, de son vivant même, ravi la conviction du dessus du panier des savants de tous les pays et triomphé du scepticisme et de la jalousie de l'ombrageuse engeance des médecins. Peu importe que Napoléon si peu tendre pour l'Angleterre, lui ait, en guise d'hommage, accordé la libération des prisonniers anglais...

Malgré tous ces titres et toutes ces garanties, malgré cet unanime concert d'enthousiasmes, malgré l'écrasante éloquence des faits,il peut arriver encore,au bout d'un siècle, que sur la foi d'assertions mensongères ou d'observations superficielles, un pamphlétaire ayant charge d'âmes, l'un des "leaders" qui ont l'oreille des multitudes, ne craigne pas de clouer, au pilori, comme un charlatan,un empoisonneur et un monstre, l'homme dont l'ingénieuse initiative a sauvé des millions d'existences. N'est-ce pas à dégoûter les plus désintéressés de la science et de la philantropie?

Pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie, il faut se rendre compte de ce qu'était la variole avant la vaccine. Cette enquête eût dû tenter un écrivain épris d'évocations rétrospectives.

Autrefois, tout le monde était "grêlé". Voyez plutôt les portraits des personnages célèbres du siècle dernier: Louis XV, Voltaire, Mirabeau, Danton — autant d'écumoires!

Dans certains pays, il n'était permis de se marier que quand on avait eu la variole. La croyance que "la variole devait fatalement atteindre tout individu" était admise par le corps médical. Rhazès, médecin arabe, à qui nous devons la première description un peu précise et claire de la terrible maladie, disait que tout homme, sauf un ou deux, a la variole," Paulet, de Montpellier, considérait le fléau comme absolument inévitable, à telles enseignes qu'il se refusait à croire contagieux, "tout enfant en apportant le germe en naissant."

En France, de 1726 à 1756, c'est-à-dire en trente ans, la petite vérole cause "sept cent soixante mille morts," d'après LaCondamine, soit plus de 25,000 par an. A Londres, elle emporte, en soixante-sept années, 113,-851 personnes. En Suède, de 1749 à 1765, soit dix-sept ans, elle occasionne près de 150-000 décès.

Prenons, si vous le voulez, l'année 1796, l'année où Jenner découvrit la vaccine.

A Londres, la variole tue 3,549 personnes. A Turin, les morts qu'elle détermine sont aussi nombreuses que les naissances. A Prague, elle fait 6,686 victimes. En Prusse, plus 20,000...

Aussi la variole est-elle de toutes les maladies la plus redoutée. En Sibérie, dès qu'un cas de variole se déclare, après avoir enfermé le malade dans sa maison avec quelques provisions de bouche, la famille s'empresse de prendre la fuite. En Abyssinnie, on va plus loin: on met le feu à la maison et l'on brûle tout, par mesure préventive et désinfectante, contenant et contenu. "Salus populi suprema lex" !

Or, aujourd'hui, la mortalité par la variole n'atteint pas, à Paris, 1 pour 10,000. L'écart est évidemment trop considérable pour pouvoir être expliqué par les seuls progrès de l'hygiène publique et privée. Pour tout observateur de bonne foi, il est plus que probable que le mérite en revient surtout à la généralisation de la vaccine. Si même l'amélioration n'est pas plus complète, si la mortalité par la variole n'est pas tombée à zéro, n'en accusez que la propagande antivaccinatoire plutôt encore que l'ignorance ou le zutisme des foules.

Ne dites pas que cette argumentation, reposant sur un trop vaste ensemble de faits drop lointains, n'est pas assez immédiate pour emporter le morceau. Rien n'est plus facile que d'invoquer d'autres faits, plus suggestifs.

Il suffit de feuilleter les mémoires ces commissions d'enquête nommées tout exprès pour étudier la question, en Angleterre et en France.

Sait-on, par exemple, quel a été le plus clair résultat de la campagne reprise si furieusement, il y a quelques années, par les antivaccinateurs d'outre-Manche ? C'est — on l'a dit l'autre jour ici même, mais on ne saurait trop le redire— que la variole, qu'on pouvait croire à jamais éteinte, a subitement manifesté une recrudescence inattendue !

. . . . . .

A quoi riment, je vous le demande, au regard de ces preuves, les quelques accidents— toujours les mêmes— sur lesquels ratiocinent à perte de vue, les adversaires de la vaccine et qui sont, à y regarder de près, imputables plutôt à la maladresse ou à l'incurie des opérateurs, à la mauvaise qualité du vaccin, à la malpropreté des instruments qu'à la méthode elle-même ? Est-ce que tous les médicaments, même les plus sûrs, est-ce que toutes les médications, même celles qui sont classiques, ne logent pas à la même enseigne, depuis le mercure jusqu'au sulfate de quinine ?

La cause est entendue, et les imprudents qui prêchent la croisade contre la vaccine, au risque de sacrifier les naïfs qui les croient sur (libre) parole, et d'ensemencer l'infection à la ronde, feraient peut-être bien de tourner sept fois — ou même davantage — leur langue dans la bauche ou leur plume dans l'encrier avant d'assumer, de gaieté du cœur, d'aussi lourdes et scabreuses responsabilités.

Emile GAUTIER.

A St-Simon de Bagot

St-Simon, comté de Bagot, 26

M. Félix Dandenon, cultivateur, a été nommé directeur de la Societé d'Agriculture du comté.

ONT EU LEUR TEMPS

Les traitements locaux pour le catarrhe sont passés au dernier rang

Le plus certain et le plus sûr traitement de toute forme du catarrhe c'est un remède interne qui agit spécifiquement sur le sang et les membranes muqueuses. Un tel remède est la nouvelle préparation vendue partout par les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, un remède agréable sous forme de tablettes.

Ces tablettes contiennent, sous une forme très concentrée, des antiseptiques bien connus, tels que la sanguinaire, la guaiacol, la Gomme Rouge et d'autres éléments curatifs semblables, et nulle personne qui est affectée d'aucune forme de catarrhe, et qui a reconnu l'inefficacité et l'incommodité des poudres, vaporisations et inhalations ne retournera à ces vieux remèdes une fois qu'elle aura essayé un traitement aussi agréable que les Tablettes de Stuart contre le catarrhe, un remède qui donne tant de soulagement en si peu de temps.

Les pharmaciens vendent les Tablettes de Stuart contre catarrhe à cinquante cents le paquet de grandeur régulière et l'usage journalier de ces tablettes guéris efficacement cette maladie ennuyeuse.

Le danger du catarrhe est qu'il mène promptement à la consomption, au catarrhe chronique de l'estomac et au catarrhe du foie et du rein.

Le plus grand nombre de cas de surdité sont dus à l'obstruction des trompes d'Eustache résultant du catarrhe. 7-3

JEUNES ET VIEUX

Renforcés et Reconstitués

Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 30 années de succès en Europe. Efficacité garantie.

PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle, cacheté franco. Adresser: Cie Médicale du Docteur Jean, B. P. Boîte 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués. Demandez notre blanc de consultation. Envoyez gratis sur demande.

Noel au bureau de poste

Le bureau de poste était encombré de matières postales, à Noel, cette année, et tous les employés ont eu fort à faire. Les différents transatlantiques avaient apporté aux citoyens de Montréal, des foules de paquets et lettres venant du Royaume-Uni et du Continent, et les Etats-Unis n'étaient pas restés en arrière.

Jamais, à notre bureau de poste, on n'a eu tant de besogne.

Un certain nombre d'employés suppléants avait été engagés pour l'occasion.

Chaque facteur était suivi d'une voiture avec conducteur. Quelques-uns d'entre eux ne sont rentrés au bureau qu'à 7 heures du soir. 1

COUPON D'ASSURANCE

Tout abonné qui part en voyage doit inscrire son nom dans cet espace et laisser le journal à la maison.....

.....

afin d'avoir droit, en cas d'accident, à l'assurance dont bénéficient les abonnés du "Journal",

(Voir Votre police d'assurance).

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Tarif d'Excursion!

Des billets pour aller et retour seront vendus entre les stations à l'Est de Port Arthur et du Sault Ste-Marie, Mich., comme suit:

Vacances du Jour de l'An — **Au prix d'un billet de première classe pour demi-passage**, les 29, 30 et 31 décembre 1900, et le 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 2 janvier 1901.

Au prix d'un billet de première classe pour un demi-passage, plus un tiers, les 28, 29, 30 et 31 décembre 1900, et le 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 3 janvier 1901.

Vacances Scolaires — **Au prix d'un billet de première classe, plus un tiers**, du 8 au 31 décembre 1900. Bons pour revenir jusqu'au 20 janvier 1901.

Prix spéciaux pour les points dans les Provinces Maritimes

S'adresser aux Agents du Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour les billets et plus amples informations.

Le train du dimanche laisse la Place Viger à 9.15 a.m. pour St Jérome et les stations intermédiaires au retour, arrive à Montréal à 9.45 p m.

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

TARIF DES FÊTES

Passage simple de première classe.
Aller 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite pour retour 26 décembre 1900.
Aller 29, 30, 31 décembre et 1er janvier 1901. Limite pour retour 2 janvier 1901.
Prix d'un passage de première classe plus un tiers.
Aller 21, 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite pour retour 27 décembre.
Aller 28, 29, 30, 31 décembre et 1er janvier 1901. Limite pour retour 3 janvier 1901.

VACANCES SCOLAIRES

Aux instituteurs et élèves des écoles et collèges, sur remise de la forme type du certificat de chemin de fer de vacances scolaires. Prix d'un seul passage de première classe plus un tiers, pour aller et retour. Départ du 8 au 31 décembre inclusivement. Limite pour retour le 20 janvier 1901.

Taux spéciaux aux commis-voyageurs.

L'Epiphanie, 6 janvier 1901.

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un passage simple de première classe entre toutes les stations dans la province de Québec, et de toutes les stations dans la province de Québec pour Ottawa. Les billets seront bons pour aller les 5 et 6 janvier. Limite pour retour, le 7 janvier 1901.

Bureau des billets de la ville, 137, rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure. 27-1a

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois par au-delà de 10,000 femmes. Sûr, effectif. Mesdames, demandez à votre Pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'en prenez pas d'autres, car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, $1.00 la boîte; No. 2. 10 degrés plus fort, $3.00 la boîte. No. 1 ou 2 envoyés sur réception du prix et de deux timbres de 3c. The Cook Company, Windsor, Ont.

No. 1 et 2 sont vendus et recommandés par tous les pharmaciens responsables au Canada,

Et par E. B. McGale, pharmacien, 2128 rue Notre-Dame, Montréal,

COMMON SENSE tue les Coquerelles, les Punaises, les Rats et les Souris. Chez tous les pharmaciens et 381 QUEEN ST. W., TORONTO. Défiez-vous des imitations sans valeur

D. PARIZEAU

Bureau principal et clos : 512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1678. Marchands: 789. — BOIS DE SCIAGE.

BOIS DE CHARPENTE

Clos Canal Lachine Bassin No 3, rue Ottawa. Tél. Marchands 1803 ; Côte St Louis ou Mile-End, rue St Laurent. Tél March. 410. 1an

H. JOHNSON

Importateur et Exportateur de Fourrures et de Peaux Crues. Paye le plus haut prix du marché. On demande des consignations. Express payé.

494, RUE ST-PAUL, Montréal.

N.B.—Aussi les plus hauts prix payés pour la CIRE D'ABEILLES et le GIN-SENG.

"LE MEDICAL HALL"
ORIGINAL
Belfast Ginger Ale

PEUT ÊTRE RECONNU PAR L'ÉTIQUETTE BLEUE PORTANT LE NOM DU FABRICANT

KENNETH, CAMPBELL & CIE.,
14— RUE ST-URBAIN—34

Atelier de Marbre et Granit. . . . J. BRUNET,

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, Ouvrages de Matieses de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En Gros et en Détail.

Estimations données sur demande. Propriétaire de Carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier : Cote des Neiges, Montréal

Téléphone Bell, Up 1466. (Connection gratuite pour Montréal).

Pour Mains rouges et rudes

Pour les Démangeaisons des Paumes.

Pour Bouts de doigts douloureux.

TRAITEMENT D'UNE NUIT. — Trempez bien les mains, en vous mettant au lit, dans un savonnage chaud de SAVON CUTICURA. Séchez-les et frottez-les avec de POMMADE CUTICURA, le grand remède pour la peau. Portez de vieux gants durant la nuit. Pour mal de mains, démangeaisons et brûlements aux paumes et bouts de doigts douloureux, ce traitement d'une seule nuit est merveilleux.

LES FEMMES—surtout les mères, sont les plus compétentes pour apprécier les remarquables propriétés émollientes que possède le SAVON CUTICURA pour nettoyer et purifier la peau et pour découvrir de nouveaux usages pour ce savon chaque jour.

En vente partout. POTTER D. and C. CORP., props., Boston, E.-U. "Le secret des mains belles," gratis. 15

Et le plus grand assortiment en fait de cuillères, fourchettes, etc., peut être choisi dans cette marque authentique. Ces articles sont égaux pour le dessin et le fini aux articles en argent sterling, à un quart et à un huitième du prix coûtant. Rappelez-vous "1847" "The Silver Plate That Wears," la meilleure qualité d'argenterie.

GARANTIE POUR 50 ANS.

Fabriqué seulement par la "Meriden Britannian Company," Vendue par les principaux marchands partout. 63

La Poudre à Pâte

CREME de TARTRE

IMPERIALE

La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure.

Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux, ni phosphates, ni rien de nuisible.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud,

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique ne peut cela

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été à l'essai pendant 12 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement N'acceptez pas de contrefaçonde nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "Le Journal." 2a eod.

LA GAZETTE

DES DAMES

LA NEIGE

Il neige. Tout menus et lents,
Et comme bercés par la brise,
Du ciel, ouaté de brume grise
Tombent, tombent les flocons blancs.....

Avec de la bonne compote,
Mon bébé s'apprête à goûter:
"Maman, tu vas bien ajouter
Du sucre!" dit notre despote.

La maman sur le compotier
Verse du sucre en avalanche;
Et sous l'épaisse sauce blanche,
La compote gît en entier.

Et bébé mange, mange, mange,
Avale à gros morceaux goulus;
Et bientôt il ne reste plus
Trace du savoureux mélange.

Il neige. Tout menus et lents,
Et comme bercés par la brise,
Du ciel ouaté de brume grise,
Tombent, tombent les flocons blancs.

La rue et la place sont blanches,
D'un blanc qui choque le regard;
Et les arbres du boulevard
Ont de l'hermine plein leurs branches.

Bébé repu, droit comme un pieu,
Regarde à travers la fenêtre
Et dit: "La neige, c'est peut-être
Le sucre en poudre du bon Dieu."

MAURICE CHAMP.

CHRONIQUETTE

Une jeune fille, qui marchait dans une allée de rosiers, un matin de printemps, s'arrêta un instant à contempler de belles roses qui poussaient aux branches d'un arbrisseau; puis, ayant regardé tout à tour les plus éclatantes, elle approcha sa main pour en cueillir une. Mais la rose lui piquant un peu le petit doigt, l'arrêta et dit:

—Jolie fée, ne m'ôte pas le bonheur de vivre. Considère ma joie de m'épanouir à ce brillant soleil qui fait naître l'amour par toute la nature. Imagine la terreur qui me vient de ne plus voir ce beau ciel bleu où résident, dit-on, les heureux, et de ne plus entendre ces chants mélodieux qui s'échappent de tous les endroits de la terre dans un élan de reconnaissance envers le Créateur. Hélas! lorsque tu auras tranché cette tige qui me relie à mon principe, le soleil, qui aide ma vie, la ravira dans quelques instanes. Pense, bonne fée, que la mort impitoyable peut te ravir aussi aux doux sentiments de ce guerrier qui vient chaque jour baiser ton front et quelle douleur pour lui de perdre un objet si beau, si doux et si gracieux. Oh! si tu tiens à la vie, laisse-moi la mienne et soyons toutes deux heureuses, plutôt que de me faire mourir et troubler des amours par un épouvantable remords.

Mais la jeune fille, voyant accourir le guerrier, n'entendit pas la rose et lui coupa sa tige; puis elle l'attacha sur son sein pour paraître plus belle et inspirer plus d'amour. Ensuite, elle s'avança au devant du guerrier qui, ce jour-là, ne l'embrassa pas au front, mais déposa un baiser..... tout près de la rose.

—O Dieu, murmura celle-ci dans son agonie, c'est par le malheur des uns que tu fais le bonheur des autres.....

XX.

RECETTES MENAGERES

Nettoyage des brosses

Le procédé le plus simple pour le nettoyage des brosses à habits ou à cheveux, consiste à tremper les poils dans de l'eau additionnée du dixième de son volume d'ammoniaque ou alcali volatil. Il faut éviter que, pendant ce bain qui doit durer de trois à quatre heures, la monture de la brosse ne soit mouillée; pour cela il suffit de mettre le liquide dans une assiette creuse. On rince à l'eau fraîche et l'on essuie soigneusement.

On peut aussi, en observant les mêmes précautions, faire usage d'eau tiède dans laquelle on aura fait dissoudre une petite quantité de carbonate de potasse ou de soude.

Souvent, à la suite d'un usage prolongé, les poils des brosses deviennent mous et flexibles, il suffit, pour leur rendre leur raideur primitive, de les laisser tremper dans de l'ammoniaque. On fait sécher au soleil.

Lorsque les brosses à cheveux ne sont pas grasses, mais simplement sales, il est préférable de les nettoyer en les frottant un peu fortement avec du son.

On ne doit jamais se servir de savon pour nettoyer les brosses.

Il est bon, sans leur faire subir un grand nettoyage, de frotter de temps en temps les brosses sur une feuille de papier blanc étendu sur une table ou sur une planche.

Frotter la monture pour lui donner du poli et du brillant; si elle est en écaille se servir d'un vieux foulard de soie ou d'une flanelle légèrement imprégnée d'huile, ce sera parfait.

Toujours on y revient

Quand on a couru tous les remèdes on est bien heureux de revenir au BAUME RHUMAL, le remède le moins coûteux et le plus sûr.

DINER DE FAMILLE

Potage au chou-fleur
Roast beef, sauce tomate
Ragout de poulet
Pommes de terre frites
Laitue
Blanc-manger
fruits

RAGOUT AU POULET—Découpez un jeune poulet que vous faites sauter vivement, mettez du sel et quelques épices, très peu de farine. Mouillez avec du vin blanc, faites cuire à peine une heure, saupoudrez avec du persil ou de l'estragon haché et servez avec des croûtons et des tranches de citrons frits dans le beurre.

Mondanités

QUEBEC

Mme Pacaud et Mlle Cécile Pacaud sont de retour de Montréal.

—Mlle Blanche Genest est partie pour Montréal, où elle est l'hôtesse de Mme Davis, rue Concord.

—Mlle H. E. Johnson, de Burlington, est en visite chez Mme R. M. Stocking.

—L'honorable M. Fitzpatrick et Mme Fitzpatrick sont arrivés à Québec dimanche, après un agréable voyage à New-York.

—Mme Harry Laurie est de retour en cette ville, après une visite de quelques semaines chez Mme H. J. Beemer, Montréal.

—Mlles Casault, filles de sir Louis Napoléon Casault, sont revenues du Lac Savanac, après y avoir fait un séjour d'une couple de mois.

—M. Alfred Carrol et Mme Carrol, de Montréal, sont les hôtes de M. Félix Carbray, rue Hamel.

—Mlle Emma Dunbar est de retour de Fredericton, où elle a passé quelques semaines chez son frère, le lieutenant-colonel Dunbar.

—Mlle Juliette Chinic et Mlle Juliette Larue sont parties pour Montréal.

—Mme William Scott, Mlle Emily Benson et M. Hugh Scott, quitteront Québec mercredi, pour se rendre à la Floride, où ils passeront l'hiver dans l'intérêt de la santé de M. Scott.

—Mme J. Piddington et son enfant sont de retour au Château-Frontenac, après un long séjour au Windsor, Montréal.

—Mlle Alice Fitzpatrick et Mlle Hope Sewell sont de retour en cette ville, après un charmant voyage de trois semaines, à Toronto.

—Mme A. T. Ogilvie est à Montréal en visite chez Mme John Ogilvie, rue Stanley.

—M. et Mme Byron Nicholson sont partis pour Toronto, où ils passeront l'hiver.

—MM. C. H. A. Grant, B. R. Danford, Alex. Pringle, F. E. Meredith, W. P. Roper, W. G. Warner, Louis H. Taché, de Montréal, sont au Château-Frontenac.

—Il y aura bal à la Citadelle, le 31 décembre, donné par le lieutenant-colonel Wilson et Mme Wilson, en l'honneur de Mlle Dorothy White, qui est à Québec pour ses vacances de Noël.

—"At Home" de dames, jeudi le 27, chez Mme J. Cape-More, avenue Ste-Geneviève. Mme More donnera le même jour, une soirée d'enfants.

—Mlle Ross a donné une jolie soirée de cartes, vendredi, à sa résidence de la rue Ste-Anne.

—Glissade, samedi soir, sur les Cove Fields. Après la glissade, un très joli souper a été servi au Patinoir de la Grande Allée.

—Mme Alfred Turcotte, Grande Allée, a lancé de nombreuses invitations pour un "Euchre" de dames, qui aura lieu, samedi après-midi le 29.

—Il y aura "Euchre" de jeunes filles et de jeunes gens, le 2 janvier chez Mme Vallée, rue Ste-Anne.

—"Euchre" d'enfants, samedi soir, le 29, chez Mme St. Georges Boswell.

IRIS.

25 décembre 1900.

Les gens se retournent, sur la rue, pour regarder une belle chevelure, tant ce bel ornement est devenu rare de nos jours. Pourquoi en est-il ainsi? Ce n'est certainement pas la faute du LUBY'S Parisian Hair Renewer, qui est un remède presque infaillible contre les cheveux gris prématurés. 50c. la bouteille seulement.

Sirop Calmant de Mme Winslow.

Ce remède a été employé pendant soixante ans par des millions de mères de familles pour leurs enfants, et a obtenu un parfait succès. Il atténdrit les gencives et guérit les coliques, diarrhées. En vente par les pharmaciens dans toutes les parties du pays. Soyez certain de demander le vrai Sirop de Mme Winslow, et n'en prenez aucune autre sorte. 25 cts la bouteille. Tranquillité et bonheur pour la mère et l'enfant.

Nos Théâtres

SOIREES DE FAMILLE

"Le Forgeron de Chateaudun"

Les artistes des Soirées de Famille interprèteront au Monument National, ce soir, un drame qui fera sensation à Montréal. C'est la première fois que nos amateurs abordent une pièce d'une telle importance. C'est aussi la première fois que ce drame sera représenté à Montréal avec tous les décors voulus. On n'a rien épargné afin de faire de cette représentation un spectacle incomparable. On est à préparer des scènes et des décors spéciaux. On y représentera une forge complète avec soufflet, enclume, établi, marteaux, outils de toute sorte. Comme bruits de coulisse, une canonade suivie d'une fusillade terrible se fera entendre aux derniers actes. (Nous conseillons aux dames nerveuses de prendre sur elles à ce moment.)

La distribution est à peu près la plus forte qui ait encore été faite aux Soirées de Famille. Nous y verrons M. Victor Dubreuil, dans le plus fort rôle qu'il ait joué jusqu'ici. Ce forgeron patriote qui soulève les masses et réveille en frappant sur son enclume la petite ville de Chauteaudun endormie, que les Prussiens veulent prendre par surprise, M. Victor Dubreuil aura l'occasion de déployer sa grande puissance de jeu et ses ressources de comédien. Aussi nous ne doutons pas que cet artiste de mérite, qui est sans contredit, l'idole du public montréalais, attire à lui seul ce soir une foule considérable au Monument National.

Ce drame si pathétique et qui comporte des scènes d'un tragique si émouvant, sera égayé par un rôle comique que remplira M. Emmanuel. On peut dire que ce rôle sera le pendant de celui qu'il a joué dans "Simon le Voleur", où le public a rigolé de si bon cœur. Nous verrons M. Tremblay, l'acteur si sûr et si consciencieux, dans un rôle de traître, qui lui va à merveille. Et que dire des autres rôles, confiés à MM. Delagny, Hamel, Duhamel, Bédard, Morin, Denis, Lacasse, etc., Madame Denis, Mlle Calder, et enfin Mlle Croteau, qui va faire son apparition pour la première fois, cette année. Deux petits personnages qui ne laisseront pas que d'être intéressants, ce sont Jacquinet et Pâlot, qui interprèteront le jeune Fréchette et le jeune Marion, enfants de 10 à 12 ans.

Les billets s'enlèvent rapidement. On prévoit une assistance nombreuse; nous conseillons au public de se hâter.

Théatre National Français

Dans le choix de ses pièces, la direction du Théâtre National Français est décidément très heureuse. Cette semaine c'est encore un drame du maître dramaturge d'Ennery que l'on applaudit dans la coquette et confortable salle de spectacles du coin des rues Ste-Catherine et Beaudry. "Les fiancés d'Albano" ont obtenu à chaque représentation, depuis lundi, un vif succès.

On ne peut mieux montée, et interprétée avec conscience et talent, cette pièce est d'un intérêt palpitant. Des décors tour à tour somptueux, imposants et pittoresques—citons parmi ces derniers les ruines de San-Gaëtano et la citadelle—servent de cadre à une action précipitée qui captive l'attention de l'auditoire. Nous regrettons que l'espace dont nous disposons, ne nous permette pas de donner une idée, même incomplète des "Fiancés d'Albano." Disons seulement que les principaux sujets du drame sont la terrible vendetta et le secret de la confession. D'Ennery en a su tirer le meilleur parti possible.

Le rôle du moine franciscain—le confesseur—est joué par M. Petitjean. Il donne à Mario Viterbi un réel cachet de grandeur. M. J. Daoust est chargé du rôle du traître, emploi dans lequel il excelle et, avec Mlle Rhéa dans le rôle de Stefana, forme un couple qui a le talent de se faire exécrer des spectateurs sensibles. M. Bouzelli (de Montfleurs) apporte la note gaie dans le fond un peu sombre de la pièce. Il faut noter particulièrement les heureux débuts de M. Filion, un artiste toujours applaudi dans le rôle de Leone Viterbi, un père noble. M. Filion est une précieuse acquisition pour le Théâtre National. Mme Bouzelli a donné la mesure de son talent dans le rôle d'Andréa. Et, dans les autres rôles, de moindre importance. Mlle Bérengère, Mme Maurini; MM. Labelle, Marion, Hamel, Ducastel, Leurs et Maurini ont eu leur part de succès.

La semaine prochaine, débuts dans "Le Régiment", de Mme de la Sablonnière et de MM. Palmeri et Godeau.

Une Etoile Parisienne

Rachel Louys, une des plus grandes actrices les plus en renom à Paris, paraîtra ce soir pour la première fois au Canada dans le grand drame "Jeanne d'Arc," au Théâtre de la Renaissance.

Robe de drap vert foncé, galonnée et brodée en or, et finie avec les bords en mouton.

C'est une pilule pour le foie.—Beaucoup des affections que l'homme a à combattre ont leur origine dans un désordre du foie, qui est un organe délicat, très susceptible aux dérangements causés par les habitudes irrégulières et le manque de soin dans le boire et le manger. C'est là la raison du grand nombre de régulateurs du foie qui sont offerts aux malades. Parmi ces remèdes il n'y en a pas de supérieur aux Pilules Végétales de Parmelee. Leur opération, quoique douce, est efficace et les plus délicats peuvent en faire usage. 7-6

LA VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Est près de finir, car nos nouvelles bâtisses sur la RUE STE-CATHERINE sont presque complétées. Des centaines de maisons ont été embellies, comme résultat de cette vente. Notre assortiment d'Axminsters, Impérial et Royal Wiltons, Velours de Russie, Wiltons, de Clyde, "square," Templeton et Rugs, Bruxelles, Tapestry, etc., est plus considérable et plus varié qu'il ne l'a jamais été.

Ne manquez pas cette occasion merveilleuse de meubler vos maisons. Qu'elles soient gaies et attrayantes pour les Fêtes! Ce sera une source de plaisirs pour vous et vos amis. Les commandes de la campagne sont promptement exécutées.

THOMAS LIGGET, 1884 rue NOTRE-DAME, 2446 rue STE-CATHERINE, 175 à 179 rue Sparks, Ottawa. Montréal

POLICE D'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE et les ACCIDENTS

Ocean, Accident & Garantie

CORPORATION (Limitée)

CAPITAL - - - - $5,000,000.00

Rénumère tous dommages causés par la Maladie ou les Accidents.

LA POLICE LA PLUS LIBERALE ET LA PLUS ENGAGEANTE EMISE JUSQU'ICI

BUREAU GENERAL AU CANADA: - TEMPLE BUILDING, MONTREAL

ROLLAND, LYMAN & BURNETT. Gérants Généraux.

The Canada Sugar Refining Co.

Redpath (Limited), MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres raffinés de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de la plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part

Sucre en Pain, par boîtes de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être faite.
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops de première classe, en boîtes de 2 et 8 livres.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

L'INTENDANT.

(Suite).

Lundi le regardait, sans rien comprendre à cette hilarité ni aux paroles.

—Voyons continua Cartouche, ne faites pas l'étonné; je vous ai reconnu, vieux Brichet. Drôle d'idée, tout de même, d'échanger une vie heureuse contre un avenir de potence! Vous avez donc à vous venger de quelqu'un cher procureur?

—Mais je ne m'appelle pas Brichet... je ne suis pas procureur, affirma Lundi.

—A d'autres! mon brave, fit Cartouche, incrédule. Vous vous êtes présenté à moi le jour même qui a suivi votre nocturne fuite du quai de Béthune... et sans me donner la peine d'aller chercher un tas de preuves, votre figure est là pour trahir votre incognito.

L'ex-galérien tenta d'interrompre.

—Non, non, ne dites rien, mon cher. Il vous plaît de ne pas être Brichet ...soit! je le veux bien... je respecterai le secret qui vous a fait entrer dans la bande... bien que je flaire chez vous un besoin de vengeance contre quelqu'un ...et bien, on vous aidera à vous venger... vous n'aurez qu'à faire signe.

Et le voleur se reprit à rire de plus belle.

Quoi qu'il pût dire ou faire Lundi ne persuada pas Cartouche, qui continua de l'appeler Procureur en lui disant quelquefois:

—Après tout, un procureur n'est pas tant le Pérou que vous rougissiez d'être de ma bande. De plus huppés que vous en font partie.

Pendant deux années, Lundi fut un des plus éclaireurs de la troupe. Après chaque expédition, il rentrait rue de la Bûcherie en sa retraite, qu'il n'ouvrait qu'à Cartouche et à son lieutenant, quand ils avaient frappé cinq coups et donné un mot de passe: Parlons de M. de Vivonne. Car le nom oublié du duc, mort depuis longtemps, survivait toujours dans la mémoire de celui qui l'avait tant de fois maudit.

Le jour du supplice de Cartouche, Lundi en apprenant que le condamné faisait des révélations au juge de Badières, pensa aussitôt à prendre fuite. Il faisait sa valise et il serrait un millier d'écus, résultant de sa part de vols, quand on frappa à sa porte en même temps qu'une voix prononçait: "Parlons de M. de Vivonne!"

Sans se donner la peine de remettre sa fausse perruque et ses lunettes, Lundi rassuré, alla ouvrir sans crainte et se trouva en présence d'un inconnu.

Cet inconnu était Colard, qui, on s'en souvient, avait été envoyé par M. de Badières.

XI

Telle avait été la vie du galérien Lundi jusqu'au jour où Cartouche, trompé par une incroyable ressemblance, l'avait dénoncé au juge de Badières sous les titre et nom de Procureur Brichet, contre lesquels le forçat avait toujours protesté.

Maintenant, si le lecteur curieux nous demande la cause d'une aussi exacte ressemblance et surtout s'il désire avoir le motif qui jadis avait poussé M. de Vivonne à un peu de clémence envers le galérien évadé, nous prierons ce lecteur de faire encore avec nous un retours de près de soixante années dans le passé et de prêter toute son attention au récit suivant, qui aurait dû servir de prologue à notre histoire, car il y est question de Brichet premier, le père du défunt Brichet.

C'était aux premières années du règne de Louis XIV, quand, autour de ce monarque, de 24 ans, se pressait une cour jeune, voluptueuse, étincelante et de mœurs plus que faciles. A l'exemple de l'amoureux roi qui allait butinant les amours, sans rencontrer de cruelles, mais sans avoir encore pu se fixer, cette cour galante (où tous à peu près étaient amants et maîtresse) vivait dans l'enivrement des beaux ans et de l'avenir.

De tous ces insouciants et joyeux courtisans qui jetaient aux joies défendues le feu de leurs vingt ans, un des plus signalés était de Vivonne, favori du jeune roi, dont il avait l'âge.

Un jour que ce seigneur, en compagnie d'un comte Boisderny, battait le pavé de Paris, le hasard le fit passer devant le portail de l'église Saint-Gervais. L'entrée était obstruée par un groupe de petits bourgeois au milieu duquel se distinguait une jeune et jolie blonde, en costume de mariée..

Au lieu de la joie qui aurait dû éclairer ce frais visage, une vive contrariété l'assombrissait et on pouvait voir que, pour un peu, de grosses larmes allaient jaillir des doux et grands yeux de la mariée.

A côté d'elle, un grand et maigre garçon, qu'un flot de rubans à la boutonnière désignait pour le marié, s'efforçait de consoler l'affligée et de dissiper l'orage qui menaçait de troubler ce jour de noce qu'on est convenu d'appeler le plus beau de la vie.

Mais à tout ce qu'on lui disait, la mignonne blonde piétinait d'impatience et répondait!:

—Je vous avais bien prédit qu'il ne fallait pas compter sur lui...

Ce fut à ce moment que de Vivonne, qui passait, remarqua la gracieuse fille.

—Par Vénus! regarde donc, Boisderny, quelle gentille créature! dit-il à son compagnon.

—Oui, mais elle m'a tout l'air de se tenir à quatre pour ne pas pleurer, répliqua ce dernier.

—La marierait-on malgré elle à ce grand dadais? Voici ce que j'entends ne pas permettre! s'écria de Vivonne.

Et il se dirigea vers le groupe, qui s'écarta vite, vite, avec ce respect que la bourgeoisie témoignait alors à tout ce qui sentait le grand seigneur.

Le duc se trouva donc en présence de la mariée, qui l'avait regardé s'approcher sans trop de surprise.

—Comment vous appelez-vous, ma belle enfant! demanda-t-il.

—Encore Léonie Thureau... en attendant qu'il plaise à M. Luchat qu'on me nomme madame Brichet, répondit la blonde.

—Et qu'est-ce que M. Luchat? fit le duc.

—Le patron de mon mari, un procureur chez lequel Brichet est clerc. Il avait promis d'être notre témoin, mais il paraît qu'il se croit un trop haut personnage pour tenir sa parole.

—Pourquoi ne pas le remplacer?

—Ah! voilà ce que je dis à Brichet. Mais ce grand poltron-là craint d'indisposer son patron contre lui en prenant un autre témoin.

—De votre côté, vous voudriez être le plus tôt possible madame Brichet! demanda de Vivonne en riant.

—Dame! puisque j'ai tant fait de venir jusqu'à l'église, ce n'est pas pour m'en retourner demoiselle, fit la mariée avec une petite moue mutine.

Le duc était l'homme de l'imprévu et des résolutions promptement prises.

—Eh bien, je serai votre témoin, moi, dit-il. Je vous jure que non seulement je vaux M. Luchat, mais qu'il se tiendra même pour fort honoré de m'avoir eu pour remplaçant.

Et arrondissant le bras sur lequel la mariée posa résolument sa petite main, M. de Vivonne pénétra dans l'église, en entraînant après lui toute la noce du modeste clerc du procureur.

On juge quels yeux émerveillés ouvrirent tous ces petits bourgeois quand sur le régistre de la paroisse, à la place qu'aurait occupée la paraphe de M. Luchat, ils lurent les noms, titres et qualités du témoin que le ciel avait envoyé aux nouveaux époux Brichet.

A la sortie de l'église, quand on se sépara, de Vivonne planta deux sonores baisers sur les fraîches joues de la mariée, et avec le plus bel aplomb, il ajouta...:

—Au revoir... dans quelques mois, ma belle enfant.

Les deux baisers avaient déjà fait rougir le front de la jeune femme, la phrase qui les suivit donna aussitôt à sa rougeur une teinte cramoisie. Elle prit néanmoins un petit air de naïve ignorance, comme si le duc lui avait parlé hébreux.

—Oui, oui finaude! dit Vivonne riant, feignez de ne pas me comprendre... Mais votre mari est là pour savoir ce que je veux dire. Puisque le hasard m'a nommé témoin du ménage Brichet, j'entends bien ne pas m'en tenir à cette seule fois et être convoqué plus tard pour un baptême. Donc, au revoir..... dans quelques mois, ma jolie madame Brichet.

Et, riant comme un fou, le duc s'éloigna au bras du comte de Boisderny, qui l'accompagna jusqu'au seuil de l'hôtel de Mortemart que de Vivonne habitait, auprès de son père, avec ses trois sœurs, toutes trois jeunes et jolies femmes dont les noms devaient bientôt s'inscrire dans les fastes de la plus haute galanterie.

Une d'elles, toute parée, se tenait dans le salon d'honneur quand le duc, toujours riant, y fit son entrée.

—Vous êtes bien gai, Victor? fit-elle quand de Vivonne fut arrivé près d'elle.

—Ah! ma chère Athénaïs, laissez-moi vous raconter ce qui vient de m'arriver.

—Ce récit est-il si pressé que vous ne puissiez le retarder jusqu'au moment où nous serons en voiture! Car, mon frère, vous n'avez pas oublié que vous me devez conduire aujourd'hui à Fontainebleau où la Cour va passer sept mois.

—Par Vénus! Athénaïs, vous faites bien de me le rappeler, car, sur l'honneur, je l'avais oublié! avoua franchement de Vivonne.

Une heure après, un carosse à quatre chevaux portait le frère et la sœur vers Fontainebleau, séjour aimé de Louis XIV, qui, à cette époque, ne songeait pas à cette ruineuse folie, appelée, le château de Versailles, qu'il devait commettre vingt ans plus tard.

Plus jeune de deux années que son frère, Athanaïs de Mortemart, qui prochainement allait tant se faire connaître sous le nom de marquise de Montespan, était alors dans tout l'éclat de sa splendide beauté.

Tant d'autres avant nous, ont tracé le portrait de cette femme, que nous croyons inutile de détailler ici ce remarquable visage qui eût été le dernier mot de la beauté, si, trop souvent, il ne se fût durci sous l'expression de cette indomptable fierté qui perdit Mme de Montespan, alors que, moins amoureux, Louis XIV se laissa des exigences de cette femme altière.

Mais n'anticipons pas sur les évènements et ne nous occupons surtout que de ceux auxquels se mêla le nom de Brichet.

Au moment dont nous parlons, Mlle de Mortemart était dévorée par une fiévreuse soif de puissance et de célébrité. Par les voies ordinaires, cette ambition devait rester stérile. Il lui fallait donc demander le succès à des moyens coupables ou scandaleux et, dans ses orgueilleux rêves, elle avait souhaité le rôle de favorite du roi.

A cette époque où l'amour royal, loin d'entacher l'honneur d'une famille, était exploité comme un juste titre aux faveurs et aux dignités, le titre de favorite était la but de toutes les ambitions féminines.

Favorite du Roi... d'un Roi de vingt ans, c'est-à-dire d'un jeune homme ardant en ses désirs et généreux pour en obtenir la satisfaction, la place était belle à prendre.

Aussi courait-on au-devant du monarque et comme nous l'avons dit, il avait peu trouvé de cruelles, soit à l'ombre des charmilles des Tuileries, soit sous les sombres allées de Fontainebleau.

Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer cette facilité à obtenir n'avait pu fixer le monarque qui avait couru à d'autres victoires aussi faciles... et le titre de favorite était encore à obtenir.

Athénaïs de Mortemart avait-elle déjà subi un échec ou, à son arrivée à Fontainebleau, allait-elle entrer pour la première fois en lice, avec ses rivales, dans cette joute, dont le prix devait être le cœur du roi? Nous nous tairons à ce sujet.

Nous nous contenterons de dire qu'elle revint avec la cour quand, après sept mois de séjour, le roi quitta Fontainebleau.

Seulement, au lieu de rentrer à Paris, Mlle de Mortemart alla tout droit se réfugier dans un petit château, propriété de la famille, à quelques lieues de Chartres.

—Est-ce que ma sœur veut se faire religieuse? se demandait de Vivonne en songeant au profond isolement dans lequel se confinait Athénaïs.

Mais, au bout de six semaines que sa sœur habitait le pays chartrain, le duc reçut d'elle un billet par lequel Athénaïs le priait de venir la trouver tout de suite et sans souffler mot à quiconque de ce voyage.

Quatre jours après, il arrivait chez Mlle de Mortemart, qu'il trouva pâle et défaite.

—Est-ce que vous êtes malade, ma sœur? lui demanda-t-il.

—De rage, oui, fit-elle sèchement.

Athénaïs connaissait trop bien la morale facile de son frère pour prendre avec lui de grands détours.

(A suivre.)

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE

MILTON McDONALD, - Administrateur

ABONNEMENT (avec primes):

A Montréal, (livré à domicile)...$5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire ..... 1.00 " "

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada chez nos agents locaux et à nos bureaux.
Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
71 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tél. Bell: Main 613.
Rédaction—Nuit: No 2, rue St-George. Tél. Bell Main 2834.
Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.
Bureau à Paris (France): N. LACROIX, 10 rue de Rome.

MONTRÉAL, 27 DECEMBRE 1900

LA RETRAITE DE M. CORBY

M. Corby, élu pour Hastings Ouest, Ontario, a manifesté l'intention de résigner son mandat aussitôt que la loi lui permettra de le faire.

Cette retraite sera vivement regrettée dans le parti conservateur.

L'opposition perd un de ses membres les plus influents par le caractère, l'intelligence, la grande situation financière et par la largeur des idées.

M. Corby appartient à la phalange conservatrice d'Ontario, dont sir John A. Macdonald était la personnification. Comme son illustre chef, il fut l'adversaire intransigeant des programmes de lutte nationale et religieuse, et nous ne serions aucunement surpris d'apprendre que la préoccupation des menées de quelques agitateurs serait au fond de sa détermination.

Le mauvais état de sa santé l'empêcherait, a-t-il dit, de remplir ses devoirs de député.

Tout en respectant sa parole, il nous sera permis de croire, nous qui l'avons connu et vu à l'œuvre, que cette raison n'est pas la seule. Il a dû obéir à des considérations d'une nature bien plus grave pour se décider à quitter l'arène parlementaire avant même que d'y paraître de nouveau.

M. Corby doit envisager avec une profonde inquiétude patriotique le dangereux élément que certains politiciens ont introduit depuis plus d'un an dans la politique canadienne. Les élections du 7 novembre se sont faites, non pas sur le mérite ou le démérite des actes du gouvernement Laurier, mais en très grande partie sur la nationalité du chef du cabinet.

Le résultat électoral, dans les grandes provinces surtout, n'a pas d'autre explication satisfaisante.

Que la question de race s'affiche ouvertement sur les programmes des partis politiques, c'en est fait de l'ordre, du bien-être et de la sécurité du pays.

Sir W. Laurier aura beau faire de retentissantes tournées comme celles dont les journaux nous apportent les détails; il aura beau inviter ses auditoires à s'unir pour travailler à la grandeur et à la prospérité du pays,—aussi longtemps qu'il n'aura pas imposé silence à ses amis, ses paroles tomberont dans le vide. Il n'en restera rien, pas même l'écho des derniers applaudissements qui l'auront acclamé.

Ce n'est pas avec de vains discours que l'on conjure une situation pleines de dangers et de menaces.

Le parti conservateur de la province de Québec, qui a toujours compté sur M. Corby comme un de ses amis les plus fidèles et les plus loyaux, le verra disparaître du Parlement avec douleur. Son esprit conciliateur contenait les brouillons et les violents comme il s'en rencontre dans tous les groupements politiques, et son action s'inspirait d'un patriotisme aussi large, qu'éclairé. Lui parti, la tâche deviendra plus difficile aux hommes éminents dont il avait la confiance et le respect.

A tous égards la retraite du député d'Hastings-Ouest est infiniment regrettable.

ABUS DE COMPLIMENTS

En retour du vote que la province de Québec leur a donné les libéraux sont décidés à nous faire des compliments, tant que la crèche durera. Nous n'avons pas d'objection à cela. Nous acceptons les bonnes paroles en réduction de toutes les sottises qu'ils nous ont dites pendant vingt ans. Seulement, nous pouvons bien constater que l'enthousiasme en entraîne quelques-uns un peu loin. Par exemple, le "Free Press" de Winnipeg croit sans doute nous faire un compliment, mais il commet autre chose en écrivant ce qui suit:

"Que voyons-nous aujourd'hui, à la Chambre des Communes à Ottawa? Un spectateur restera là des semaines sans entendre un discours français. Ce n'est pas que les Canadiens-français s'abstiennent de prendre part aux débats, mais lorsqu'ils prennent la parole, règle générale, ils parlent en anglais. D'où vient donc que les représentants de la province de Québec tombent rapidement sous l'influence dominante de la majorité anglaise dans la Chambre des Communes, adoptant non-seulement le langage de la majorité, mais prenant part activement et intelligemment aux débats de commerce et de tarif qu'ils ne discutaient pas ou qu'ils discutaient d'une façon purement académique il y a quelques années à peine."

Tout cela revient à dire que le français disparaît de la Chambre des Communes.

Nous avons un premier ministre canadien-français, d'autres ministres qui se vantent d'un bout de l'année à l'autre que l'influence de la province de Québec augmente depuis qu'ils sont nos maîtres, mais malgré tout le français disparaît. Et c'est tant mieux dit le "Free Press." Pourtant, nous nous rappelons d'un temps où l'on parlait français à Ottawa, et ce n'était point une époque de décadence pour nous.

La minorité disparaît devant la majorité. Hélas, oui! mais ce n'est point pour notre avantage. Si nos hommes publics insistaient davantage sur le français, si le premier ministre lui-même donnait l'exemple de temps à autre, nous éviterions ces compliments qui ne sont rien moins que des cris de triomphe contre nous.

CLARK WALLACE

La "Patrie" publie hier, en dépêche spéciale, un article du "Courrier du Canada", publié au moins quatre à cinq jours auparavant, concernant la rumeur que le prochain chef du parti conservateur serait le nommé Clark Wallace.

"Il ne saurait être question, dit le "Courrier du Canada", de M. Clark Wallace, comme chef." Ce qui signifie que toutes ces rumeurs sont de pures inventions des libéraux répandues dans l'unique but de discréditer le parti conservateur dans l'opinion publique.

Rien ne donne à croire que le parti conservateur tende à se compromettre ainsi. M. Clark Wallace n'a pas joué le rôle d'un chef dans le dernier parlement. La dernière fois qu'il a arboré carrément son drapeau, c'était aux côtés de MM. Laurier, Charlton, Tarte, Brodeur et Préfontaine, etc. Depuis il a combattu dans les rangs du parti conservateur, mais comme simple soldat, parce que sur les questions fiscales, il pense que le tarif protecteur est plus en harmonie que le libre échange avec les besoins du Canada, mais il n'a pas fait davantage. Durant la dernière campagne électorale, il n'a pas même figuré à côté des chefs et nous ne croyons pas que la majorité conservatrice d'Ontario en soit fort enthousiasmée.

M. Clark Wallace a incontestablement du talent et de l'expérience, mais cela ne suffit point pour être chef. Il faut surtout du tact, de l'ampleur dans les idées, du prestige et du savoir-vivre, toutes choses dont l'ancien allié de M. Laurier est absolument dépourvu.

M. BOURBEAU ET LE "WITNESS"

Nous comprenons que le "Witness" n'éprouve aucune sympathie pour la mémoire de l'homme éminemment honnête et intelligent que fut M. Bourbeau. Mais s'il ne peut lui rendre justice, ne ferait-il pas mieux de se taire?

Lorsqu'il dit, par exemple, que dans toute sa carrière parlementaire M. Bourbeau n'ouvrit pas la bouche une seule fois, il calomnie sciemment le grand vainqueur de M. Laurier dans Arthabaska.

M. Bourbeau prenait ordinairement la parole sur les questions de protection et de libre échange qu'il traitait avec une science et un bon sens qui lui attiraient les applaudissements de toute la Chambre. Il discourait sérieusement, et son langage net, clair et convaincu l'avait mis au premier rang de la députation de sa province. Il dédaignait de parler sur tout et à propos de rien, et lorsqu'il se levait l'attention avec laquelle il était écouté témoignait de la haute estime en laquelle la Chambre tenait son opinion.

Il est vrai que le regretté défunt s'exprimait presque toujours en français, et pour le "Witness" et ses pareils parler français au Parlement c'est ne rien dire.

LA LEGALITE A L'HOTEL DE VILLE

M. l'échevin Martineau avait raison de demander au comité des finances de soumettre aux avocats de la Ville la question des pouvoirs du Conseil quant aux destitutions et à la diminution des salaires des fonctionnaires de la Corporation. Ces pouvoirs sont très limités, et ne peuvent être exercés qu'après certaines procédures préliminaires.

M. l'échevin Laporte, président du Comité des finances, a reçu hier l'opinion écrite des avocats de la Ville à ce sujet.

Suivant la charte, les recommandations du comité spécial des salaires présentées au Conseil pour diminuer les salaires et pour congédier un certain nombre d'employés seraient absolument illégales.

Tous les employés sont engagés à l'année, soit par le Conseil, soit par les divers comités; il s'ensuit qu'ils ne peuvent être congédiés que par une reconsidération du vote qui a approuvé leur nomination, et après avis donné.

S'ils sont congédiés, ils peuvent réclamer le montant en entier de leur salaire pour l'année.

Il faudrait donc, pour légaliser les destitutions et les réductions de salaire proposées, que toutes les résolutions du Conseil et des divers comités qui ont confirmé les nominations et fixé les salaires fussent d'abord reconsidérées.

Or, cette reconsidération exige le vote des trois-quarts des membres du Conseil pour être valable.

Il est probable que cette difficulté va forcer le Conseil d'ajourner les changements qu'il se proposait de faire dans le personnel de l'hôtel-de-ville.

Le "Journal" ne peut voir cet ajournement qu'avec plaisir. La réforme y gagnera d'être étudiée avec plus de soin et plus de calme. Au lieu d'une mesure hâtive, mal digérée et incomplète, nous aurons un projet qui mettra tout le service municipal sur un pied permanent d'efficacité, d'économie et de justice pour tous les intéressés.

LE SUCCESSEUR DU JUGE OUIMET

Trois rumeurs différentes circulent au sujet de la nomination du successeur du juge Ouimet.

La première dit que M. Robidoux viendra siéger à Montréal et que M. Fontaine, de St-Hyacinthe, lui succèdera aux Trois-Rivières.

La deuxième veut que M. Fontaine soit nommé directement à Montréal.

La troisième, plus mystérieuse, parle d'une combinaison qui favoriserait le transfert à Montréal de M. Robidoux. Celui-ci, dit-on, n'a aucune chance de venir à Montréal pour le moment, à moins que cette dernière combinaison ne réussisse, les chefs libéraux voulant le punir de son attitude vis-à-vis le premier ministre, M. Parent.

On télégraphie de Québec à la "Presse" que deux volontaires du contingent de Québec, revenant d'Afrique, ont été escortés à la citadelle sous escorte en punition d'une infraction à la discipline.

Il se peut que la nouvelle soit exagérée, mais si elle est vraie, il nous semble qu'à défaut de tête celui qui a infligé cette punition aurait dû avoir assez de cœur pour l'abréger de quelques heures en récompense des services rendus par ces soldats.

Napoléon qui n'était pas méchant guerrier après tout, avait d'autres moyens de se gagner l'affection de ses hommes.

M. D. O. BOURBEAU

Lundi dernier, veille de Noël, Victoriaville ou plutôt le comté d'Arthabaska, faisait au regretté Monsieur Désiré Olivier Bourbeau, de magnifiques funérailles. Une foule énorme et sympathique était accourue de toutes parts pour rendre les derniers devoirs à l'éminent citoyen qui a si puissamment contribué au développement de Victoriaville, comme centre industriel et manufacturier.

M. Bourbeau, dans le cours d'une existence tout particulièrement vouée au commerce, a toujours su conserver sa réputation d'homme intègre. Il était véritablement le "vir probus" chanté par le poète latin. L'habileté qu'il déployait dans toutes les affaires qu'il avait à transigner, sa loyauté, l'aménité de son caractère faisaient de tous ceux qui l'approchaient des amis. Aussi, lorsqu'en 1877, le parti conservateur voulut entreprendre contre sir Wilfrid une lutte que d'avance plusieurs chefs considérablement inutile, le choix se fixa sur M. Bourbeau. On sait dans quelles circonstances cette lutte mémorable s'ouvrit. Sir Wilfrid alors député du comté, venait d'être appelé au poste de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement MacKenzie, et briguait de nouveau les suffrages de ses électeurs. Nullement initié aux choses de la politique, sacrifiant ses intérêts privés aux exigences du parti, M. Bourbeau ne recula pas devant cette tâche herculéenne de lutter contre un si brillant adversaire qui avait pour lui le don de la parole et le prestige de ministre de la couronne. La lutte fut très courte; il n'en eut pas moins le temps de révéler au public des qualités remarquables qui lui valurent avec l'aide des amis et l'excès de confiance de son adversaire, une victoire inespérée.

Il fut deux autres fois victorieux, en 1878 et en 1882. En 1886 de regrettables événements politiques dont le contre-coup se fait encore sentir de nos jours, l'engagèrent à ne plus briguer les suffrages. D'ailleurs l'homme politique avait nui à l'homme de commerce et il était temps pour lui de songer aux intérêts de sa famille compromis par près de dix années de vie publique. Quelques-uns de ses adversaires politiques ont insinué qu'il n'avait pas osé affronter l'électorat, mais l'homme de 1877 était le même en 1886 et il n'était pas d'une trempe à se laisser facilement intimider. Non, ce qui a décidé M. Bourbeau à rentrer dans la vie privée ce n'est pas un sentiment de crainte ou de pusillanimité, mais le souci de sa famille. Sa retraite fut sans doute un malheur pour le parti, car de ce jour le comté fut perdu pour les conservateurs.

En 1890, alors que M. Mercier était dans tout l'éclat de sa fortune si brillante et si éphémère, M. Bourbeau fut sollicité par ses amis de disputer le mandat pour la législature locale à M. Girouard. Il savait la lutte inutile, il en prévoyait les résultats, mais en bon soldat, il accepta la tâche de sauver l'honneur du drapeau. Il fut battu, et content d'avoir fait ce dernier sacrifice pour son parti, il se livra plus ardemment à son commerce qu'il fit si bien prospérer qu'il laisse, paraît-il, une fortune de près de $70,000. En même temps il s'occupa beaucoup de la classe agricole, donnant l'exemple de l'énergie et du progrès soit par des conférences toujours bien goûtées, soit par des essais de culture perfectionnée ou des expériences souvent heureuses. L'industrie laitière, cette nouvelle richesse du pays, lui est en partie redevable des progrès accomplis dans ce comté. Il s'y livra avec bonheur et donna un exemple qui fut suivi par bien d'autres. Il était de plus l'âme dirigeante d'une des industries dont s'honore le plus Victoriaville, la manufacture de meubles qu'il a eu le temps, espérons-le, d'asseoir sur des bases solides. D'ailleurs, il laisse dans la personne de M. Paul Tourigny et de M. Achille Gagnon, des successeurs dignes de lui.

Esprit toujours en éveil, ami constant et dévoué du progrès, partout où le portaient son énergie et son intelligence le succès était assuré en autant qu'il est dans les prévisions humaines.

Des hommes de cette trempe et de ce caractère sont rares, et lorsqu'ils disparaissent, lorsque la mort impitoyable les enlève à un âge où ils pourraient être encore utiles à la société et à la patrie, on demeure un instant stupéfié, mais il nous reste une double consolation, d'abord celle de voir toutes les lèvres ne s'ouvrir que pour le regret et pour l'éloge et ensuite, la conviction qu'il va revivre dans les œuvres qu'il a créées et dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

A la femme courageuse qui lui survit, après l'avoir si efficacement et si noblement secondé, à toute la famille si cruellement éprouvée depuis deux ans, la plus chaleureuse et la plus sincère sympathie est acquise.

UN AMI.

Tribune Libre

Correspondance

J. H. LEDUC Ecr., ex-M.P.,
St-Léonard.

Monsieur,

Maintenant que la lutte est terminée et que le calme est rétabli, permettez-moi de donner franc et libre cours à mes remarques pour ce qui concerne les derniers événements. Vous n'avez pas été sans créer de nombreuses surprises, du commencement de la dernière bataille électorale jusqu'au soir du poll à vos anciens amis du comté de Nicolet, et ceux - ci sont encore à se demander quand s'éclaircira le mystère qui leur permet de faire mille et mille conjectures sur votre compte et sur votre conduite.

D'abord, pourquoi avez-vous ainsi mis les bois dans les roues du char de M. Milot, quand celui-ci, bien que vaincu par sa défaite du sept novembre dernier, avait encore le courage de se relever à la tête du parti pour le défendre, décidé plus que jamais à essayer de remporter victoire?

N'était-ce pas vous, M. Hector, qui sollicitiez les deux Tourigny, dont un est conservateur, à se présenter contre notre candidat choisi par la délégation libérale et accepté par M. Parent, qui l'a ensuite renié? Vous envoyiez dépêches sur dépêches pour empêcher et paralyser les démarches de M. Milot, obligé de se rendre à Québec pour obtenir de nouvelles instructions et perdre le plus précieux de son travail.

Et ces émissaires ou oiseaux de nuits chargés de faire tomber M. Milot dans un piège honteux, les avez-vous vus ou en avez-vous entendu parler?

Tout indique que vous êtes le Jonas politique, coupable et cause de ce malheureux dénouement qui nous entraîne à la ruine, pendant que presque partout ailleurs, nos amis triomphent et se réjouissent: on aurait dû vous jeter plus tôt à la mer, et aujourd'hui on n'aurait pas à lutter contre ce spectre qui se dresse devant nous pour nous écraser, en reconnaissance des services que nous vous avons rendus, pendant que tout jeune homme encore, nous vous faisions l'honneur de vous proclamer le premier libéral élu dans la vieille forteresse nicolétaine, arrachée à l'ennemi malgré toute la résistance possible du clergé et de l'épiscopat.

Jetez les yeux sur les paroisses qui, avec la vôtre, vous ont porté au triomphe, et vous verrez ensuite qu'il est bien facile de distinguer le point faible où notre armée n'a pu résister à celle que l'honorable E. J. Flynn a levée contre nous en moins d'une semaine.

N'était-ce point le bataillon de St-Léonard qui ne comptait que 38 derrière son drapeau? On vous appelait au téléphone et par télégramme, les conservateurs même ne voulaient rien croire de ce 38 et à chaque question vous fermiez la bouche. Ce n'est qu'à l'arrivée du train à Nicolet que le 38 devint officiel et fit retraiter nos amis ayant bombes, ferrailles et crêpes en main pour triompher et semer le deuil dans le camp ennemi, deuil que nous portons depuis que nous avons raté dans notre commencement de triomphe.

Vous aviez peut-être raison de vous cacher et de refuser de répondre quand, après le dépouillement du scrutin des paroisses libérales, notamment celles de Ste-Monique, St-Pierre les Becquets, St-Grégoire et Ste-Sophie, vous vous êtes enfin aperçu que vous et le cousin Achille étiez les seuls qui aviez viré le dos à vos amis pour faire la courbette devant Maître Parent.

Nous nous rappellerons longtemps cette tactique honteuse et nous tâcherons, en retour, de vous payer avec cette même monnaie; et puisque vos actes démontrent si clairement de quelle manière vous traitez vos amis, nous saurons plus tard vous remettre le change en réélisant M. Flynn, non pas comme chef d'opposition, mais comme Premier-Ministre pour remplacer ce Parent, qu'une simple opération césarienne, celle d'avoir sorti Robidoux de ses flancs, aurait fait tomber pour ne plus se relever, s'il n'eût trouvé devant lui le chemin tout tracé de Laurier pour grimper au pouvoir sans condition et sans programme?

UN CHEF LIBERAL.

Nicolet, 15 décembre 1900.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul en Belgique.

Nous lisons dans la "Gazette" de Liège du 12 décembre:

Le rapport annuel des Sociétés de Saint-Vincent de Paul du pays signale l'existence de 30 nouvelles conférences. En outre, un Conseil central et deux nouveaux Conseils particuliers ont été installés aux cours de l'exercice.

Dans la province d'Anvers, il y a 175 conférences dans trois nouvelles, comptant ensemble 927 membres actifs.

Dans le Brabant, on compte 118 sociétés groupées autour de 11 Conseils particuliers, dont le plus important—celui de Bruxelles — compte 35 conférences. Dans l'agglomération bruxelloise, 857 membres actifs distribuent plus de cent mille francs annuellement à 1,693 familles nécessiteuses.

Les conférences de la Flandre occidentale sont au nombre de 142, rattachées au Conseil central de Bruges.

Les Sociétés de Saint-Vincent de Paul de la Flandre orientale sont au nombre de 173, reliées entre elles par 17 Conseils particuliers. La ville de Gand compte à elle seule 40 conférences avec 500 membres actifs qui visitent 985 familles.

Dans le Hainaut, on compte 114 conférences groupées toutes, sauf deux, autour de quinze Conseils particuliers. Parmi ceux-ci, les plus importants sont ceux de Mons avec 24 conférences, et de Tournai avec 17 conférences.

Dans la circonscription de Namur, les 61 conférences rivalisent de zèle pour le bien des âmes.

Le Limbourg comprend quarante-neuf sociétés qui sont, elles aussi, animées d'un grand esprit de charité.

Dans le Luxembourg, le Conseil central déploie une grande activité, malgré les difficultés de communication et la rareté des pauvres.

Enfin, dans la province de Liège, nous avons actuellement 130 conférences comptant 1,882 membres actifs et visitant 4,320 familles. Les recettes se sont élevées à 179,250 francs.

Exposition d'art culinaire à Bruxelles

(Gazette de Liège)

Bruxelles, le 9 déc. 1900.

L'Exposition culinaire organisée à Bruxelles en décembre 1888, eut un très grand succès, particulièrement auprès des ménagères et des gourmets dont le nombre n'est pas moins grand en Belgique qu'en France. Depuis lors, on tenta, à différentes reprises, de renouveler un essai qui avait si bien réussi. Mais ce n'est qu'en ce dernier mois de la dernière année du siècle que le projet, si longtemps caressé, a pu être réalisé.

L'exposition culinaire, établie dans le vaste "hall" du Pôle Nord, a été ouverte samedi, à 2 heures, en la présence de LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Flandre. L'affluence des visiteurs était considérable. La visite de L. A. R. n'a pas duré moins de deux heures. Elles ont pris le plus vif intérêt aux produits exposés et ont trouvé un mot aimable pour chacun des exposants.

L'exposition, on peut le dire sans réticence, est en tous points réussie. Il y a de tout, c'est-à-dire de tout ce qui concerne l'alimentation, de tout ce qu'on mange et de tout ce qu'on boit. Produits de la boucherie, de la charcuterie, de la poissonnerie, de la boulangerie, de la pâtisserie, fruits, légumes, vins, liqueurs, eaux minérales, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Tout cela est exposé avec art, de la façon la plus appétissante, et même sans avoir faim, l'eau vous en vient à la bouche.

L'exposition est divisée en onze groupes, y compris les denrées coloniales, les produits de la laiterie et le dressage de tables. On jugera de l'importance de l'exposition: si nous disions que 244 firmes y ont pris part, et bon nombre d'entre elles d'une façon très importante.

Deux compartiments très visités sont celui où l'on fait la cuisine au gaz et celui où l'on fait la cuisine à l'électricité. Avec la cuisine à l'électricité; plus de charbon, plus de fumée, plus de casseroles noircies et, par un simple geste, du feu à volonté, peu ou beaucoup, selon les besoins. C'est réellement merveilleux et d'une propreté ravissante. L'électricité, on se plaît à l'espérer, remplacera avantageusement le charbon et le gaz dans la cuisine de l'avenir. Déjà la chose est entrée dans le domaine pratique, ce dont on peut parfaitement se rendre compte à l'Exposition ordinaire.

Au point de vue de la dépense du chauffage, la différence entre le prix de la cuisine au gaz et celui de la cuisine à l'électricité n'est pas d'un grand écart, mais ce sont les casseroles, bouilloires, etc., qui, spécialement préparées pour l'électricité, coutent fort cher. C'est ainsi qu'une bouilloire nickelée, d'une contenance de deux litres, revient à 46 francs; un pot à lait avec couvercle, contenant un litre, 38 francs; une casserole de deux litres, 46 francs, etc. Il y a ensuite les câbles de connexion dont les prix varient de 2 fr. 50 à 3 fr. 75 par appareil. Ce sont donc les frais de premier établissement qui, actuellement, sont assez élevés. Mais tout cela probablement se modifiera dans la suite.

L'exposition a été visitée aujourd'hui, dimanche, par LL. AA. RR. le prince Albert et la princesse Elisabeth. Malgré le prix d'entrée, qui avait été majoré à cette occasion, la foule était nombreuse. Le public bruxellois ne se lasse pas de rechercher toutes les occasions de voir la jeune princesse. Le fait est qu'elle est on ne peut plus aimable, et le gracieux sourire avec lequel elle rend les saluts qu'on lui fait, lui vaut toutes les sympathies. Le couple royal s'est, lui aussi, vivement intéressé au compartiment de la cuisine électrique.

J. K.

Argent économisé et douleurs soulagée par le grand remède domestique, l'Huile Électrique du Dr Thomas, dont une petite quantité suffit pour guérir un rhume, une plaie, une entaille, une contusion ou une entorse; pour soulager du lumbago, du rhumatisme, de la névralgie, des gerçures du mamelon, ou de l'inflammation du sein. 7-6

COURRIER de JOLIETTE

Fin d'une retraite—Belle cérémonie—Chant réussi

(Spécial au "Journal")

26 déc.

Je suis encore sous la douce impression des belles cérémonies qui ont eu lieu dans notre église depuis la messe de Minuit à hier soir.

La retraite préparatoire aux fêtes de Noël, tirait à sa fin et c'est avec un zèle d'affluence, de recueillement, d'empressement chez les fidèles, par du chant de la plus haute excellence, de la musique, je dirais, inspirée, que l'on préluda à la célébration de la messe de minuit.

Elle fut célébrée avec la plus grande solennité et le plus pompeux éclat.

Le chœur de chant dirigé et exercé par MM. J. Antonio Beaudoin et C. G. Hector Beaudoin, et composé de fort bonnes voix a rendu avec un grand succès, la messe composée sur les airs des Anciens Noëls".

Plusieurs autres morceaux de chant et les jolis cantiques de Noël, furent rendus avec beaucoup d'effet.

Durant la messe eut lieu la Communion générale des Hommes et des jeunes gens, ainsi que celle de plusieurs dames et demoiselles qui faisaient la Communion pour une seconde fois.

Près de 2,700 personnes se sont approchées de la Table Sainte, à la messe de Minuit.

Le jour de Noël à la grand'messe, le chant fut encore mieux exécuté que la veille s'il était possible.

Chantres et musiciens méritent les plus grands éloges et les meilleurs remerciements pour leur succès et leurs sacrifices.

Le sermon du jour a été prononcé par le Révérend Père Laganière, O. M. I., Le prédicateur fut très éloquent.

Dans l'après-midi, eut lieu le dernier exercice de cette retraite qui fut l'une des plus belles et des plus suivies que l'on ait vues à Joliette.

Les RR. PP. Dozois et Laganière, qui étaient chargés de la mission s'en sont acquittés avec le plus grand soin et le plus beau succès. Ils emportent avec eux les remerciements de toute la population de la paroisse de Joliette.

Une cérémonie bien touchante avait été préparée par les Directeurs et professeurs de l'école St-Viateur et par les Dames du Couvent de la Congrégation.

Plusieurs petits enfants de l'école avec flambeaux à la main, et des fillettes transformées en petits anges vinrent processionnellement dans le chœur et former autour du berceau de l'Enfant Jésus un cercle en forme de cœur, aux couleurs variées, puis descendirent par les allées latérales de l'Eglise, en procession, chantant des cantiques de Noël, quelques fillettes des plus jeunes portant le Petit Enfant Jésus.

Ce spectacle est difficile à décrire, mais il a été d'un effet émouvant et attendrissant.

VELOX.

Les Apéritifs sont presque tous poison

Le docteur Boucereaux, un des grandes sommités médicales de Paris, a étudié avec beaucoup de soin la marche ou plutôt le désastre causé par ces sortes de poisons, que l'on appelle apéritifs, afin de ne pas trop effrayer le consommateur. Le vermouth après un certain nombre d'années produit des douleurs intolérables et un paralysie des membres inférieurs. Les bitters, les amers et les cocktails entraînent des désordres des fonctions digestives en bien peu de temps. Les quinquinas si l'on en fait un usage immodéré, irritent d'abord l'estomac, puis le ruinent complètement. Enfin, l'absinthe affaiblit le cerveau, rend fou et cause une mort dans des crises de souffrances atroces. Le seul vin apéritif, dit ce célèbre médecin, que je puis recommander comme un tonique hygiénique, c'est le Vin St-Michel. Car ce vin possède des propriétés éminemment toniques et reconstituantes. C'est un apéritif qui excite l'appétit sans jamais itérer les fonctions digestives et qui facilite beaucoup le travail de la digestion.

Président de la République de Libéria

Sierra Leone, Afrique Oc., 26.

M. D. W. Coleman, président de Libéria, a donné sa démission le 11 décembre parce que sa politique de l'intérieur a été désapprouvée par la chambre.

M. G. W. Gibson, secrétaire d'état, a été élu président par la législature.

L'Ivrognerie

Est une maladie et peut être guérie chez soi, sans douleur, sans publicité, sans perte de temps, par l'usage du Remède Végétal Dixon.

C'est un spécifique infaillible contre l'alcoolisme. Le Dr Mackay, de Québec, aspécialiste dans le traitement des alcooliques, s'en sert dans son institut de Belmont Retreat, et dit qu'il est supérieur à tous les Gold Cures ou autre remèdes. Une visite à nos bureaux convaincra les plus incrédules ou renseignements complets envoyés gratis et sous pli cacheté sur demande. Adresse: J. B. Lalime, 572 rue St-Denis, Montréal.

jno

PENSEZ-Y

$5.00 vous ASSURENT un coffre-fort dans nos voûtes pour une année entière, absolument à l'abri du feu et des voleurs.

On peut avoir accès entre les heures de 9.30 et 5.30, excepté le samedi, lorsque les voûtes se ferment à 1.30 p.m.

Département spécial pour Dames.

POUR la SOMME de $5.00

Et plus, suivant la grandeur de la voûte, vous pouvez placer vos diamants et autres objets précieux, ainsi que les actes importants, etc., dans ces voûtes, à l'abri de tout risque de vol ou de feu. Emmagasinage pour valises, argenteries et tableaux.

TRUST DEPARTEMENT

L'attention des banquiers, avocats, hommes d'affaires, marchands de gros et de détail, est respectueusement attirée sur ce fait que cette compagnie agit en qualité de:—

Curateur aux successions Insolvables—Administrateur de Successions, Caution Judiciaire dans les Cours Civiles, Exécuteur Testamentaire, Gardien des Registres ou Agent de Transfert pour les Corporations; Placement d'Argent in Trust.

Sous la direction de son bureau, la compagnie garantissant le capital et l'intérêt.

BUREAU DE DIRECTION.

George Hague, président, Hon L. J. Forget, vice-président, R. Wilson-Smith, Edwin Hanson, Hector Mackenzie, Allan B. Macdonell, Frank W. Ross, and H. A. L. Strathy.

Montreal Trust and Deposit Co'y,

1707 RUE NOTRE-DAME.

La plus ancienne compagnie du genre dans cette ville.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS.

F. J. BISAILLON, C.R. ARTHUR BROSSARD, LL.B
HECTOR ROANNIS BISAILLON, LL.B.

Bisaillon & Brossard
AVOCATS.
No 11 ET 17 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES.
-1a MONTREAL.

F. D. MONK, C. R.
O A
No. 58, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER,
Tél. Main 1713. MONTREAL. 13-1a

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell,
Avocats
Bâtisse de la Canada Life, rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P. Victor E. Mitchell
Edouard Surveyer Lawrence Macfarlane
13-1a

ARTHUR LARAMÉE
AVOCAT
17, COTE DE LA PLACE D'ARMES
...MONTRÉAL.
Tél. Bell Main 338. 73-1a

J. CLEOPHAS LAMOTHE, L. L. B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 13
Rue Saint-Jacques, coin Saint-Lambert
Téléphone Bell Main 3555 207-jno

NOTAIRES.

...L DES MARCHANDS... TEL. BELL ...
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire. . . . .
58, RUE ST-JACQUES & 116, RUE VISITATION
MONTREAL. 50-1aa

ARGENT A PRETER
... PETITES SOMMES...
On prête de l'argent par petits et gros montants. Conditions faciles aux emprunteurs solvables.
W. J. PROULX, NOTAIRE,
Bureau du Soir: 30, rue St-Laurent. 15, Rue St-Jacques. 98-1a

DENTISTES.

DR. A. BROSSEAU
DENTISTE
7 Rue St-Laurent, Montréal.
Tel. Bell Main 2001. 17-1a

DR J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste
22, rue St-Laurent, Montréal.
Bell Tél. Main 2514 15-1a

ARTHUR LEMIEUX
HIRURGIEN-DENTISTE,
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis Montréal
Tel. Est 1424 6-1a

Trestler, Globensky & Martel,
DENTISTES
sont déménagés à leur ancien bureau
No 2 Rue St-Denis, coin Craig, Montreal.
...no

Dr R. A. BRAULT
Chirurgien-Dentiste
ANCIEN BUREAU DU DOCTEUR PEPIN
268, rue St-Laurent
Tél. Bell E. 1745.
Heures de Bureau: de 9 heures à 6.
282 jno

ARCHITECTES

L. Z. Gauthier
Architecte et Evaluateur
Bâtisse Banque d'Epargnes, 180 Rue St. Jacques
2me Plancher, No 7, Montréal. Bell Tel. Main 2287
124-1a

HOTELS ET RESTAURANTS.

HOTEL RIENDEAU
(Près le Palais de Justice et l'Hotel de Ville)
58-60, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTRÉAL. 30-1aa

HOTEL ST-JAMES
(Vis-à-vis la Gare Bonaventure).
Hôtel de premier ordre et entièrement aménagé, neuf. Cuisine sans égale.
Les tramways pour toutes les parties de la ville passent vis-à-vis l'hôtel.—Prix modérés.
THEO. LANCTOT,
81-1a Prop.

HOTEL RIGHELIEU
Nouveau propriétaire, L. A. Coté, ex-gérant de l'hôtel Riendeau.
L'Hôtel a été restauré. Il aura une direction sans reproche. Excellente cuisine et chambres confortables. Prix populaires.
719-jno

HOTEL JACQUES-CARTIER
21, 23, 25, 27
PLACE JACQUES-CARTIER
Près de la gare Viger et du débarcadère de toutes les lignes de navigation. Conditions spéciales aux touristes et aux sportifs.
W. J. STILLWELL, Bell Tel. (Main) 3925
PROPRIÉTAIRE.
118-1

RESTAURANT PARADIS,
Près du Palais de Justice
Pied-à-terre des AVOCATS et PLAIDEURS
Spécialité de liqueurs pures et cigares de choix. Cadeaux particuliers.
73-1 an

Demandez à votre Marchand les - - -
EAUX MAGI
...DES...
Sources Caledonia
Springs Duncan Saline
et les eaux sulfureuses blanches embouteillées à leurs sources, avec toutes leurs propriétés médicinales.
GURD & CIE.,
Seuls agents et embouteilleurs, ... Montréal.
55

LA MONOLINE.

LA MONOLINE est une machine à composer qui, à chaque révolution, fond une ligne complète de caractère en un seul morceau. La composition est faite par un seul ouvrier à l'aide d'un clavier ordinaire. Il ne faut qu'un seul homme pour faire fonctionner la machine, vu que la fonte, la distribution et les autres opérations se font automatiquement.

La MONOLINE, à l'exposition universelle de Chicago, en 1893, a reçu la plus haute mention, la médaille offerte à la meilleure machine fondant les lignes lui a été décernée, et son inventeur, M. W. S. Scudder, a reçu un diplôme spécial attestant le grand progrès réalisé dans l'invention et la construction des machines de cette espèce.

La MONOLINE est en usage au Canada depuis près de quatre ans, elle a donné complète satisfaction à ceux qui l'ont achetée et à ceux qui l'ont employée, comme le démontrent les témoignages, dont quelques-uns sont reproduits dans cette brochure.

Notre manufacture a la réputation d'être la mieux outillée pour la fabrication des machines à composer au Canada. Nous invitons cordialement les personnes intéressées et les mécaniciens en général à visiter notre usine, notre outillage et notre matérial spécial.

La MONOLINE offre plusieurs avantages qui la recommandent aux imprimeurs et aux éditeurs. Parmi ces avantages, nous citons :

LA SIMPLICITE—Son mécanisme est fort et solide ; chaque mouvement se fait à la vue de l'opérateur, de sorte que le risque d'un dérangement est beaucoup diminué.

LA DURABILITE—Les machines qui ont été quotidiennement en usage depuis près de quatre ans, montrent peu de signes d'usure ou de dépréciation.

L'ECONOMIE—La machine dépense la plus faible quantité possible de gaz ou de gazoline pour maintenir le métal à l'état fluide, et ne requiert qu'un dixième de cheval-vapeur pour son fonctionnement.

L'ADAPTABILITE—Dans la machine ordinaire, la justification peut, en un instant, être portée de douze à dix-huit m de 12, et l'on peut y adapter les caractères de n'importe quel point. Les matrices peuvent aussi facilement être changées de dimension sans aucun changement matériel dans la machine, qui s'adapte ainsi à une grande variété de travaux autre que la stricte composition du journal.

LA RAPIDITE—La capacité en vitesse de la machine n'est limitée que par l'habileté de l'ouvrier, car son mécanisme lui permet d'obéir au compositeur le plus agile.

LE CARACTERE.—Une grande variété de caractères nonpareil, minion, et de 8 points est maintenant prête à être livrée, et d'autres caractères sont ajoutés aussi rapidement qu'il sera nécessaire.

LES REPARATIONS.—N'importe quelle pièce de notre machine peut être facilement remplacée. Un catalogue montrant les parties du mécanisme et illustré en détail, est fourni à ceux qui se servent de la machine, pour que, si une réparation devient nécessaire, ils sachent quelle pièce commander. Les p[illegible] fournies [illegible] les mêmes garanties que la machine pour ce qui concerne leur adaptabilité et leur fonctionnement.

LES GARANTIES.— Certaines garanties déterminées sont insérées dans tout contrat de vente, quant à la vitesse, la durabili[illegible] des matrices, la protection contre la fonte ou l'exécution imparfaites.

Adressez toutes communications, demandes d'informations, etc., à la compagnie. "THE Canadian Composing Co., Ltd., 587-607 rue Beaudry, Montréal, Canada.

DES RECORDS.

LE BUT des promoteurs de la MACHINE A COMPOSER MONOLINE, a été d'obtenir et de placer sur le marché la machine la plus économique du monde. Que ce but ait été atteint, nous en avons la preuve par les rapports financiers fournis par ceux qui ont employé nos machines ; mais dans l'intérêt de ceux qui se rendent compte d'une machine à composer par des "records" nous insérons ci-contre des exemples du travail accompli par certains ouvriers dans différents ateliers et avec différentes sortes de caractères.

Ces chiffres donnent la moyenne hebdomadaire régulière faite par les hommes désignés, avec la copie ordinaire comme celle que l'on fournit aux journaux quotidiens. Il n'y a pas de doute qu'avec un plus grand nombre de MONOLINES installées et régulièrement en usage le nombre des compositeurs capables d'atteindre ces moyennes augmentera, et que l'on verra se produire des records merveilleux.

RAPPORT HEBDOMADAIRE COMPARATIF

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par T. CARTER, du "Chronicle," de Québec.

MACHINE BREVIER

JOURS	EMS
Dimanche...	30,600
Lundi ...	41,900
Mardi...	45,200
Mercredi...	44,200
Jeudi...	40,200
Vendredi...	44,400
Total...	261,500
Moyenne par heure...	5,450

Egal à 10,000 n.

ED. JACKSON, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par A. Sauvé, du "Journal", Montréal, Qué.

MACHINE NONPAREIL

JOURS	EMS
Dimanche...	47,310
Lundi...	51,090
Mardi...	43,950
Mercredi...	43,686
Jeudi...	45,360
Vendredi...	47,310
Total...	278,790
Moyenne par heure...	5,800

Equivalant à 11,600 n.

J. A. CARON, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par E. Browning, du "Sentinel Review," Woodstock, Ont.

MACHINE MINION

JOURS	EMS
Lundi...	42,500
Mardi...	42,500
Mercredi...	44,000
Jeudi...	43,000
Vendredi...	42,500
Samedi...	30,000
Total...	244,500
Moyenne par heure...	5,300

Equivalant à 10,600 n.

J. A. McLEAN, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par John McKigan, du "Sentinel Review", Woodstock, Ont.

MACHINE MINION

JOURS	EMS
Lundi...	42,000
Mardi...	41,500
Mercredi...	45,100
Jeudi...	41,300
Vendredi...	43,800
Samedi...	35,800
Total week, 46 hours...	249,500
Moyenne par heure...	5,400

Equivalant à 10,800 n.

J. A. McLEAN, Prote.

"LA PATRIE."

Montréal, 30 octobre 1899.

The Canadian Composing Co., Ltd.
587-589 rue Beaudry,
En Ville.

Messieurs,

Nous avons en activité huit Monolines, et vu l'augmentation considérable du chiffre de nos affaires, nous en avons commandé deux autres.

Il y a plus de trois ans que nous faisons usage de la Monoline, nous avons commencé en mars 1897 par trois machines, puis trois autres, et finalement deux autres, soit huit machines dont nous nous servons journellement.

Elles nous ont donné entière satisfaction et nous les trouvons aussi économiques et aussi efficaces que n'importe quelle autre. Elles sont simples de construction et se dérangent rarement ; quelques-unes sont constamment en usage pendant toute l'année, sans une heure d'interruption dans leur travail.

Nous sommes parfaitement satisfaits de la Monoline.

Votre dévoué,

L. J. TARTE,
Président
La Cie de Publication de la "Patrie," (Limitée.)

"THE BRITISH WHIG"

Kingston, Ont., avril, 1900.

Messieurs,

Depuis l'introduction des machines Monoline dans le bureau du "Whig", il y a dix-huit mois, le personnel a eu amplement l'opportunité d'en étudier le fonctionnement et les résultats économiques. En proportion de ce qu'elles coûtent, elles ont effectué dans la composition une beaucoup plus grande économie que nous en attendions. Pour ce qui concerne son fonctionnement, la Monoline est simple, ne se dérange pas facilement, nécessite un faible pouvoir moteur, et n'occupe pas plus d'espace qu'un casier ordinaire de typographe. Je possède actuellement sept machines, dont une pour les titres et une autre pour le caractère nonpareil, et je suis en état de publier un journal quotidien de huit pages, d'aussi bonne apparence que n'importe quel journal en Canada. La copie de la dernière heure est rapidement composée et le travail de l'atelier est plus facilement expédié qu'auparavant.

Votre dévoué,

Canadian Composing Co.,
Montréal, Que.

E. J. B. PENSE.

THE SENTINEL REVIEW

Woodstock, Ont., 24 février 1900

Cher monsieur Scudder,

A propos des quatre Monolines installées il y a un peu plus d'un an, je vous dirai qu'elles ont donné pleine et entière satisfaction. Nous sommes parfaitement satisfaits de la qualité de leur travail, et elles ont été constamment en usage sans le moindre accident. L'économie qu'elles réalisent est remarquable en comparaison de la composition à la main, bien que celle-ci soit aussi bon marché ici que dans n'importe quelle ville du pays.

Durant le mois passé, le total de la composition dans notre atelier, comprenant les gages des opérateurs, le gaz et autres dépenses, se chiffrait par $183.83. Le même travail, par la composition à la main, serait monté à $303.37 ; donc nous économisons $120.14 pour le mois, ou 68 pour cent. Si l'intérêt du prix des machines est déduit, la réduction est de $96.17 au 38 pour cent.

La somme de composition est de 140,000 à 220,000 ems par semaine de 50 heures, la meilleure journée d'ouvrage étant de 42,000 ems en 8 1-2 heures. Notre opinion est que la Monoline est la machine indispensable pour les ateliers comme le nôtre, et aussi pour la majorité des imprimeries dans le monde entier.

Je la recommande en parfaite connaissance de cause aux autres propriétaires de journaux.

Très sincèrement à vous.

ANDREW PATULLO.

W. S. Scudder, Esq.,
Montréal, Qué.

CHRONICLE PRINTING CO.

Québec, 20 mars 1900.

The Canadian Composing Co.
Montréal, P. Q.

Chers Messieurs,

Les trois Monolines installées depuis un an nous donnent entière satisfaction. Le plus habile opérateur compose plus de 40,000 ems par nuit de sept heures et demie. Nous en avons deux autres qui composent de 25,000 à 28,000 par nuit. Comme notre journal, pour paraitre le matin, se prépare pendant la nuit, nous payons dix cents [illegible] mille ce qui, combiné aux autres dépenses met le coût de la composition juste la [illegible] oitié de la composition à la main. Je considère que la Monoline est la machine de l'avenir.

Votre très dévoué,

HORACE WADES.

"THE DAILY TELEGRAPH".

Québec, 28 [illegible] 00.

"The Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal

Chers Messieurs,

Nous faisons usage des machines Monoline dans notre établissement depuis plus d'un an.

Je les ai choisies, après avoir apprécié ses avantages sur toutes les autres machines. Jamais, depuis leur installation, nous n'avons souffert d'un retard dans l'exécution de nos travaux, et nos machines sont aujourd'hui en meilleur état de nous rendre service qu'aux premiers jours de leur installation. Peu de temps après leur fonctionnement dans nos ateliers, nos compositeurs étaient capables de donner une somme avantageuse d'ouvrage, et aujourd'hui, ils composent au delà de 200,000 ems par semaine, sans effort apparent. En effet, les machines ont fait beaucoup plus que nous n'attendions d'elles, et nous ont donné pleine et entière satisfaction sous tous les rapports. Nous ne croyons pas pouvoir dire rien de plus favorable au sujet de la machine Monoline.

Votre très respectueux,

FRANK CARREL,
Prop. "Daily Telegraph".
" Saturday Budget ".

THE CENTRAL PRESS AGENCY, LIMITED.

Toronto, 31 mars 1900

Canada Composing Co., Ltd.,
Montreal, Que.,

Messieurs,

En ce qui concerne les Monolines qui ont été introduites dans notre atelier il y a quatre mois, nous devons vous dire qu'elles nous donnent entière satisfaction, et qu'elles s'adaptent mieux à la préparation des plaques que n'importe quelle autre machine que nous ayions essayée.

Notre commerce (celui de faire des plaques stéréotypées) exige une livraison journalière, constante et régulière, de caractères clairs, nets, bien coupés, conditions que vos machines remplissent.

Votre dévoué,

THE CENTRAL PRESS AGENCY,
Limited.
T. DIVER,
Manager.

"SHERBROOKE GAZETTE"

Sherbrooke, P. Q., le 14 avril 1900.

Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, Can.

Messieurs,

J'emploie depuis deux ans deux machines Monolines, et j'ai instruit mes employés à s'en servir utilement.

Depuis leur installation dans mon atelier, je me suis fié complètement à leur efficacité pour la composition de "The Gazette", aussi bien qu'à la composition d'un journal hebdomadaire français, "La Petite Presse" et elles n'ont jamais failli à la tâche de 4,000 ems à l'heure, faisant même beaucoup mieux dans les cas pressés.

Mon opinion personnelle, après deux ans d'expérience, est qu'aucun journal, soit quotidien ou hebdomadaire, n'est complet sans une machine à composer, et de toutes celles que j'ai étudiées, je préfère la Monoline, parce qu'elle est simple et moins susceptible de se déranger qu'aucune autre, et son ouvrage est des plus parfait dans le coulage des lignes.

Votre très dévoué,

GEO. H. BRADFORD
Publisher "Sherbrooke Gazette."

THE RECORDER PRINTING CO., LIMITED
Brockville, le 21 avril 1900.

The Canadian Composing Co.,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, P. Q.

Messieurs,

Il me paraît que votre Monoline va surpasser toutes les autres machines à composer. C'est particulièrement une machine idéale pour les ateliers comme le nôtre, vu qu'elle est si facile à opérer qu'un apprenti peut s'en rendre maître en quelques semaines, et si simple qu'on a besoin d'aucun machiniste pour la tenir en ordre. J'ai placé deux typographes à la case sur les machines placées dans l'atelier du "Recorder" et, bien qu'ils n'eussent jamais vu la Monoline auparavant, en très peu de jours, il se trouvaient en état d'accomplir une somme de travail qui réjouissait le cœur de l'éditeur et consternait les rédacteurs.

Je considère ces machines comme une des plus heureuses inventions du siècle pour économiser le travail.

Votre etc.,

Dictée par G. P. C.
The Recorder Printing Co., Limited.

"WELLAND TRIBUNE PRINTING HOUSE"

Welland, le 17 janvier 1900.

Canadian Composing Company,
587-589 rue Beaudry,
Montréal, P. Q.

Cher Messieurs,

Votre machine, depuis plus de six mois qu'elle est installée, nous a rendu de très grands services. Un de mes compositeurs, après trois jours d'apprentissage, opérait avec succès et n'a fait que progresser dans l'art de s'en servir. Je n'ai pas fait changer les matrices depuis, et j'ai reçu beaucoup de félicitations sur l'apparence du journal, qui a l'aspect d'un journal imprimé sur du caractère neuf. En effet, sous tous rapports, la machine a donné des preuves de son excellence au delà de nos garanties. L'opérateur après six mois d'exercice (souvent interrompu par l'apprentissage d'un élève), composait de 150,000 à 180,000 ems par semaine.

Votre dévoué,

J. J. SIDNEY,

THE SABISTON LITHO. & PUB. CO.

Montréal, 26 avril 1900

The Canadian Composing Co., Ltd.,
587-589 rue Beaudry,
Cité.

Messieurs,

Nous n'avons déterminé l'adoption de la Monoline pour notre travail qu'après en avoir fait un long essai afin de nous assurer de la sûreté, de la qualité de son travail, etc.

Notre seule machine qui fonctionne depuis à peu près huit mois entre les mains d'un opérateur compétent, produit une moyenne journalière de 35,000 ems de matière Brevier, claire, nette et bien adaptée au petit commerce d'un journal quotidien imprimé directement d'après les barres. Nous avons imprimé au-delà de 50,000 exemplaires directement d'après les barres, et le dernier exemplaire avait tout aussi bonne apparence que le premier.

Nous sommes entièrement satisfaits de notre machine et du travail qu'elle fait.

Bien à vous,

The Sabiston Litho. & Pub. Co.
par
S. SABISTON.

"THE TRUE WITNESS" PRINTING AND PUBLISHING CO.,

Montréal, le 20 avril 1900.

The Canadian Composing Co. Ltd.,
587 rue Beaudry,
En ville.

Messieurs,

En ce qui concerne la machine à composer Monoline que vous avez installée dans notre atelier, il y a un peu plus d'un an et demi, nous vous dirons qu'elle a donné entière satisfaction, et a amélioré notre journal sous le rapport typographique au point de le mettre sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre publication au Canada.

Notre opérateur compose chaque semaine, régulièrement, et sans aucun trouble, au-dessus de 200,000 ems de caractère, et la machine a été pour nous une source d'économie considérable.

Votre dévoué,

"The True Witness" Printing & Pub. Co.
MICHAEL BURK.
Président.

"THE TRIBUNE."

Toronto Junction, le 28 mars 1900.

M. W. S. Scudder,
Gérant.
The Canada Composing Co.,
Montréal.

Cher Monsieur Scudder,

Le résultat obtenu par l'usage de la Monoline dans mon atelier est très satisfaisant. Immédiatement après son installation, en octobre dernier, deux de mes compositeurs la mirent en œuvre, bien qu'aucun d'eux n'ait jamais touché à aucune machine à composer. La Monoline a été constamment en usage depuis. Les compositeurs opèrent à tour de rôle. Chacun d'eux est maintenant capable de composer 8,000 ems par heure. Je ne doute nullement que dans trois mois d'ici, un de nos opérateurs pourra composer 200,000 ems dans une semaine de 54 heures.

A l'exception d'une série de petits accidents qui ont suivi l'installation, la machine a été plus que satisfaisante. Le fils du soussigné, âgé de 15 ans, un écolier du High School a appris lui-même, dans ses moments de loisir, à manier la machine. Aucun accident ne lui est survenu, et il a pu, après quinze jours d'apprentissage, composer 2,000 ems à l'heure sans le moindre effort apparent.

La Monoline économise de l'argent, du temps et du caractère, tout en permettant de donner au journal l'apparence d'un journal imprimé sur un caractère neuf à chaque édition, et aussi nous donnant l'avantage de composer plusieurs colonnes de matières le jour où nous allons sous presse, chose qui a son mérite dans un atelier où le nombre d'employés est très limité. Elle est indispensable dans mon atelier.

Devant la possibilité d'acheter une Monoline, un éditeur ne peut plus faire la composition de son journal à la main pas plus qu'un fermier peut entreprendre de couper son foin avec une faux.

Sincèrement à vous,

A. B. RICE,

Deux Procès

Berlin, 24.

L'attention publique a été entièrement accaparée cette semaine par les crimes de hauts personnages.

La condamnation infligée à Sternberg, le banquier millionnaire (deux ans et demi de prison, avec cinq ans de privation de droits civils), satisfait la conscience publique et est justement méritée.

Sternberg a rapidement acquis une fortune, estimée à dix-huit millions, par des méthodes ténébreuses ; il a entretenu des relations sociales avec les hauts fonctionnaires civils et militaires, tout en cachant ses crimes les plus repoussants dans les bas-fonds de Berlin. Par son mariage il a été allié à des officiers de haut rang, et souscrivait libéralement aux œuvres charitables.

On a dit, pour sa défense, qu'il avait fait un testament laissant au gouvernement prussien sa fortune, à l'effet de fonder une institution d'assurance en faveur des ouvriers sans travail.

L'affaire Sternberg surexcite l'opinion et grossit l'imagination publique. La mort de von Meerscheidt Huellesen, le directeur suspendu du département criminel, annoncé à la même heure que la condamnation de Sternberg, a produit un effet tout particulièrement tragique.

Le public a aussitôt augure que le directeur s'était suicidé, mais les médecins certifient qu'il est mort d'une attaque d'apoplexie.

Von Meerscheidt s'était fait une réputation en introduisant en Allemagne le système anthropométrique Bertillon.

L'affaire Sternerg continuera longtemps à faire parler d'elle. On compte que Sternberg fera appel devant un tribunal supérieur; de plus, des poursuites de plusieurs personnes mêlées à la même affaire sont pendantes. Un certain nombre de témoins sont accusés de parjure, et trois avocats sont soumis à une enquête soit pour avoir agi d'une manière indigne de la profession, soit pour avoir tenté de circonvenir la justice.

La clameur publique, demandant la réforme de la police correctionnelle, et qui fut impuissante en 1897, à propos de l'affaire von Tausch, est devenue impérieuse; et on signale d'une source authentique que les autorités préparent des mesures de réforme.

L'autre grande sensation de cette semaine, l'arrestation des financiers administrateurs des banques hypothécaires attire une attention considérable. La presse fait ressortir la ressemblance existant avec l'affaire Sternberg, non discutable d'ailleurs, puisque de riches banquiers, faisant partie de la plus haute société ont pu pendant des années se livrer à des opérations frauduleuses. Le principal coupable, Sanden, faisait étalage de la plus haute oisiété. Il avait à Potsdam, dans une luxueuse villa, une chapelle privée. Sa maison était le centre de la plus haute société militaire et aristocratique. C'était le plus riche habitant de Potsdam payant annuellement 50,000 marcs d'impôts. Il a été démontré que les procédés commerciaux de Sanden étaient des plus louches. Il obligeait les emprunteurs de la banque à acheter un des terrains qu'il possédait, à des prix de fantaisie. Les pertes vont surtout ressenties surtout par les petits rentiers. La baisse survenue sur les obligations des deux banques représente déjà environ 175,000,000 de marcs. On considère comme certain que les administrateurs seront condamnés pour falsification des comptes à de longues années de prison.

Berlin, 24.

Le banquier Sternberg, récemment déclaré coupable d'offense à la morale publique, a fait appel devant le Reichs.Gericht ou cour suprême de l'empire.

COLLISION DE TRAMWAY

Cinq Canadiens renversés de voiture—Alp. Lacroix, de Fitchburg, grièvement blessé

Fitchburg, 24.

Le tramway 30 de la compagnie Fitchburg et Leominster, est venue en collision avec une voiture à deux sièges contenant François Dumas, Alphonse Lacroix, Narcisse Hancks, Philéas Picard, Pierre Rochon et Adrien Rochon, à 8 heures 30, samedi soir, en face du No. 291, rue Water.

Le contrecoup a renversé la voiture et jeté les six hommes dans la rue Alphonse Lacroix est tombé devant le filet qui au lieu de le ramasser l'a roulé sur une centaine de pieds. On ne croit pas qu'il survive à ses blessures.

Quand le tramway a enfin stoppé il a fallu ving-cinq hommes afin d'enlever Lacroix de la place où il était. Des agents de police ont porté le blessé au poste de la rue Water et ont fait venir quatre médecins Lacroix avait une blessure de 13 points à la jambe droite, des blessures au visage et par tout le corps. Il perdait aussi du sang par la bouche, le nez et les oreilles, signe de lésions internes. Son état était tel qu'on a fait mander M. l'abbé J. A. Gagnon, de l'église de l'Immaculée Conception pour lui administrer les derniers sacrements.

François Dumas avait une blessure à l'estomac et plusieurs contusions.

Narcisse Hanks avait une blessure de trois pouces sur une jambe, et une contusion sur l'autre.

Les trois occupants n'ont éprouvé que de légères blessures. La voiture est endommagée un peu.

Après que les quatre médecins l'eurent pansé, Lacroix fut transporté chez lui, 41 rue Pratt, dans la voiture d'ambulance. Les médecins ne se souviennent pas de faire de prédictions, ils espèrent cependant sauver leur patient si tout va bien.

Les six hommes s'en allaient à Leominster Dumas conduisait. Rendu à un endroit où la voie laisse peu de place à droite, il traversa pour se mettre à gauche. Au même instant le tramway fondit sur eux sans avoir sonné. Tous furent lancés dans la rue avant d'avoir pu même sauter. Quand le tramway fut arrêté, Lacroix était passé par dessous le filet et était appuyé sur la planche devant les roues. Sans des couvertes qui l'enveloppaient, il aurait été tué sur le coup.

Ce tramway était un "extra" conduit par le mécanicien Chandler et le conducteur Williams. D'après ceux qui ont été témoins de l'accident, le mécanicien avait renversé le courant et faisait l'impossible pour arrêter quand la collision s'est produite. Personne ne se souvient avoir entendu la cloche. La vitesse était de 12 milles à l'heure sans compter les arrêts.

Lacroix est âgé de 45 ans, marié, père de trois enfants et est employé à la filature Parkville.

Aux dernières nouvelles reçues, les médecins croient que Lacroix survivra à ses blessures, mais craignent qu'il ne soit infirme le reste de ses jours. Il a une fracture à un genou et une blessure à l'épine dorsale qui causent beaucoup d'anxiété. François Dumas est aussi plus blessé qu'il ne le pensait d'abord.

Depuis longtemps on se plaignait que les tramways allaient à une trop grande vitesse à l'endroit où est arrivé l'accident. Les employés ont refusé jusqu'à ce moment de dire un mot de ce qui est arrivé.

UN INCENDIE HISTORIQUE

Le chateau de Ligne et ses trésors artistiques—Ce qui a été sauvé

Paris, 26.

Le château de Beloeil, un des plus magnifiques châteaux moyen-âge de l'Europe, dont le nom, pendant plus de cinq siècles, a été associé avec celui de la famille de Ligne a été détruit par un incendie.

Tout ce qui reste encore debout du château c'est la maçonnerie noircie par le feu de ses tours extérieures. Le prince de Ligne, sa mère, la princesse douairière de Ligne, et son seul enfant, la princesse Suzanne, une jeune fille de 15 ans, se trouvaient à Beloeil lorsque l'incendie a eu lieu.

Le jeudi soir, la princesse Suzanne fit remarquer à son père qu'elle sentait une adeur de brulé, mais on ne fit pas attention à la remarque. Le vendredi matin, le feu qui avait couvé dans le centre du bâtiment éclata en un torrent de flammes. Les tuyaux défectueux du calorifère ont été cause de l'incendie.

Tous les habitants du petit village de Beloeil, les pompiers de Tournai et des villes voisines firent tout leur possible pour arrêter les flammes, et eussent réussi, n'eût été un fort vent qui souffiait du sud-est. En ce moment le parc de 15,000 acres, dessiné par Lenôtre en 1711, est rigoureusement gardé.

Personne n'est autorisé à approcher des ruines, où le prince en personne est occupé nuit et jour travaillant à classer les objets sauvés du sinistre, lesquels sont emmagasinés dans les étables, les pavillons, l'orangerie et les serres.

Contrairement aux rapports déjà publiés, les tableaux, bronzes, marbres et autres œuvres d'art, et la plupart des reliques historiques, comprenant des cadeaux et souvenirs de l'empereur Charles-Quint, de Philippe II, de Marie-Antoinette et de Napoléon Ier ont été sauvés. La princesse dit que cet heureux résultat est dû à la splendide conduite et aux courageux efforts des habitants de Beloeil, qui comme une grande famille, hommes femmes et enfants se sont mis à l'œuvre et ont travaillé avec une admirable énergie. Parmi les tableaux sauvés sont les 125 portraits de famille sur toile par Albert Durer, Holbein, Van Dyck, Rubens et Velazquez. Le superbe Cranach, dont la valeur seule était estimée à 700,000 francs par les compagnies d'assurance, est intact; intacts aussi les fameux bronzes de Cellini, les faïences de Bernard Palissy, les sculptures sur ivoire de Duquesne, la cuillère de bois qui a appartenu à Luther, la lettre autographe de saint Vincent de Paul, l'épée de Rubens et le glaive avec lequel les comtes d'Egmont et d'Hern ont été décapités. La bibliothèque en entier, d'une si grande valeur, et tous les vieux manuscrits qui forment une des plus précieuses collections du genre ont aussi été préservés. La collection des armes à feu, la plus complète en dehors de celles des musées nationaux, a été sauvée. Pas un seul tableau n'a été perdu, et les seules pertas en fait de peinture consistent en celles de quatre panneaux (peinture murale) reproduisant la mission du prince de Ligne à l'occasion du couronnement de la reine Victoria.

D'un autre côté un grand nombre de magnifiques meubles et tapisseries des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles ont été détruits, ainsi que de rares collections de porcelaine de Saxe et de Sèvres. Le prince a décidé de faire réédifier le château de façon à reproduire aussi fidèlement que possible ce que le feu a fait disparaître.

Nicolas ne partira pas avant le milieu de janvier

Saint-Pétersbourg, 26.

Le correspondant de la Presse associée a été informé par un des ministres d'Etat que l'empereur Nicolas, ainsi que les ministres des finances, de la guerre et des affaires étrangères, ne comptent pas quitter Livadia, où le tsar est en convalescence, avant le milieu de janvier.

Rétireront-elles leur adhésion ?

Londres, 26.

Une dépêche de Berlin, au "Standard" dit que le bruit court que les républiques du Centre-Amérique sont sur le point de retirer leur adhésion à la construction d'un canal par les Etats-Unis parce qu'elles désapprouvent les changements faits par le sénat américain au traité Hay-Pauncefote.

LA REVOLTE AU VENEZUELA

Curaçao (Antilles hollandaises), 21.

Celestino Peraza, ex-secrétaire général du président Castro, s'est insurgé contre le gouvernement du Vénézuela, près de Lezemta, dans le district deGudries ; 2,500 hommes de troupes vénézuéliennes sous les ordres du général Aristide Fandes ont été envoyés contre Peraza.

Les cors causent des douleurs intolérables. Le Halloway's Corn Cure enlève la maladie. Essayez-le et voyez combien il vous évitera de souffrance. 7-6

SI LE FOIE EST DERANGE

La Figure est blême, l'Estomac est gonflé et il y a des douleurs dans le Dos et les épaules. Les "Dr Chase's Kidney-Liver Pills" (Pilules pour le rein et le foie) agissent promptement et directement sur le Foie.

En examinant avec soin les symptômes suivants vous pouvez juger par vous-même si votre foie est paresseux et inactif. Le foie est le plus gros organe qui soit en rapport avec le système digestif et, filtrant la bile du sang, il est en très grande partie responsable de la santé de tout le corps.

Une sensation de gonflement et d'oppression à l'estomac, un teint pâle, blême, et une douleur dans les épaules et le dos sont parmi les indications d'un dérangement du foie.

Puis vient l'indigestion avec des gaz dans l'estomac, le mal de tête, une langue chargée, un goût amer dans la bouche, une dépression d'esprit et de découragement.

Les intestins fonctionnent mal, et la constipation alterne avec la diarrhée. La bile, laissée dans le sang par l'inactivité du foie, empoisonne le sang et cause des taches, des postules et des boutons.

L'influence du foie sur la santé des autres organes est si grande que les médecins ont appelé le foie le gouverneur et le contrôleur du corps.

L'ordonnance d'après laquelle les Docteur Chase's Kidney Liver Pills sont préparées, a été perfectionnée par le docteur dans son immense pratique et s'est trouvée être le plus grand régulateur du foie qu'on ait jamais découvert.

Elles agissent directement et promptement sur le foie, le rendent actif et vigoureux comme organe filtrant. En même temps, elles règlent et tonifient le rein et les intestins et remettent tout le système, filtrant et excrétoire en ordre d'activité naturelle.

Malgré la renommée des Dr. Chase's Kidney-Liver Pills par tout le continent, vous n'en connaitrez et n'en apprécierez jamais toute la valeur avant d'en faire usage, et alors vous apprendrez réellement pourquoi la vente en est si énorme.

En ces jours d'expérience avec toutes sortes de nouveaux remèdes et appareils de traitement, non éprouvés, c'est une satisfaction et un plaisir de savoir que vous pouvez vous servir de cette ordonnance de Dr. Chase et trouver un remède sûr et certain contre les nombreux et dangereux dérangements du foie, du rein et des intestins. "Dr Chase's Kidney-Liver Pills", une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les vendeurs, ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto, Ont.

Finance et Commerce :

La Bourse à MONTREAL, LONDRES, NEW-YORK

(Des bureaux du "Journal")

Mercredi, 26 déc. 1900.

La Bourse de Montréal réserve des surprises aux sceptiques, car en dépit du haut niveau actuel des prix, les opérations de la journée nous ont prouvé que la cote était susceptible d'atteindre des hauteurs nouvelles.

Sous l'impulsion d'un contingent de nouvelles rumeurs, le marché local a oublié qu'on était au lendemain des fêtes de Noel, et que la Bourse de Londres était aujourd'hui close et muette, que cette semaine finirait avec l'année et le siècle, que les fêtes du Nouvel An étaient proches, pour ne s'occuper que de la considération actuelle des valeurs, et pousser les cours afin de réaliser de beaux bénéfices qui varieront selon l'importance de la hausse, quand viendront sur le marché les dividendes de fin d'année, c'est-à-dire après le 31 décembre.

Le Pacifique Canadien, le Gaz et les Tramways de Montréal ont rivalisé aujourd'hui d'entrain et de fermeté.

En ce qui concerne le Pacifique, il est intéressant de noter que les recettes de la Compagnie, après avoir été en diminution constante, durant les derniers mois, semblent avoir atteint le point tournant et que la diminution va maintenant faire place à des plus-values. Les recettes de la semaine dernière, en effet, accusent une augmentation de $4,000 sur la période correspondante de l'année dernière: celle-ci avait été escomptée à Londres, où le stock faisait 92 7-8 lundi contre 91 1-4 samedi, et les immenses projets auxquels on associe, à tort ou à raison, le Pacifique Canadien et les autres grands chemins de fer de l'Ouest, ne sont pas, croyons-nous, étrangers à la grande demande qui se manifeste à Londres et à Montréal.

Le cours était en progression de 1½ au début de la séance ce matin, 91, monta à 91¼, puis après des fractions nombreuses fléchit à 90⅜, mais se releva dans l'après-midi au niveau initial et clôtura ferme à 91⅝, soit une plus-value de 2 points nets sur samedi. 3285 actions ont changé de mains pendant les deux séances. Le gaz a donné lieu à des transactions nombreuses, à des prix excessivement variables.

Ouvrant à 211¼, le cours abandonna 1 point dans la matinée à 210⅜; mais il se retrouva à 211 au début de la séance de l'après-midi, avec une hausse en perspective, attendu qu'à la moindre apparence de baisse, ordre était donné d'acheter. Ce ne fut pas long; en quelques bonds, le cours atteignit 213, recula à 212, puis revint à 213, ajouta ¼ et clôtura à 213 1-8, gagna 1-8 sur samedi et sur le cours d'ouverture. Les tramways de Montréal sont en demande et s'apprêtent à jouir de la prospérité générale et à occuper un plus haut niveau.

Ils sont encore loin des limiter extrêmes, et les gros bénéfices, obtenus pendant le dernier exercice, les désignent naturellement à l'attention des capitaux de placement. Une attaque a été faite ce matin, c'est un bon indice, car le cours a immédiatement gagné 3 points à 278 et s'y maintint toute la journée.

Les Toronto, les Twin City, la Royale, le Coton, le Richelieu et Ontario sont soutenus. Les mines sont plus faibles et négligées.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE LA MATINEE:

Pac. Can., 125 à 91; 50 à 91 1-8; 125 à 91 ¼; 25 à 91 1-8; 600 à 91; 100 à 90 7-8; 50 à 91; 10 à 91 1-4; 25 à 90 7-8; 350 à 91; 25 à 90 7-8; 125 à 90 ¾.

Tramways de Toronto — 100 à 109 1-8; 25 à 109 ¼; 200 à 109 1-8.

Tramways de Montréal — 100 à 278; 100 à 278, 25 à 278 ¼; 225 à 278.

Tramways nouveaux — 25 à 269.

Twin City — 125 à 70.

Richelieu et Ontario — 1 à 108 ¼.

Gaz Montréal — 50 à 211 ¾; 50 à 211½; 25 à 211; 25 à 210¾.

Royale Electrique — 10 à 207.

Coton Dominion — 200 à 93; 2 à 93; 50 à 93; 5 à 93.

Payne — 1500 à 75.

Republic — 500 à 61.

Câble Com. — 25 à 166; 25 à 166.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Pac. Can., — 25 à 91; 250 à 91 7-8; 300 à 91; 25 à 91 1-8; 125 à 91 1-4; 750 à 91½.

Tramways de Montréal — 50 à 278.

Tramways nouveaux — 25 à 269.

Tramways de Toronto xd — 400 à 109 ¼.

Twin City — 25 à 69 7-8.

Gaz Montréal — 10 à 211; 150 à 210¾; 162 à 211; 125 à 211½; 150 à 212; 275 à 213¼; 75 à 213; 100 à 212; 50 à 212 7-8; 50 à 212 1-4; 375 à 213; 25 à 213¼; 75 à 213 3-8.

Royale Electrique — 115 à 207.

Câble Com. — 75 à 166¼.

Coton Dom. — 50 à 93.

Payne — 1,000 à 75.

War Eagle — 1000 à 103.

Banque de Montréal — 2 à 255.

Banque de Commerce — 50 à 146.

Banque des Marchands — 20 à 155; 80 à 156; 5 à 155.

BOURSE DE MONTREAL.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers 1713 rue Notre Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Vendredi, le 26 Déc. 1900.

VALEURS	Demandé	Offre.	Demandé	Offre
	12.30 A.M.		3 P.M.	
Pacifique Canadien	90½	90¾	91¼	91½
Duluth Com	7	7½	6	
Do pref	17	18	17	18
St. Railway Montréal	278½	278	279	279
Do Do nouveau	269	268	269	268½
Do Toronto	109½	109½	109½	109¾
Do Halifax	96	97	99	97
Do St. Jean, do do	117½	118	117½	118
Twin City Transit	70	69½	70	69
Do do pref				
Cie Rich. & Ont	109	108½	110	108½
Cable Commercial xd	167	166	167	166
Télégraphe, Montréal	175	169	175	169
Téléphone Bell	175	174½	175	172
Gaz, Montréal	211	210½	213½	213¼
Royale Electrique xd	207	205½	209	206½
Halifax Heat Light				
Coton Montréal	145	135		135
Do Dominion	96	93	95	92½
Do Can. Coal	82	80	86	80
Do Marchands		150		150
Do Montmorency				
MINES.				
War Eagle	107	103	105	100
Republic	64	62	64	60
Payne	85	78	82	78
Montreal London				5
Virtue	31	29	40	29
North Star	95	88	95	
Dominion Coal Com				
Do Do pref xd				
Inter. Coal Com				
Do Do pref				
Flem Coal & Coke				
BANQUES				
Banque de Montréal	250	250	260	250
Do Ontario		124		124
Do Molsons	195	190	195	190½
Do de Toronto				
Do B. N. A				125
Do des Marchands	160	150	160	150
Do Marchands d'Halifax	190	175	190	176
Do de la N. E	235	224½	235	224½
Do des Cantons de l'E	160		160	
Do Union				
Do Ottawa	202		202	
Do Nationale				
Do de Québec				
Do Hochelaga	155		150	
Do Commerce	150	145	150	146
Laurentide Pulp Co				
DEBENTURES				
Lead Grant		100		100
N. W. Land	51	47	51	47
Halifax H. Light Bds	104	100	104	100
Can. Col. Cotton bds	100			
Dominion Coal bds				
Com. Cable, Coupon Reg				
Laurentide Pulp				

BOURSE DE LONDRES

La Bourse de Londres, ainsi que tous les marchés anglais, étaient fermés aujourd'hui.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 26 décembre.

Les vicissitudes du marché financier ont été nombreuses aujourd'hui, et l'on a remarqué surtout le retour de ce sentiment de fermeté, qui dominait le marché depuis quelque temps, et en éloigne toute menace de dépression.

L'ouverture fut brillante, mais la hausse fit long feu; le marché se recueillit alors de nouveau et sans porter attention à la liquidation qui ravageait par places, il reprit son attitude de fermeté, la faiblesse de certaines valeurs étant impuissante à affecter les cours en hausse.

La violente réaction qui eut lieu à midi, tenait surtout au caractère douteux de quelque hausse de début.

Les dénouantes plus-values de certaines valeurs spéciales de chemins de fer furent balayées et les cours de quelques-uns des gros chemins de fer tombèrent d'une fraction à un point au-dessous du niveau de samedi.

La chute violente du Western Pacifique eut une large influence sur la baisse, car la spéculation qui entoure cette valeur, a été le principal événement de ces derniers jours.

On redoubla de précautions quand le taux d'escompte toucha 86 pour cent, mais le retour à 5 pour cent à la fin de la journée, fut une cause de ralliement. Les baissiers se découragèrent et travaillèrent à se couvrir. Le Minnesota Pacific, le Reading, 1ere préférence, le People Gas et le Sucre ont surtout participé au recouvrement de la fin. La clôture se fit très irrégulière, mais le ton en était ferme.

On ne craint plus aucune complication sur le marché monétaire avant la fin de l'année.

L'ouverture du marché a été brillante et à la hausse:

S. & W., 45 1-8; Amal. Copper, 98 3-4; Atchison, prof., 88 3-5; B. & O., 142 3-8; B. & O., 88 1-8; B.R.T., 87 à 88 7-8; Cent. Tobacco, 40 1-8; Federal Steel, 56¼ à 56⅝; No. Pacific, 70; N.Y.C., 143; N.P., 84 1-2; Peoples Gas, 102⅝; R.I., 119 7-8; Reading, 1er préf., 69 ¾; St-Paul, 139 à 138; Sucre, 144½ à 144; Southern préf., 72¾; Southern Pacific, 45 ¼ à 45⅝; T.C. & I., 67; Tabac, 112⅛; Union Pacific, 77 5-8; do préf., 84¾; L.&N., 87½.

New-York, 26.

L'argent à vue, dernier prêt, à 4 à 6 p.c. dernier prêt, 4 p.c.

Papier de Commerce, 4¾ à 5¼.

Change sterling, 4.84 5-8 à demande et 4.80 7-8 à 4.81 à soixante jours.

Billets de Commerce, 4.80 à ½.

Argent en lingot, 64.

Piastres Mexicaines, 50.

Taux affichés, 4.81½ et 4.85½.

Obligations de l'Etat, fortes.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouvertures.	Clôture.	Ouvertures.	Clôture
	26 Déc.		22 Déc.	
Amer. Tobacco Co	114	113½	111¾	111
Am. Sugar Refin. Co	144½	144¾	139	138½
Do do pref				
Anaconda Mining Co	47½	47¾		
A. Top. & St Fe	47½	47¾	48½	48½
Do do pref	85½	85¾	86½	87¼
A. S. W	45½	45	43½	43½
Baltimore & Ohio	80½	80½	80¾	80¾
Do do pref	85½	85½		
Brooklyn Rpd Trans	86½	87½	78	78½
Canadian Pacific				
Canada Southern		57¾	58¼	58
Cpts. & Ohio	43	43¼	40	41¼
Chic. Burl. & Quincy	141½	141½	139½	140
Chicago Gas	102⅞	103½	99¾	99⅞
Chic. & N. W				
Chic. R. I. & Pac	119½	120	118	118½
Chic. Mil. & St. Paul	139	138½	102¾	103⅞
Continental Tob. com	40	38¾	38	38½
Do do pref		89		
Consolidated Gas N. Y	193	189½	190	191
Colorado Fuel and Iron	55	56	55½	55¾
Cleveland C. C. & St. L	72	71	71	70½
Delaware, Lack West		180½	188½	185½
Delaware & Hudson	126	125½	125½	125½
Denver & Rio com	29½	30	27½	28
do do pref		84½	85½	85½
Dulu S. Shore & Atl				
do do pref				
Federal Steel	56¾	57½	55½	56⅞
Do Do pref	77½	78		
General Electric		188	185	189
Glucose com		48½	48	47½
Ill Central		150		150
Jersey Central		146	144	145
Kansas and Tex pref	43½	45½	42½	44½
Lake Erie & West	48½	48		48
do do pref		114		
Louisville & Nashville	87½	87½	86	86½
Manhattan Elevated	118½	119	112	112½
Missouri Pacific	70	71¼	67¼	69½
Metropolitan Trac	172½	173½	172½	170
National Lead Co		19½		
North Pacific Com. new		82½	82	83½
Do do pref		87¾	86¾	76
N. Y. Central & Hud	143	142½	141	142
N.Y., Lake E. & West	26	25½	25	25½
" " 1pfd		41½	41	41½
" " 2pfd		50	58½	59½
N. Y. Ontario & West	59½	29½	28½	29
Omaha, com	125	155		
Pacific Mail	44½	43½	42	43
Pressed Steel, com	51	51		
Do do pref				
Phila. & Read all paid	24½	25½	24½	24½
Pullman				
Southern Ry. com	23½	23½	21¾	21½
Do do pref	72	72½	70¾	71½
Southern Pacific	46½	46½	42⅝	44½
Tenn. Coal & Iron	67	67	64½	62½
Texas Pacific	24½	24½	22½	23½
Twin City	69½	69½		
U. S. Leather Co	14½	14	13½	13½
Do do pref	75½	75½	74½	74½
U. S. Rubber Com		27	28	27½
Do do pref		77½	79½	79½
Union Pacific Com	77	77½	76½	77½
do do pref	85½	85½	83	82½
Wabash	12½	11½		
Lo do	25½	24½	25	25
Western Union Tel	82½	82½		

GRAINS ET FARINES

MARCHE LOCAL

Le marché aux grains est tranquille, tel qu'il est d'usage au lendemain de Noel et à la veille des fêtes du Nouvel An.

Il se fait quelques offres de détail, mais le ton du marché est soutenu.

L'avoine No. 2 est cotée à 30 cents en magasin, ou 24½ à 25 cents dans l'ouest. Les pois à 60 cents; et le sarrasin se vend 50 ½ cents pour l'exportation.

Le marché aux farines est tranquille à l'extrême.

Nous cotons:

Les patentes du printemps, 4.35; les fortes de boulangers, $3.90 à $4.05; les straight rollers, $3.20 à $3.40; en poches, $1.60 à $1.70; patentes d'hiver, $3.65 à $3.85.

Il est arrivé aujourd'hui, 12,000 boisseaux de blé; 14,00 de pois, 7200 d'avoine, 900 d'orge, et 2,300 barils de farine.

La "Visible Supply" augmente pour le blé de 391,000 minots et diminue, pour le blé-inde, de 574,000 minots, et pour l'avoine, de 631,000.

LE FOIN A MONTREAL

Les approvisionnements étant fort restreints, le marché local est très ferme, et l'on obtient quelque fois plus que les prix cotés.

Nous cotons:

No. 1, $9.50 à $10.50; No. 2, $8.50 à $9.-55; foin mêlé de trèfle, $7.50 à $8.00.

A BOSTON

	Grosses balles	Petites balles.
Foin choix	$18.00 à $19.00	$17.50 à $18.50
Foin No. 1	17.00 à 18.00	16.50 à 17.50
Foin No. 2	16.00 à 17.00	16.00 à 17.00
Foin No. 3	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Foin mêlé de trèfle	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Foin trèfle	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille de seigle long	16.00 à 17.00	
Paille mêlée	11.00 à 12.00	11.00 à 12.00
Paille d'avoine	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 26 décembre.

Le marché a été très calme aujourd'hui en général. L'expectative d'un rapport favorable du gouvernement demain et l'absence de demande déprimèrent le blé, mai clôturant ¼ en baisse.

Le maïs de décembre a clôturé 1 cent en baisse.

Celui de janvier une fraction en hausse, et mai sans changement.

L'avoine a clôturé sans changement.

Les provisions étaient en clôture 2½ à 7½ en baisse.

Arrivages demain:	
Blé, 175 chars;	6
Maïs, 84;	
Avoine, 310;	
28,000 porcs.	

BEURRE ET FROMAGE

Les marchés se ressentent des fêtes de Noel et du jour de l'An et sont complètement inactifs et sans couleur.

Les crémeries fraîches rapportent de 21 à 21½ cents; le beurre en petite tinette, se vend 22 cents.

Le fromage est nominal.

Liverpool est sans changement.

Il est arrivé aujourd'hui 298 boîtes de fromage et 356 tinettes de beurre.

New-York, 26.

Beurre soutenu: crémeries, 17 à 25 cents; manufacturé 11½ à 16; imitation, 14½ à 19; de ferme, 16 à 23.

Fromage ferme, fancy d'automne, grand, 11¼ à 11½c; petit, 11¾ à 12c.

Oeufs fermes, de l'Etat, 24 à 26; de l'ouest, 25 cents; marque régulière, 19 cents à 23 cents.

Chicago, 26.

Beurre calme, crémeries, 15 à 23 de ferme, 12 à 20c.

Fromage, actif, 10¾ à 11¼c.

Oeufs tranquilles; frais, 20.

PRODUITS DE LA FERME

Les œufs strictement frais, font 22 à 25 cts. la douzaine.

Nous cotons les œufs conservés de 15 à 17c.

Le miel est en demande modérée. Les premières qualités de blanc, font de 11 à 12 cents et le brun, 9 à 10 cents. Le blanc coulé 9c à 9½c, et le brun coulé, 7½ à 8c.

Les perdrix se vendent 80 cents la paire, pour la première qualité; le No 2 fait de 50 à 60 cts.

Les volailles sont plus faibles: Nous cotons: dindes, 9 cents la livre; canards, 8 cents la livre; oies, 5 à 6 cts la livre; poulets, 6½ à 7½c.

Les patates sont à prix fermes.... Elles se vendent aux commerçants 45c, la poche de 90 livres par lots de char; sur le marché de détail, on cote 53c. la poche.

Le Sucre

New-York, 26.

Sucre brut soutenu: de raffinerie, 3 7-8; centrifugal, 9 3-8; sucre de mélasse, 3 5-8; raffiné tranquille. Standard, 5.40; confiseurs, 5.-40; moulu, 4.85; en pains, 6.00; concassé, 6; en poudre, 5.70; granulé, 5.60; cubes, 5.75.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché aux provisions est actif et la demande est bonne pour toutes les lignes.

Nous cotons le lard canadien, short cut au baril, $18.50, et le lard de l'ouest, $19.50 à $20.00. Le jambon de 11c à 14c la livre, le lard fumé, de 12 à 14c; le saindoux canadien composé, $1.55 à $1.60 le seau, et le saindoux pur, $2.10 à $2.40.

Lard en carcasse, $7.50.

Il est arrivé aujourd'hui, 1055 lards en carcasse, 12 colis de viande, et 1,045 colis de saindoux.

A TORONTO

Toronto, 26.

Ventes de l'avant-midi:

G. Star, 1,000 à 1 3-8; 1,000 à 1½; 500 à 1½.

WhiteBear, 1,500 à 4 3-8; 4,500 à 4 1-4;

Winnipeg, 500 à 2¼;

Sloc. Sov., 6,000 à 7.

Ventes de l'après-midi:

Big Three, 2,500 à 1¾.

Golden Star, 500 à 1 3-8.

White Bear, 500, 500, 500, 500, 500 à 4¼; 500 à 4 1-4.

Centre Star, 500 à 139.

Deer Trail, 500 à 2 3-8; 500 à 2 5-8; 500, 500 5,000 à 2 -5-85,000 à 2½.

VALEURS MINIERES

Ventes de l'avant midi:

Big Three, 500 à 1¾; 200 à 1½.

Republic, 1,000 à 62½.

Granby Smelter, 1,000 à 39; 500 à 39.

Slocan Sov., 500 à 7¾; 500 à 8.

Ventes de l'après-midi:

Dominion Coos., 2,000 à 3½.

Granby Smelter, 1,000 à 39; 500 à 39.

Oregon, 500 à 17; 500 à 17.

Virtue, 500 à 31.

Chicago 26.

Les principales valeurs ont clôturé comme suit:

Blé No. 2, décembre, 69 7-8; janvier, 70 1-8; mai, 72 3-4.

Maïs, No. 2, déc., 36 3-4; janvier, 36 7-8 à 36; mai, 36¾.

Avoine, déc., 21 3-4 à 1-2. Janvier, 21½, mai 22 5-8.

Lard, janv., 12.12 1-2; mai, 12.15.

Saindoux, déc., 6.87½; janv., 6.77½; mai, 6.90.

Côtes, janvier, 6.25; mai, 6.35.

Farine calme:

Arrivages; farine, 79,000; blé, 372,000; maïs, 1,186,000;

Avoine, 329,000; Seigle, 110,000; orge, 186,000.

Expéditions, farine, 52,000; blé, 20,000; maïs 222,000; avoine, 233,000; seigle, 8,000; orge, 36,000.

VALEURS MINIERES.

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois, Thibeaudeau, courtier en mines. Ch. 901 bâtisse New York Life

Mercredi, le 26 Déc. 1900.

VALEURS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	12.30 A. M.		3 P.M.	
Payne	75	72½	76	74½
War Eagle	103	99	103	98
Septimbe	68	60	65	68
North Star	92	88	92	87
Virtue	21½	29	35	30
Montreal London	6	5	8½	6½
Big Three	1¾	1½	1¾	1¾
Brandon & C	4	3	7	5½
California	4½	3½	4½	3½
Canada G. Fields	8	7½	8	7½
Caribeo Hyd		150		
Evening star	6	8	6	
Gold Hills Dev	8		24½	40
Knob Hill	55½	47½	52	
Monte Christo	3		3	
Montreal G. F	3½		8½	
Noble Five	8	1½	7	1½
Novelty	1½		2	2½
Old Ironsides	75	64	75	64
Virginia	24	1	24	1
Rambler Car	30	20	32	30
Bullion	50		50	
Morrisson	4½	1		
Golden Star pois	2½		6	
Slocan Sov	9	7½	10	7½
Winnipeg				
Deer Trail Cons	3	1½	2½	1½
Dupont Mg. Co	25		25	
VALEURS NON INSCRITES				
Decca	3		4	
Dominion Con	4	3½	4	3½
Oregon	17½	16½	17	16
Granby Smelter	39	38	39	38
Majestic	10	8	10	8
Fairview	3	1½		
Giaut				
White Bear		4½		4½
Grey Eagle	60	40		40
Certainty	12	5	12	5

COTON

New-York, 26.

Le coton sur place a clôturé calme: middling uplands 10 5-16; do golf, 10 9-16. Ventes, 2,-022 balles.

Les cotons futurs ont ouvert soutenus:

Déc., 9.98; janv., 9.64; fev., 9.46; avril, 9.-39; mai, 9.38; juin, 9.35; juillet, 9.30; août 9.08; sept., 8.42; oct., 8.61.

Ils ont clôturé à prix soutenus:

Déc., 9.99; janvier, 9.53; février, 9.33; mars, 9.38; avril, 9.29; mai, 9.26; juin, 9.23; juillet, 9.18; août, 8.95; septembre, 8.36; octobre, 8.00.

LES LITIERES

La litière est une couche de matière d'origine végétale ou minérale, placée en dessous des animaux dans les écuries, les étables, les porcheries; elle a pour but de fournir un couchage sec, mou et sain aux animaux, aussi doit-elle être spongieuse et élastique, absorber facilement les liquides et même les gaz, et être peu conductrice de la chaleur; enfin et surtout avec elle les liquides riches et éléments fertilisants indépendamment de sa teneur propre en matières organiques, elle donne l'engrais le plus précieux pour l'agriculteur, le fumier de ferme.

Litières végétales—De nombreuses substances d'origine végétale peuvent être utilisées pour la confection des litières, mais il faut ranger, au premier rang, les pailles des céréales; la paille du blé, élastique et résistant bien à l'écrasement est la plus employée; celle du seigle, plus fine et moins riche en azote et en acide phosphorique, mais plus brillante et se tenant bien, n'est guère utilisée que dans les écuries de luxe; celle d'avoine s'écrase très facilement, et on la destine, généralement à l'alimentation des animaux de la ferme; enfin, celle d'orge n'est guère donnée en litière, à cause des nombreuses barbes qu'elle renferme qu'aux bêtes ovines et porcines, elle est spongieuse et se mélange bien aux excréments.

Les pailles de fèves, celles de haricots et de sarrazin, les chaumes de colza et d'œillette, les fanes de pommes de terre et celles de topinambour, seraient employés avec beaucoup d'avantage pour la préparation des litières; ces résidus sont durs, ligneux et leur pouvoir d'absorption pour les liquides est peu élevé; mais on remédie à ces inconvénients par le hachage et l'exécution d'un broyage sommaire fait au pied des animaux ou mieux avec un croskill.

Les feuilles d'arbres peuvent également rendre de grands services dans les régions forestières, mais elles livrent un couchage froid, peu spongieux, se tassant très facilement et absorbant peu les liquides: le fumier qu'elles produisent est motteux, difficile à épandre et de décomposition lente; de plus, les feuilles de quelques feuillus, celles du chêne notamment, très riches en tanin, en se décomposant au contact des urines, donnent naissance à des produits acides et susceptibles, si l'on ne ne prend quelques soins particuliers, de ramollir la corne des pieds et même d'amener la production d'accidents graves (mal mite), chez les laitières; des observations semblables sont à répéter à propos de la sciure de bois, dont l'emploi est souvent économique.

Les fougères, les bruyères et les genêts, très abondants dans certaines régions et assez faciles à récolter, sont souvent substitués à la paille, mais leurs organes deviennent rapidement ligneux; il faut faire leur récolte de très bonne heure et augmenter, par le hachage et par un broyage sommaire, leur pouvoir d'absorption toujours peu élevé; les carex et autres plantes des marais ne sont pas non plus à dédaigner; on les sèche au préalable, comme le foin ordinaire.

Litières minérales—Elles sont en usage dans quelques pays où la paille est peu abondante. Les terres humeuses (curures de fossés, terres de défrichement de prairies, etc.,) et légères, sont les plus avantageuses; on les extrait en été, et, après dessication au soleil, on les conserve, jusqu'au moment de leur emploi, sous des hangars; elles retiennent bien les matières volatiles, mais leur pouvoir d'absorption pour les liquides est très faible, aussi leur emploi exclusif n'est-il guère recommandable que pour les bergeries; dans les autres bâtiments, le mieux est de disposer la terre en couche plus ou moins épaisse, sous une légère couverture de paille. Le fumier produit est compacte et fermente régulièrement; malheureusement son poids très élevé rend les transports difficiles et onéreux.

Litières de paille—Le mieux serait de hacher la paille avant son emploi; on augmente ainsi considérablement son pouvoir d'absorption, on réalise une notable économie par le fait même, et l'on obtient des fumiers plus humides et plus riches; l'épandage doit être uniforme sur toute la sole et se prolonger suffisamment en arrière pour éviter tout contact douloureux avec le sol et pour recueillir toutes les déjections.

Celles-ci doivent être enlevées au jour le jour. Le renouvellement de la litière doit être fréquent dans les écuries; dans les étables, on le fait tous les 8 ou 15 jours et, dans les bergeries, à de longs intervalles.

Sciure de bois—L'emploi de la sciure de bois réclame une première mise d'une vingtaine de livres sous chaque animal et un apport journalier de quatre livres environ pour l'entretien; les meilleures sciures sont celles des résineux, de chataigner et de peuplier; celles de chêne et de hêtre ne doivent être utilisées qu'avec précaution; les unes et les autres ne doivent être réunies qu'en petits tas et sous des hangars bien aérés, car elles s'échauffient facilement, surtout quand elles sont fraîches et trop tassées.

Enfin, les litières de feuilles doivent être fréquemment renouvelées et toutes les parties souillées doivent être enlevées chaque jour, en même temps que l'on ramène en arrière de la matière encore fraîche.

ALIMENTATION ECONOMIQUE

Pendant l'hiver, la plus grande partie des produits de la ferme est employés à l'alimentation du bétail. Il va sans dire que cette façon de dépenser ces produits, doit et peut rapporter de meilleurs bénéfices que la vente pure et simple, c'est-à-dire que le cultivateur non seulement, doit recouvrer l'argent qu'il a dépensé pour semer, récolter, etc., mais encore, obtenir une rémunération aussi élevée que possible pour ses travaux. Ce résultat est-il généralement obtenu par l'alimentation des animaux pendant l'hiver? S'il ne l'est pas, il y a perte évidemment. Et cette perte existe dans la majorité des cas, car il est notoire qu'une petite proportion seulement des animaux de ferme sont, au printemps en meilleure condition que lors de l'établement, de sorte que pour en retirer profit pendant l'été, il faut encourir un surcroit de dépenses.

Le fumier, il est vrai, n'est pas sans valeur, mais il ne saurait jamais dans tous les cas, compenser le coût de la nourriture et des soins indispensables donnés aux bêtes. Donc, il ne peut y avoir de profit à retirer avec les animaux d'hivernement qu'en autant que ceux-ci seront en bonne condition au printemps quand on les mettra au pâturage.

On pense communément et bien à tort que l'hiver est une saison de repos pour les cultivateurs et que le bétail alors ne doit recevoir aucune attention spéciale, que tout sera pour le mieux s'il est encore vivant au printemps et que ce sera le temps alors de le soigner pour que rapidement il soit en état de rapporter profit pendant l'été. Ceci n'est guère de progrès. Quand les bêtes auront dépéri pendant six mois, elles ne pourront, le reste de l'année que bien juste reprendre ce qu'elles auront perdu, de sorte qu'elles resteront toujours à peu près au même point. Tandis que si rien n'est perdu durant l'hivernement, beaucoup sera gagné pendant l'été, il ne saurait en être autrement. Les effets d'une alimentation mauvaise ou insuffisante se perpétuent très longtemps, plus d'une saison souvent.

Or, si vous nourrissez vos chevaux ou vos vaches à la paille pendant tout l'hiver, outre que ces animaux seront maigres et chétifs pendant cette saison, ils ne pourront redevenir en excellente condition même à l'été, quelque bon pâturage qu'ils aient. Du moins ce résultat ne sera-t-il atteint qu'à la fin de la saison. Naturellement, tout le contraire aura lieu, si vous avez soin de donner à vos animaux une nourriture d'hiver saine, fortifiante et abondante. Quand arrivera le printemps, le bétail sera en bon ordre et tout prêt à donner à son propriétaire les meilleurs bénéfices possibles.

Donner aux animaux une alimentation d'hiver, excellente sous tous rapport, c'est un peu, direz-vous, avancer de l'argent, c'est admis, mais, pour cet argent, vous retirerez sûrement un intérêt fort élevé. C'est la même chose absolument qu'une semence de bon grain dans une bonne terre.

Maintenant, que faut-il entendre par une bonne alimentation d'hiver? Il y a dans la nourriture à considérer la quantité et la qualité. Les produits de bonne qualité sont plus économique, meilleurs, en un mot, ils sont nécessaires. Rien ne doit être perdu. Ce n'est pas un bon système que celui qui consiste à être prodigue, se basant sur cette donnée que rien ne se gaspille, que ce qui n'est pas bon pour les chevaux, l'est pour pour les vaches, et ce que celles-ci ne mangent pas, on peut toujours le donner aux veaux, puis aux porcs, puis aux poules, etc. Cela ne devrait pas être. A chacun la nourriture qui lui convient. Tout le fourrage doit être soigneusement coupé, et le grain broyé aussi fin que possible. Celui-ci mêlé au fourrage ainsi coupé, arrosé et légèrement salé forme un substitut très convenable et qui, donné en suffisante quantité, entretiendra le bétail en ordre parfait.

LA CHAUX

(Suite de l'article publié sous ce titre dans le numéro du 6 décembre).

Fréquemment, soit pour économiser la main-d'œuvre, soit pour opérer un épandage plus uniforme, on mélange la chaux à d'autres matières fertilisantes: engrais chimiques, fumier de ferme, engrais verts.

Cette pratique, quelquefois utile, est parfois aussi condamnable, à cause des déperditions importantes d'ammoniaque qu'elle occasionne. C'est ainsi que le sulfate d'ammoniaque et les autres engrais renfermant l'azote ammoniacal ou pouvant en dégager, comme les guanos, ne peuvent être mélangés à la chaux si l'on ne veut pas s'exposer à des pertes considérables; car il ne faut pas l'oublier, il s'agit ici de l'élément coûtant le plus cher à la culture, l'azote.

"C'est à cause de la chaux qu'elles renferment, que les scories de déphosphoration, ne peuvent non plus être utilisées en même temps que les engrais ammoniacaux."

Si une terre réclame une application de chaux, en même temps qu'une fumure azotée, il est préférable d'utiliser l'azote du nitrate de soude, sur lequel la chaux n'a pas d'action directe.

Les sels de potasse peuvent aussi rester en contact avec elles sans inconvénient.

Les engrais phosphatés doivent être appliqués assez longtemps avant la chaux. Les superphosphates renfermant l'acide phosphorique à l'état soluble, en présence de la chaux, peuvent devenir phosphate de chaux tribasique insoluble.

La matière organique peut exercer une action dissolvante sur les phosphates naturels, mais cette action bienfaisante disparaît, lorsque la matière organique est saturée par de la chaux. Aussi, est-il préférable de ne pas employer simultanément le phosphate naturel et la chaux.

L'ammoniaque contenue dans les fumiers de ferme, est mise en liberté sous l'action de la chaux et se dégage dans l'air en pure perte. Toutefois, si une application de la chaux est jugée nécessaire pour activer la décomposition des fumiers insuffisamment consommés, il convient de les labourer immédiatement. Dans ce cas, la terre ayant un pouvoir absorbant très prononcé pour l'ammoniaque empêcherait le dégagement de celle-ci. Ce fait explique la réelle valeur fertilisante des composts, pour la confection desquels on utilise la chaux pour hâter la décomposition des débris organiques. La grande masse de terre qui entoure ce mélange empêche la décomposition de l'ammoniaque, l'absorbe et la nitrifie rapidement.

Le dégagement d'ammoniaque n'est pas à redouter lorsqu'on applique la chaux sur les engrais verts pour les retourner en terre, par l'action de la chaux la décomposition des matières végétales est activée et donne lieu à un mélange plus complet au sein de la terre.

Les effets de la chaux sur les récoltes, signalés par MM. Müntz et Girard, sont vraiment surprenants. La végétation naturelle est sensiblement modifiée par l'apport de la cha

LES OBLIGATIONS DE LA VILLE

Elle ne peut réduire les traitements de ses employés sans donner à ces derniers un avis raisonnable

Texte de l'opinion des procureurs municipaux à ce sujet

Il était de coutume à l'occasion des finances, de payer aux estimateurs municipaux le travail supplémentaire que leur impose la préparation de la liste des électeurs parlementaires.

Cette année, la commission, estimant que le personnel de ce bureau a le temps de préparer les listes électorales pendant les heures réglementaires, lui supprime toute gratification. Du reste, les estimateurs pourront se faire aider par les commis des autres bureaux, si le besoin s'en fait sentir.

La commission recommande que M. W. R. Richards remplace feu M. Adams au bureau des estimateurs, et que M. W. G. Owens remplace un des estimateurs actuels qui doit se retirer le 1er janvier. Le cas de ce dernier sera réglé par le conseil.

M. Langevin est recommandé comme président du bureau pour l'an prochain.

Le secrétaire donne lecture du document suivant, qui contient la réponse des avocats de la ville aux importantes questions posées par l'échevin Martineau, relativement à la procédure à suivre pour réduire les appointements des fonctionnaires civiques:

Département en Loi.

Montréal, 24 décembre 1900.

Au président et aux membres des Comités des Finances et des Présidents.

Messieurs,

Une lettre de l'échevin Martineau, adressée aux Présidents des Commissions Permanentes siégeant en Comité Spécial sur les appropriations, et contenant diverses questions, nous est soumise pour connaître notre opinion sur le tout.—Dépouillée de sa forme argumentative, cette lettre peut se résumer en sept questions distinctes.

1ière QUESTION.

Une résolution tendant à réduire le salaire de certains fonctionnaires civiques,— tels que le greffier, le trésorier, les avocats de la Cité,— à un chiffre moins élevé que celui mentionné dans le rapport budgétaire pour l'année prochaine (1901), mais restant dans les limites maximum et minimum de l'échelle, pourrait-elle être adoptée valablement à la prochaine séance du Conseil (le 27 courant) par une simple majorité des membres présents à l'assemblée et sans au préalable une motion de reconsidération?

REPONSE.

Nous sommes d'opinion que la règle 26 des ordres et règlements du Conseil a toute son application dans l'espèce et qu'il faut une motion de reconsidération pour réduire le salaire des fonctionnaires susnommés, même en restant dans les limites de l'échelle fixant le minimum et le maximum de leurs appointements.

En effet, par résolution du 23 de mai 1892, le Conseil a fixé le salaire du trésorier à $4,000 par année, avec une augmentation de $500;—les termes de cette résolution ne peuvent être modifiés, et par conséquent le salaire du trésorier ne peut être réduit, sans une motion de reconsidération.

Par un extrait des minutes du Conseil en date du 21 décembre 1896, nous constatons que les limites des appointements du greffier ont été fixées de $3,500 à $5,000, mais avec un salaire fixe de $4,000 pour 1897.—et par une résolution subséquente du Conseil le greffier a touché le maximum de son salaire, soit $5,000, sans passer par la formalité de la motion de reconsidération;—mais comme d'après les dispositions de la section 144 de la charte de 1889 toute résolution, illégale ou irrégulière, non attaquée dans les six mois est considérée comme valide et obligatoire à toutes fins que de droit, il s'ensuit que la résolution qui a fixé le salaire du greffier à $5,000 ne peut être changée ou modifiée sans les formalités de la reconsidération.

Dans le mois de janvier 1898, la ville a adopté une résolution pour réorganiser le département en loi et a nommé les avocats qui sont maintenant en office, avec un salaire sans échelle maximum ou minimum;—cette résolution ne peut non plus être modifiée sans un vote de reconsidération.

2ième QUESTION

Par le jugement de la Cour Suprême "re DAVIS", qui déclare que les employés de la ville sont engagés suivant bon plaisir et peuvent être renvoyés en aucun temps, le Conseil n'est-il pas également libre de fixer chaque année, à l'époque des appropiations annuelles ou même à aucune autre époque de l'année, le salaire qu'il entend leur payer, — et ce sans aucune reconsidération?

REPONSE

Le jugement de la Cour Suprême "re DAVIS et la Cité" n'a plus maintenant son application depuis la mise en force de la nouvelle charte, savoir depuis le 10 mars 1899.— En effet, par les dispositions de l'article 297, le Conseil-de-Ville peut nommer les officiers qu'il juge nécessaires pour exercer les pouvoirs que lui confère sa charte, leur accorder le traitement ou indemnité qu'il juge à propos ,prescrire leurs devoirs respectifs et les destituer pour en nommer d'autres à leur place: mais ce pouvoir de destituer n'est plus à sa discrétion ou suivant bon plaisir, tel que le décrétaient les chartes antérieures.

Partant le Conseil ne peut se prévaloir des prérogatives de la Couronne pour justifier le renvoi de ses employés sans avis, sans cause et sans indemnité.—La nouvelle charte donne au Conseil le droit de contracter avec ses employés, mais elle ne le rend pas indemne de la violation de ce contrat.

L'engagement des officiers civiques, avec un salaire de tant par année, constitue un contrat de louage pour une année, sujet à tacite reconduction quand la nomination de ces officiers relève exclusivement du Conseil; un tel engagement n'est pas pour un temps indéterminé et n'est point révocable à la volonté d'une des parties contractantes seulement.

Ces principes sont confirmés par plusieurs décisions des tribunaux qui, près tout, ne font que sanctionner la doctrine des auteurs sur la matière.—Entr'autres le jugement de la Cour d'Appel, dans la cause de la " Cité de Montréal et Devlin" jugée le 13 mars 1878.

3 Legal News, p. 204,—"Cité de Montréal & Dugdale".

25 Lower Canada Jurist, p. 149, "Cité de Montréal & Dugdale".

6 Montreal Law Reports (C.B.R.) pp. 53 & seq.—"Les Commissaires des Chemins à Barrières de Montréal & Rielle".—Dans cette cause, il est à remarquer spécialement que les termes de la charte des dits Commissaires, qui leur permet de nommer et de destituer leurs officiers, sont exactement semblables à ceux de l'article 297 de la nouvelle charte.

Dans le jugement de la Cour Suprême re DAVIS, la force des considérants des savants Juges repose surtout sur les termes de la section 79 de l'acte 52 Victoria, chapitre 79, qui déclare que le Conseil peut destituer à sa discrétion (dans la version française) et "at its pleasure" dans la version anglaise, —pouvoir que la Corporation n'aurait jamais pu exercer autrement, suivant le dictum de l'Honorable Juge Taschereau, qui a rendu le jugement de la Cour Suprême.

RAPPORTS DE LA COUR SUPREME, —vol. 27, page 539.

A la lumière de cette jurisprudence nous arrivons à la conclusion que les employés permanentes du Conseil, dûment nommés comme tels avec un salaire de tant par année, ont un contrat de louage d'ouvrage qui se renouvelle par tacite reconduction, à moins d'avis contraire au préalable. Dans ces conditions, et non autrement, le Conseil est libre de fixer le salaire de ses officiers chaque année, à l'époque des appropriations annuelles, par une résolution à cet effet, qui ne peut être changée ou modifiée ultérieurement qu'en suivant les règles établies concernant la reconsidération d'une question. — (Voir règle 26 du Conseil.) — La Ville peut aussi, à aucune époque, de l'année, destituer ses officiers civiques pour cause valable.

3ième QUESTION.

Quelle est l'interprétation qu'il faut donner à l'article 42 de la nouvelle charte? Dans quel cas faut-il un vote des trois-quarts des membres du Conseil? est-ce seulement dans le cas où ce dernier veut voter un crédit que la Commission des Finances a refusé, ou qu'il désire augmenter ou réduire le chiffre de tel crédit recommandé par la dite Commission?

REPONSE.

D'après le contexte de l'article 42 de la charte, tout ce qui affecte de quelque manière que ce soit les finances de la Cité est dévolu à la Commission des Finances, dont la décision ne peut être renversée que par le vote des trois-quarts des membres du Conseil dans les deux cas suivants, savoir: quand il s'agit d'un refus de crédit demandé par une commission quelconque, ou bien lorsqu'il s'agit d'augmenter le chiffre d'un crédit déjà approuvé par la Commission des Finances; mais il suffirait d'une simple majorité des membres présents à une assemblée du Conseil pour réduire un crédit ou appropriation recommandé par la Commission des Finances. — Le tout néanmoins sujet à l'application suivant les principes énoncés dans les réponses précédentes.

4ième QUESTION.

Le Conseil peut-il sans un vote des trois-quarts de ses membres augmenter un salaire recommandé par les Finances, ou le réduire par une simple majorité?

REPONSE.

Comme nous venons de l'expliquer dans la réponse précédente, le Conseil ne peut, sans un vote des trois-quarts de ses membres, augmenter un salaire recommandé par la Commission des Finances, mais il peut le réduire par une simple majorité des membres présents à l'assemblée, sujet à la restriction mentionnée plus haut, au cas où la réconsidération est nécessaire.

5ième QUESTION.

La règle qui s'applique aux fonctionnaires en chef des départements est-elle la même pour les employés subalternes qui forment partie des différentes classes approuvées par le Conseil, et partant la Commission des Finances peut-elle réduire le salaire de ces employés sans adopter au préalable un vote de reconsidération?

REPONSE.

Nous sommes d'opinion que la règle qui s'applique aux fonctionnaires en chef des départements s'applique aussi aux employés subalternes dans leur classe respective: c'est-à-dire que le salaire de ceux qui tiennent leur nomination du Conseil ne peut être réduit sans un vote de reconsidération de ce dernier, et il en est de même pour ceux qui tiennent leur nomination d'un comité seulement, parce que la règle 26 s'applique également au Conseil et aux Commissions. Il y a toujours cependant le droit du Conseil ou du Comité de renvoyer les employés pour cause valable.

6me QUESTION

Quelle que soit la loi relative aux réductions de salaires, s'applique-t-elle aux augmentations de salaires faites antérieurement par le Conseil?

REPONSE

Les résolutions antérieures du Conseil, relativement aux augmentations de salaire, n'ont jamais été révoquées; elles se trouvent avoir été virtuellement ratifiées, l'an dernier, par le Conseil actuel, par l'adoption du rapport sur les prévisions budgétaires.

7me QUESTION

Comment le Conseil doit-il procéder pour réduire les salaires, lors de l'assemblée pour les appropriations annuelles ou à une séance subséquente?

REPONSE

D'après les principes sur lesquels nous avons basé nos réponses aux questions précédentes, la voie est toute tracée et indiquée: c'est-à-dire qu'il suffit d'un vote de la majorité des Membres présents à l'assemblée pour réduire le salaire des employés sujets à destitution pour cause, ou pour ceux dont l'engagement n'a pas été confirmé par tacite reconduction, i.-e. pour les employés dont le terme expire au 31 décembre. Quant aux autres officiers permanents du Conseil qui n'ont reçu aucun avis de la réduction de leurs appointements ou modification de leur contrat, ils peuvent être modifiés pour la fin de l'année prochaine, et encore faudrait-il alors une motion de reconsidération.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs,

Vos très humbles et obéissants serviteurs,

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Avocats de la Cité.

I concur,
A. W. ATWATER,
Consulting Attorney.

Tant que la règle 26 du Conseil ne sera pas modifiée,—et je crois qu'elle devrait l'être,— je ne puis concourir dans l'opinion des Avocats de la Cité.

ROUER ROY,
Avocat cons. de la Cité.

Une pilule pour les gourmets.—Il y a beaucoup de gens qui ont un excellent appétit et une mauvaise digestion, et qui sont sujets à de grandes souffrances après un bon repas. La nourriture qu'ils ont prise repose comme du plomb dans leur estomac. Un mal de tête, un affaissement et un sentiment de suffocation, s'ensuivent. Une personne ainsi affectée n'est pas propre aux affaires ni à l'ouvrage d'aucune sorte. Dans cette condition, les pilules végétales de Parmelee apportent du soulagement. Elles aident l'assimilation des aliments et, employées suivant les directions, elles ramènent une digestion naturelle.

NOTES MUNICIPALES

LES BALAYEURS DE NUIT

La commission de la voirie a décidé d'opérer un virement de crédit au montant de $260, pour payer le travail supplémentaire exécuté par les balayeurs de nuit.

On sait que la réclamation de ces derniers était depuis longtemps devant la commission. Elle a été prise en considération à la dernière minute.

Il faut espérer que le conseil ratifiera la décision de la commission de la voirie.

L'an prochain les balayeurs n'auront droit à aucune réclamation, attendu que leur salaire a été porté à $1.50 par nuit.

UN FONDS DE RETRAITE

A l'assemblée du conseil municipal qui aura lieu cet après-midi, l'échevin Laporte soulèvera l'importante question de la création d'un fonds de retraite et de pension pour les employés civiques.

On parle depuis longtemps de l'établissement d'une caisse commune alimentée au moyen de contributions mensuelles prélevées sur le traitement de tous les fonctionnaires. Cette institution existe déjà pour les corps de police et des pompiers ; on croit qu'il y aurait avantage et profit à l'établir pour les autres employés.

Un grand nombre de ces derniers se trouvent sans ressources en quittant le service ; il sont exposés à la misère quand l'âge ou un accident quelconque les met dans la nécessité de prendre leur retraite.

Leur existence se trouverait assurée s'ils pouvaient retirer une pension annuelle proportionnée au montant de leur contribution et à la longueur de leurs services. Ceux qui se trouvent momentanément dans la gêne pourraient également contracter sur la caisse des emprunts remboursables avec un léger intérêt, au lieu de s'adresser aux usuriers.

Il est probable qu'une commission spéciale sera chargée de murir ce projet.

LES LOTERIES

Comme on s'y attendait les propriétaires de loteries tentent un dernier effort pour obtenir un nouveau délai à l'application de la loi fédérale qui les supprime après le 1er de janvier.

On a fait signer à cette fin, hier, des requêtes qui seront présentées à l'honorable Horace Archambault, procureur général.

La résolution du chef Hughes de prendre des mesures énergiques pour faire respecter la loi a eu pour résultat de stimuler l'activité des propriétaires de ces établissements.

Les avocats de la Couronne ont déjà eu une consultation avec les avocats de la Ville à propos des complications légales qui pouvaient survenir au détriment de celle-ci. La question la plus importante sera de savoir si ceux qui ont payé leur licence de $1,000 à la Ville pour le droit d'opérer pendant un an, n'auront pas droit à des dommages si le gouvernement les oblige à fermer boutique.

UN ADVERSAIRE AU MAIRE GUAY.

M. Trudel a posé sa candidature en opposition au maire Guay, dans Saint-Henri.

M. Trudel est très populaire et fort avantageusement connu.

Il n'est pas impossible qu'il l'emporte sur son redoutable adversaire.

La Ligue des Citoyens travaille activement pour faire triompher ses candidats.

Elle est même à peu près sûre de la victoire. M. Patenaude, l'adversaire de l'échevin Senécal, sera élu sans opposition ; du moins, on le croit.

M. Leduc va enlever le quartier St-Augustin à M. Taillefer et on compte beaucoup sur le triomphe de M. Renaud, qui a pour adversaire MM. Leclaire et Fortier.

Condoléances d'usage

La commission des marchés a adopté, hier, une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'échevin Lareau.

Noel à l'Hopital civique

La fête de Noël a été célébrée à l'hôpital civique par un banquet auquel ont pris part les membres de la commission d'hygiène, et tous les malades en état de quitter leur lit. On sait que l'hôpital civique est actuellement rempli de patients atteints de la fièvre scarlatine.

La plupart d'entre eux, étant des enfants, l'échevin Ames n'a pas voulu qu'ils fussent ce jour-là, tout à fait étrangers à la joie universelle.

Un menu exceptionnel a été servi, et pas même les étrennes n'ont manqué.

M. et Mme Ames ont fait les frais d'une partie de la fête. Le reste sera payé par la commission d'hygiène.

North American Notes and Queries

Le dernier courrier de Québec nous apporte la série complète de cette intéressante revue que publie M. Raoul Renault de Québec, depuis juin dernier. "Notes and Queries" est une revue historique illustrée publiée tous les mois et s'occupant de questions littéraires, historiques, bibliographiques, archéologiques, etc., sous format in-octavo. Les amateurs d'histoires et d'antiquités trouveront dans cette revue de quoi satisfaire leur curiosité.

On peut s'abonner en s'adressant à M. Raoul Renault, Québec.

Elus marguilliers

Le 23 a eu lieu, à l'issue de la messe, l'élection annuelle des marguilliers de la paroisse de St-Aimé: M. Herménégilde Berniez a été choisi et élu marguillier en remplacement de M. Joseph Thérien, absent, et Joseph Cournoyer, en remplacement de J. B. Bélisle, sortant de charge; il y a eu élection et votation. La majorité des élus a été de 10.

"The Empire Mining Coy, Oregon, E. U."

M. L. N. Dupuis, président de cette compagnie minière, a reçu lundi le 24 courant un télégramme lui annonçant que les pilons étaient en opération (stamp mill) et que tout est en bon ordre.

Personnel

Sont enregistrés à l'Hôtel St-James:

F. X. Courchêne et Dame, Danville; C. A. R. Tarte et Dame, Sutton, Que; Thomas L. Richard, Ottawa; J. Connor et Dame, Foster, Que; W. P. Foley, St-Hyacinthe; O. Burshy, Smith's Falls; W. B. Thomas, Richmond; Fred. W. Spires, Toronto; Ont; T. Prest, Toronto, Ont; J. Bourque, Hull; J. H. Bouchard, St-Jean, P.Q.; M. A. Lee, St-Jean, P.Q.; W. L. Funk, Albany, N.Y.; C. B. Pratt, Portland, Me; J. Judge, Portland, Me; G. Boneau, Portland, Me; Geo. H. Frederick, Troy, N.Y.; J. Sheppard, Cornwall, Ont; D. Monet, M.P., St-Rémi; A. Durand et Dame, Green Bay, Mich; Chas. H. Montgomery, New-York; M. Thompson, New-York; E. St-Pierre, Essex, Ont.; J. J. Cutter, Que.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25c., si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

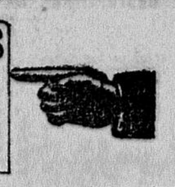

GUERISSENT

Le Mal de Tête et font disparaître tous les dérangements provenant de l'état bilieux du système, tels que étourdissements, nausées, lassitude, fatigues après les repas, douleurs dans le côté, etc. Outre le succès très remarquable qu'elles ont obtenu en guérissant

LE MAL

de tête. Les petites pilules de Carter pour le foie sont encore excellentes pour la Constipation, elles guérissent et elles empêchent cette fatigante maladie-elles font aussi disparaître tous les désordres de l'estomac, elles stimulent le foie et règlent les intestins. Même si elles ne guérissaient que le mal

DE TETE

elles seraient d'une valeur sans égale pour ceux qui souffrent de ce terrible mal mais heureusement, elles ont bien d'autres qualités et ceux qui les essayent une fois, trouvent ces petites pilules si avantageuses et utiles sous tous les rapports qu'elles ne veulent et ne peuvent plus s'en passer. Mais vu que le Mal de Tête est de tous les maux le plus commun, nous recommandons nos pilules pour ce mal. Elles le font disparaître quand d'autres remèdes sont impuissants.

Les PETITES PILULES DE CARTER pour le foie sont toutes petites et très faciles à prendre. Une ou deux suffisent. Elles ne contiennent que des substances végétales et elles ne purgent pas, mais leur action bienfaisante plaît à tous ceux qui les emploient. En boîtes à 25 cts; 5 pour $1.00. En vente partout ou envoyées par la malle.

CARTER MEDICINE CO., New York.

Petite Pilule, Petite Dose, Bas Prix.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action sur le capital de cette institution ont été déclarés et seront payables à son bureau-chef à Montréal, le et après

MERCREDI, LE 2 JANVIER PROCHAIN.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 31 décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Conseil de direction.

HY. BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 30 novembre 1900. 293-1

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE

BOIS DE SCIAGE,
EN GROS . . . .

2388, rue Notre-Dame, Montréal

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 2508 — Eliza Catherina Coleman des cité et district de Montréal, veuve de feu Charles O'Connor, en son vivant, du même lieu, médecin,

Demanderesse,

vs

"The Catholic Order of Foresters", une association mutuelle de bénéfices et de secours dûment incorporé et enregistré suivant la loi et ayant son principal bureau pour la province de Québec, dans la cité et le district de Montréal, dépositaire, sous l'article 1198 des statuts révisés de la province de Québec,

Défendeur.

et

Patrick O'Connor, de la cité de Montréal et James O'Connor, John O'Connor, Mary O'Connor, Lena O'Connor, les deux dernières filles majeures et usant de leurs droits et Georgie O'Connor, épouse de Patrick Donlan, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse, tous de la cité de Worcester, dans l'Etat de Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique,

Mis en cause.

Il est ordonné aux mis en cause James O'Connor, John O'Connor, Lena O'Connor, Mary O'Connor, Patrick Donlan et Georgie O'Connor, de comparaître dans le mois.

Montréal, 20 décembre 1900.

E. BROUSSEAU,
Député Protonotaire, C. S.

R. L. MURCHISON,
Avocat. 8-2

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 2585.

"The Victoria Montreal Fire Insurance Company, corps politique, dûment incorporé et ayant son principal bureau d'affaires dans la cité et le district de Montréal.

Demanderesse,

vs

Thomas A. Temple, et Edward L. Temple, tous deux ci-devant de la dite cité de Montréal, agents d'assurance, y faisant affaires ensemble en société, comme agents d'assurance, sous la raison sociale de "Thomas A. Temple & Sons," mais maintenant de pays inconnus.

Défendeurs,

et

James E. Wilder, de la ville de Westmount, dans le district de Montréal, commerçant, et William Wallace Wilder, de Montréal, susdit, commerçant, faisant affaires dans la dite cité de Montréal comme manufacturiers et commerçants de meubles, sous la raison sociale de "H. A. Wilder & Co.," et David H. Fraser, et William H. Fraser, tous deux de la cité et du district de Montréal, y faisant affaires en société comme encanteurs, sous la raison sociale de "Fraser Bros," et "The Bank of British North of America," corps politique et incorporé et ayant son principal bureau d'affaires pour le Canada, dans la cité et le district de Montréal.

Tiers-saisis.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 20 décembre 1900.

L. D. GAREAU,
Député-Protonotaire
27-28

REMERCIEMENT à Ste Anne et à St Antoine de Padoue pour faveurs obtenues. — Une Tertiaire. x7-3

ON DEMANDE un associé avec un capital de mille à quinze cents piastres, pour manufacture de chaussures, ayant les machineries les plus améliorées du jour et étant en bonne voie d'opérations. S'adresser à C. C. "Le Journal", 75 rue St. Jacques, Montréal. 6-3

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER — Une boutique de boulangerie, bonne clientèle, ainsi que les chevaux et les voitures, etc. S'adresser à T. D. "Le Journal." 8—1

A VENDRE — Grande occasion pour argent comptant cette semaine. Sleighs de tous genres. Harnais à votre goût, en magasin et faits sur commande. Vous êtes difficile à contenter, si nous ne pouvons vous satisfaire. R. J. Latimer, 144, rue McGill. 27-28-29-31

A VENDRE — A bon marché, engin Baxter de 3 forces avec tous les accessoires en parfait ordre. Ainsi que deux machines à tailler le carton, l'une a 30 pouces et l'autre 12 pouces. S'adresser à 117 Plessis, Montréal. 5-3

A VENDRE — 30 harnais et sleighs de toutes sortes à être vendus sans réserve, vendredi le 21, samedi, le 22, lundi, le 24. (Vente argent comptant), chez Latimer & Cie, 144 rue McGill. 8-4

SOUMISSIONS DEMANDÉES

ON DEMANDE des poteaux de cèdre. Nous recevrons des soumissions pour environ 300 poteaux de cèdre, sains, de 45 à 55 pieds de longueur, 8 pouces au petit bout, à être livrés en avril prochain ou avant. S'adresser à The Lachine Rapids Hydraulic & Land Company, Ltd., 38 Square Victoria, Montréal. 308-1

Au Premier Rang!

LA MAISON

LA CIE JOHN L. CASSIDY (Limitée)

Est reconnue pour faire un commerce immense

ELLE COMPTE CINQ SUCCURSALES MUNIES D'UN STOCK DES PLUS COMPLETS.

L'Assortiment si riche, si varié, attire l'acheteur. Les prix le séduisent!

Potterie — Porcelaines — Coutellerie
Vaisselles — Objets d'Art — Cazeliers
Verreries — Argenterie — Statuettes
Faiences — Lampisterie — Jardinieres

ETC., ETC., ETC.

Venez, c'est toujours un plaisir pour nous de vous montrer notre marchandise et de vous donner nos prix. — Notre maison existe depuis des années, elle est connue de tous. — Nos clients connaissent notre motto en affaires.

NOTRE GRANDE SPECIALITE consiste en des milliers d'articles de choix que nous vendons à des prix honnêtes et réguliers

ADRESSE DE NOS SUCCURSALES:

2439, rue Ste-Catherine Ouest — 1471, rue Sainte-Catherine Est
225, rue St-Laurent Centre

MAISON PRINCIPALE:

339, 341 et 343, RUE ST-PAUL, Montréal

SUCCURSALE A OTTAWA: 110, RUE SPARKS.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Bureau météréologique, Toronto, 26, 8, p.m.

Il fait maintenant assez froid dans la plus grande partie du Canada. Une perturbation semble se développer dans les états du sud-ouest, et affectera peut-être le temps dans la province d'Ontario avant l'arrivée d'une autre onde froide qui s'étend à l'heure qu'il est dans les territoires et le Manitoba.

Températures minima et maxima:—

Victoria, 44-48; Kamloops, 32-42; Calgary, 24-30; Qu'Appelle, 10-38; Winnipeg, 8-20; Port Arthur, 4 en bas-24; Parry Sound, 2-14; Toronto, 15-24; Ottawa, 10-12; Montréal, 12-28; Québec, 6-28; Halifax, 32-38.

Probabilités:

Lacs inférieurs et Baie Georgienne. — Pour la plupart beau, mais quelques légères bordées de neige ou poudreries; température un peu plus élevée.

Vallée d'Ottawa, et Haut et Bas du St-Laurent.—Beau et froid; légères bordées de neige le soir.

Golfe.—Beau et beaucoup plus froid.

Provinces Maritimes. — Vents modérés à frais, de nord-ouest à ouest; beau et plus froid.

Lac Supérieur. — Légères bordées de neige dans la plupart des endroits, et modérément froid.

Manitoba. — Vents froids de l'ouest à nord-ouest; beau et devenant beaucoup plus froid.

MONTRÉAL, 27 DÉCEMBRE 1900

La Journée d'Hier

—Réception en l'honneur de Lord Roberts, à Madère.

—Mort de A. H. Pierce, un grand éleveur.

—On annonce l'élection de M. G. W. Gibson à la présidence de la République de Libéria.

—On annonce une victoire française en Chine.

LA DORMEUSE SE REVEILLE

Rien ne fait prévoir qu'elle doive retomber dans son sommeil

Mademoiselle Eva Roch, qui s'était endormie lundi matin s'est réveillée mardi soir vers onze heures.

Hier, elle était encore très faible, pouvant à peine parler. Elle souffre d'un violent mal de tête. Cependant, rien ne fait prévoir qu'elle doive se rendormir à court délai.

C'est la troisième fois que Mlle Roch tombe ainsi en léthargie. La première fois, en 1898, son sommeil avait duré 28 jours, et la seconde fois, l'année suivante, 11 jours.

Tout le temps que dure la léthargie, la malade semble tout à fait inconsciente de ce qui se passe autour d'elle. Mais si quelqu'un élève légèrement la main au-dessus de sa tête, sans la toucher, ses muscles se contractent immédiatement et elle paraît souffrir beaucoup.

M. J. O. Ricard

On parle de M. J. O. Ricard, épicier, comme candidat aux honneurs municipaux dans le quartier Ste-Marie.

M. et Mme Laurier

Sir Wilfrid et Lady Laurier, qui sont depuis quelques jours à Atlantic City, seront à Montréal, samedi.

Acteurs démissionnaires

Joseph Totten et John Ravold, deux des acteurs du Majesty's, doivent se séparer de cette troupe dans quelques jours.

L'abbé O'Leary

M. l'abbé O'Leary, aumônier du premier contingent, était hier de passage à Montréal, en route pour Ottawa et Toronto. A Toronto, il assistera à un banquet donné en l'honneur du colonel Otter. Il sera à Montréal samedi pour la réception que lui feront les Filles de l'Empire. Tous les Montréalais sont invités à cette réception.

Elections à Lachine

Le Cercle Canadien de Lachine a élu les officiers suivants, à sa dernière assemblée:

Rév. M. J. T. T. Savaria, chanoine honoraire, chapelain.

M. J. A. Godin, architecte, président.

A. Beaugrand-Champagne, vice-président.

A. Amesse, directeur des séances.

A. St-Denis, secrétaire.

D. Viau, trésorier.

Raoul Carignan, président sortant de charge, gérant.

Le service des vidanges

L'échevin Laporte croit qu'il est nécessaire de nommer un surintendant au service des vidanges. "Il faut, dit-il, que le Conseil nomme un surintendant de l'incinération des déchets. Si le service est laissé sous la direction des contremaîtres, il se fera mal ou il ne se fera pas du tout. Les échevins auraient l'exercice direct du patronage et c'est ce que nous voulons éviter. Il faut à ce poste un homme qui soit responsable au Conseil."

L'échevin Lafrière est de l'avis de l'échevin Laporte, mais l'échevin Lavallée est opposé à la nomination d'un surintendant.

En l'honneur du Dr Daigle

Hier soir, les membres des cercles Bourget et Jeanne d'Arc, de l'Alliance Nationale ont fait une jolie démonstration à leur médecin, le Dr C. A. Daigle, à l'occasion de son retour d'Europe. La réunion a eu lieu à la salle Dionne, 1342 rue Sainte-Catherine, sous la présidence de M. Martineau, président du cercle Bourget. Ce dernier a adressé quelques paroles de bienvenue au héros de la fête, qui a répondu en termes émus, puis on a servi des rafraîchissements, on a fait de la musique, du chant, de la déclamation, et la soirée s'est passée d'une manière fort agréable.

Personnel

Sont au Richelieu:

M. N. Lord, St-Johns, Qué; Mme N. Lord, St-Johns, Qué; P. Smith, St-Johns, Qué; O. S. Cartier, St-Albans; O. B. H. Beauvais, Laprairie, T. Rochon, Ottawa; Philias Martin, Grosvenordale; Joseph Martin, Grosvenordale; Mme Martin et enfant, Grosvenordale; E. Fournier, Magog; M. St-Michel, Victoriaville; Chs. Brault Québec; J. A. Bousquet, Longueuil; J. B. C. Godin, 3 Rivières; Jos. Portelance, Ste-Adèle; J. M. Trottier, St-Jérôme; C. McIntosh, L'Original.

Sont au Riendeau:

A. Cayouette, St-Patricks Hill; Léon Charest, Tingwick; F. V. Lessard, Tingwick; P. W. Tardivel, Québec; P. W. Marier, Ste-Anne de la Pérade; F. Watson et femme, Ville; J. Smith et femme, Ville; P. V. Longpré, N.P., Ste-Rose; Mlle Choquette, St-Barthélemi; J. O. Naud, St-Alban; J. A. C. Ethier, Ste-Scholastique; L. Prévost, Joliette; J. O'Leary, Farnham; T. Potvin, St-Ours; C. Giguère, Contrecœur; J. A. Chênevert, Sorel; Jos. Trudeau, Chambly; F. Collette, St-Jean-Baptiste; P. Péloquin, St-Ours; J. A. Demers, Québec; M. Cantin, Québec; Nap. Gagné, Lac St-Jean; H. Petit, Chicoutimi; Chas. Lecavalier, Ste-Anne de la Pérade; H. Aumont, Springfield, Mass; J. Piéry, Québec; C. Deguise, Ste-Geneviève; J. A. Tranquille, Québec; J. A. Frigon, Shawinigan Falls; S. B. Leacock, Chicago; L. Lorain, yt-Eustache.

MORT D'UN VIEUX SOLDAT

Blumenthal, l'un des grands stratégistes allemands, succombe après une vie de travail et de combats

IL AVAIT 90 ANS

Une dépêche de Berlin annonce la mort du comte Leonhard de Blumenthal, le doyen des maréchaux de l'armée allemande, décédé en sa propriété de Quellendorf, dans le duché d'Anhalt.

Mr de Blumenthal était né à Schwedt, sur l'Oder, le 30 juillet 1810; il fut élevé dans le corps des cadets d'où il sortit en 1827, comme officier dans la réserve de la garde. De 1830 à 1833, il suivit l'école militaire de Berlin. Adjudant dans un bataillon de la landwehr de la garde à Coblentz, il fut promu lieutenant en 1844 et appelé, deux ans plus tard, dans le service topographique. Pendant plusieurs années, pour se familiariser avec les armes spéciales, il servit dans l'artillerie de la garde et commanda la division de pionniers. Lors des événements de mars 1848, il prit part avec un bataillon de fusiliers aux engagements livrés dans les rues de Berlin, il entra peu après avec le grade de capitaine (janvier 1849) dans le grand état-major général, auquel il appartint depuis presque constamment.

Il fit partie de l'état-major du général de Bonin dans l'expédition du Slesvig et du Jutland et fut nommé au mois de mai 1849 chef de l'état-major général de l'armée slesvig-holsteinoise. Après la guerre, il fut chargé de deux missions militaires en Angleterre. Promu lieutenant-colonel, dans l'intervalle, il fut attaché, comme aide de camp, à la personne du prince Frédéric-Charles. Colonel du 71e régiment d'infanterie, puis chef d'état-major du 3e corps d'armée, il fut nommé, à la fin de 1863, chef de l'état-major général du corps d'armée mixte, envoyé contre le Danemark, et prit une part importante à l'assaut de Düppel et à toute l'expédition. Nommé major général en juin 1864, il eut successivement le commandement de la septième et de la trentième brigade d'infanterie. Lorsque la guerre austro-prussienne éclata en 1866, il devint chef de l'état-major général de la seconde armée commandée par le prince royal de Prusse. Il se signala particulièrement à la bataille de Sadowa et dans les opérations qui la suivirent, et reçut le commandement de la 14e division à Dusseldorf, avec le grade de lieutenant général.

Dans la guerre contre la France, chef d'état-major du prince royal, le général de Blumenthal eut une grande influence dans la direction et l'exécution du plan de campagne. Il fut un des principaux auteurs du succès des Allemands à Sedan et contribua successivement aux mesures d'investissement de Paris et aux opérations contre l'armée de la Loire. Après la paix, il reçut le commandement du 4e corps d'armée à Magdebourg qu'il a conservé depuis, et le 22 mars 1873, le grade de général d'infanterie. Il avait été promu feld-maréchal le 18 mars 1888, par l'empereur Frédéric III. En 1871, il avait été chargé de représenter l'empire d'Allemagne en Angleterre aux grandes manœuvres de Cobham. Le maréchal de Blumenthal, qui passait pour l'un des premiers stratégistes de l'Allemagne, avait reçu les plus hautes décorations de son pays: l'Aigle rouge, l'ordre pour le Mérite, la Feuille de chêne du même ordre, l'étoile de commandeur de l'ordre de la maison de Hohenzollern, etc. Il avait été créé comte par l'empereur Guillaume Ier, le 19 septembre 1883.

Personnel

M. R. H. Ingram, ayant accepté le poste de secrétaire privé de M. Hays, M. W. H. Chaffee le remplace dans les bureaux du trésorier du Grand-Tronc. M. Dalrymple, du Vermont Central, sera tout probablement le secrétaire privé de M. Reeves.

En l'honneur de Jeffries

L'Association des fabricants de Chaudières assistera en corps à la représentation de demain soir au Théâtre Royal, en l'honneur de James Jeffries, qui fait partie de leur Association.

L'Association de la Police

A sa prochaine assemblée, qui aura lieu, samedi prochain, l'Association de la Police discutera certains amendements proposés à ses règlements.

Une besogne payante

Winston Spencer Churchill, le député-conférencier anglais, a donné hier soir une conférence au Windsor sur les hauts faits accomplis par l'armée anglaise au Transvaal. Il va sans dire qu'il ne s'est pas oublié lui-même.

M. Churchill doit se faire de beaux revenus à raconter ses propres exploits.

Curieux accident

Reginald Renaud âgé de 10 ans, fils du pasteur Renaud, a été la victime d'un accident le jour de Noël, en jouant avec son frère et d'autres petits camarades aux environs de chez lui.

Le petit Reginald, ayant fait une maison de neige, s'était installé à l'intérieur le plus confortablement possible, lorsque tout-à-coup la maison s'écroula.

Il a eu une jambe fracturée. On l'a conduit à l'hôpital.

Mme Delpit allègue mauvais traitements

En mars dernier, pas l'entremise de M. Charles Langelier, Madame Delpit présentait une demande en séparation de corps, devant sir L. N. Casault. C'est alors que M. Delpit porta sa cause devant les autorités religieuses, et qu'il fut agréé, par les deux parties que l'on attendrait la décision de la Cour Romaine avant de plaider le procès en séparation de corps. Cette décision étant maintenant rendue publique, M. Langelier n'attend plus que les dernières instructions de Mme Delpit, pour poursuivre le procès. Les faits allégués par la demanderesse sont qu'elle a été maltraitée par son mari, qui serait allé jusqu'à la frapper, et qu'elle a été tournée en ridicule par son époux, en présence de ses enfants, ce qui lui a entièrement aliéné l'affection de ceux-ci. Depuis plusieurs mois, il ne lui a pas permis de voir ses enfants et ne lui a pas fourni de quoi se vêtir suffisamment.

M. Delpit est très ennuyé de la publicité donnée à cette affaire.

Feu M. Hector A. Proulx

C'est avec une grande douleur que nous avons appris la mort, presque soudaine de notre ami M. Hector Proulx, imprimeur, arrivée à Québec, le 17 courant.

M. Hector A. Proulx était le fils aîné de M. Firmin H. Proulx, ex-directeur-propriétaire de la "Gazette des Campagnes" de Ste-Anne de la Pocadière.

Tout jeune encore, il lui a fallu dire adieu à un nombreux cercle d'amis qui l'estimaient beaucoup.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 22 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'absoute fut faite par le rév. M. Fraser, curé de Ste-Anne; le service chanté par le rév. M. Armand Proulx, frère du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre par les révds. MM. Ludger Dumais et Elzéar Dionne, confrères de classes du défunt et le libéra par le rév. M. Mag. Destroismaison, aussi confrère de classe du défunt.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Pins.

Nous présentons à la famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

LES AFFAIRES DE LA BANQUE VILLE-MARIE

Les liquidateurs sont satisfaits de la manière dont les choses avancent

M. A. L. Kent, un des liquidateurs de la Banque Ville-Marie, se dit satisfait de la rapidité avec laquelle avance la liquidation, quoique celle-ci soit retardée par les poursuites prises par certains déposit aires, demandant que les montants déposés à leur crédit dans cette banque, compensent pour ce qu'ils lui doivent. Les liquidateurs refusent de reconnaître ce principe, et les déposants espèrent le faire reconnaître par les tribunaux.

Les montants ainsi contestés s'élèvent à $60,000. Les déposants ont déjà retiré cinq pour cent de leurs dépôts, et il est tout probable qu'ils en retireront autant en février prochain.

Les créances de la banque entrent plus rapidement qu'on ne l'avait espéré, et il est probable que la liquidation se terminera en août prochain.

Le règlement de la question de compensation avancer beaucoup le règlement final. Une somme de $530,000 a déjà été payée sur les billets en circulation, et il est encore impossible de connaître à quel montant s'élève cette circulation, de nouveaux billets arrivant tous les jours.

Hier, le juge Robidoux a accordé aux liquidateurs la permission de vendre un immeuble possédé par la banque dans le district de Trois-Rivières.

Un troisième paiement aux déposants sera fait à une date encore inconnue.

Mariage prochain

On annonce le prochain mariage de Mlle Ada Chevalier, fille unique de M. l'échevin Chevalier, avec M. J. E. Couillard, comptable de la maison de James Robertson Mfg. Co.

Mort naturelle

Le coroner McMahon a fait une enquête à la prison des femmes protestantes, sur la mort d'une détenue du nom de Catherine McLean, décédée presque subitement.

Cette femme avait été condamnée au mois d'août dernier à six mois de prison pour vagabondage.

Un verdict de mort naturelle a été rendu.

Hopital Notre-Dame

Le grand dîner annuel donné aux pauvres malades de l'hôpital Notre-Dame, aura lieu à 1 heure cet après-midi.

Le comité d'organisation invite cordialement les dames patronesses, les gouverneurs, directeurs, médecins et amis de l'hôpital, à assister à cette fête de charité, qui sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Voleurs de plomb

La police a été avertie que des voleurs ont opéré dans une maison inoccupée située au No 751 rue Cadieux, la propriété des Messieurs du Séminaire de St-Sulpice. Hier, un des prêtres de la communauté, qui passait à cet endroit, vit trois individus sortir de la maison avec une quantité considérable de plomb qu'ils jetèrent dans une voiture arrêtée à la porte. On estime les dommages causés à la maison à environ $300. Aucune arrestation n'a été faite jusqu'à présent.

Enquêtes du coroner

Le coroner McMahon a tenu une enquête, hier, sur le cadavre du nommé Charles Leslie, tombé en bas d'une locomotive du Grand-Tronc et mort des suites des blessures reçues en tombant. Les jurés ont déclaré que Leslie est mort d'une maladie organique hâtée par la chute qu'il a faite.

Ce matin, le coroner tiendra une enquête sur les causes de la mort de Mme Zoé Michel, veuve de feu Régis Pagé, décédée subitement mardi.

Aucune table de Noël n'est complète sans l'apéritif et fortifiant de renommée universelle: l'Angostura Bitters du Dr Siegert.

K 7-6

"YOU ARE A DAMNED LIAR"

Dit M. LeBeuf, président de la commission de police, à MM. Gouin et Lemieux, avocats

M. Lemieux répond à M. LeBeuf: "Vous n'êtes qu'un grossier, un mal appris."

La commission de police a décidé, hier, d'accorder une médaille d'honneur au constable Bataion, pour un acte de bravoure accompli par ce dernier en opérant l'arrestation d'un individu qu'il avait pris en flagrant délit de vol avec effraction. C'est la première récompense de cette nature accordée par la commission, depuis qu'elle a décidé de faire frapper une médaille pour cette fin.

Quelqu'un soulève ensuite la question de la réintégration de certain constable, destitué il y a quelques mois par ordre de M. le LeBeuf, président de la commission de police, à la suite d'une accusation infâmante portée contre lui. Ce constable a été honorablement acquitté de cette accusation par Son Honneur le recorder Poirier.

Mtre Rodolphe Lemieux, de la maison légale Gouin, Lemieux et Brossard, qui a représenté le constable en question devant le recorder, le représente aussi devant la commission.

M. LeBeuf se dit très surpris de voir que ce constable se dit maintenant innocent, attendu qu'il lui a avoué à lui, M. LeBeuf, sa culpabilité. "D'ailleurs, ajoute le président de la commission, M. Gouin lui-même, après avoir causé avec moi de cette affaire il y a quelque temps, a reconnu la culpabilité de son client et convenu de retirer certaine requête que lui, M. Gouin, avait adressée à la commission de police."

M. LeBeuf va plus loin et insinue que le recorder Poirier n'a acquitté le constable que pour plaire à MM. Gouin et Lemieux.

M. LeBeuf ayant déjà fait ces avancés a une séance antérieure de la commission, M. Lemieux demande à celle-ci la permission de lire une lettre de M. Gouin dans laquelle ce monsieur donne, tant en son nom personnel qu'au nom de son client, le démenti le plus formel aux avancés de M. LeBeuf. Mais à peine M. Lemieux a-t-il commencé à lire que l'irritable président, pris d'une colère noire, l'interrompt par ces paroles:

"I dont care what you or your partner say. You are a damned liar, and your partner is, too."

"Je me f... bien de ce que vous ou votre associé dites. Vous êtes un m.....t menteur, et votre associé aussi."

M. Lemieux veut continuer, M. LeBeuf continue à l'interrompre.

M. Lemieux proteste vivement contre cette manière d'agir du président. "Je suis ici comme citoyen et comme avocat," dit-il, "et à ce double titre j'ai le droit de défendre un homme que je crois innocent. M. LeBeuf, vous n'êtes qu'un grossier, un mal-appris, et je verrai à ce que ma dignité professionnelle soit vengée de vos injures.

M. Lemieux se retire après avoir encore une fois dit son fait à M. LeBeuf.

Après la séance, un de nos confrères en journalisme a dit à quelques membres de la commission que la requête adressée à la commission en faveur du constable destitué l'avait été par lui-même, à l'insu de M. Gouin. Celui-ci l'aurait désavouée sur une promesse presque formelle du président de la commission de police de remettre le cas du constable à l'étude.

LE BUDGET DE 1901

Il est de $50,000 moins élevé que celui de l'an dernier

Voici la liste exacte des crédits accordés aux différents services civiques pour l'année 1901:

Crédits de l'année 1900.	COMMISSIONS	Crédits pour 1901
	COMMISSION DES FINANCES	
$1,117,175	Intérêt	$1,111,586
345,000	Commissaires des écoles	345,000
291,712	Crédits en général	277,346
17,450	Administration de l'Hôtel de Ville	16,125
293,686	Commission de la voirie	274,552
274,924	Commission de la police	279,606
17,550	Cour du Recorder	17,750
173,441	Commission du feu et de l'éclairage	175,641
166,405	Service d'éclairage	169,001
14,020	Service d'alarmes	14,400
1,925	Bureau de l'Inspecteur des bâtiments	2,850
1,925	Bureau de l'Inspecteur des chaudières	2,175
143,686	Commission de l'aqueduc	139,000
27,140	Commission des marchés	22,313
7,439	Commission de l'Incinération	5,939
51,000	Vidanges	48,943
14,500	Incinération	14,373
38,259	Commission de l'hygiène et statistiques	38,607
13170	Commission des parcs et traverses	15,903
9,500	Parc Mont-Royal	9,862
6,500	L'Ile Ste-Hélène	5,179
$3,932,132		$2,985,265.00
159,585	5 pour cent réservé sur $3,142,378.65	157,116.65
$3,191,717	Total	$3,142,378.65

Cette liste va être soumise au conseil cet après-midi.

LE REVENU DE LA VILLE

M. Robb, trésorier de la ville, dit qu'un grand nombre de citoyens sont sous une fausse impression au sujet du revenu de la ville. Ils croient que la diminution de $50,000 qui s'accuse dans le budget de 1901 par rapport à celui de 1900 est causé par une diminution ne pourrons bénéficier qu'en 1902. Le revenu 1900 est beaucoup supérieur à celui de 1899, qui sera dépensé l'an prochain.

La diminution s'est produite en 1899. Il y a cette année une augmentation dont nous ne pourrons bénéficier qu'en 1902. Le revenu augmente considérablement, comme le prouvent les chiffres suivants:

En 1898, il était de $2,922,000; en 1899, de $3,022,000.

Harry Phillips va revenir

Un Montréalais, arrivé hier de New-York, déclare avoir rencontré Harry Phillips dans la métropole américaine, mercredi de la semaine dernière.

Phillips aurait déclaré à son ami de Montréal qu'il avait l'intention de revenir au Canada sous peu.

Le "Canada Sténographique"

Nous accusons réception du deuxième numéro du "Canada Sténographique".

Le "Canada Sténographique" est une revue mensuelle littéraire, scientifique et pédagogique, indispensable à tous ceux qui étudient ou enseignent la sténographie. Publiée à Montréal.

Condoléances

A une assemblée du bureau de direction de la succursale du Sacré-Cœur de la société des Artisans Canadiens-français, tenue vendredi, le 21 décembre courant, sous la présidence de M. C. J. Béland, il a été résolu:

Que c'est avec une sensible douleur que tous les membres de ce bureau déplorent la perte qu'ils viennent de faire dans la personne de M. H. W. Lareau, échevin de la cité de Montréal, membre de la société des Artisans et de la succursale du Sacré-Cœur.

Qu'en leur nom, aux noms des membres de cette succursale et de tous les Artisans, ce bureau offre à la famille du défunt leurs sincères condoléances.

C. J. BELAND, président.
J. H. POULIN, secrétaire.

Les membres de la succursale du Sacré-Cœur sont spécialement priés d'assister aux funérailles de notre regretté confrère qui auront lieu dimanche après-midi, ainsi que tous les Artisans.

Réunion à 1 1-2 heures au No 352 rue Plessis.

C. J. BELAND, président.
J. H. POULIN, secrétaire.

L'ARRIVEE DU XXe SIECLE

Comment elle sera annoncée à notre population, la nuit du 31 décembre

A minuit, le 31 décembre, le tocsin annoncera à la population montréalaise la naissance du vingtième siècle.

Cependant il sera impossible de sonner le chiffre 1901, parce que, dans l'alphabet du télégraphe d'alarme, il n'est pas question du zéro.

Les cloches d'alarmes ne sonneront donc que douze coups pour indiquer qu'avec la douzième heure de l'après-midi du 31 décembre 1900 se termine le dix-neuvième siècle.

Nouvelles sociétés ouvrières

Voici les nouvelles organisations ouvrières qui ont été formées un peu partout, dans le cours du mois de décembre:

Sydney, Cap Breton, N.-E.—Les mouleurs.

Joliette, Québec.—Les travailleurs du tabac.

Brockville, Ont.—Les tailleurs de vêtements.

Belleville, Ont.—Les imprimeurs.

Hamilton, Ont.—Les charretiers et les cochers de fiacre. Les cordonniers.

Queenston Heights, Ont. — Les carriéreurs.

AU COLONEL OTTER

L'Adresse de Rimouski

Voici le texte de l'adresse à Rimouski, au colonel Otter:

Au Colonel Otter,

Commandant du premier contingent Royal Canadien, Sud-Africain.

Commandant.

Les citoyens de Rimouski, profitent de votre passage dans leur ville pour vous exprimer combien hautement ils apprécient votre conduite et celle de vos braves soldats dans cette campagne si mémorable du Transvaal.

Laissez-nous vous dire avec quel intérêt nous vous avons suivi, ainsi que vos vaillants compagnons d'armes sur les champs de bataille où vous avez exposé si courageusement votre vie pour la défense d'une cause noble et généreuse.

Mooder River, Paardeberg, voilà des noms qui rappelleront à la postérité le courage et l'héroïsme de nos volontaires sous le commandement habile de leur chef distingué.

Cette gloire a été chèrement payée.

Plus d'un soldat du premier contingent est tombé au champ d'honneur et dort maintenant son dernier sommeil sur le sol inhospitalier de l'Afrique.

Aux héros disparus, la patrie reconnaissante offre ses regrets et ses souvenirs.

A vous nous offrons nos félicitations les plus chaleureuses et d'autant plus sincères qu'elles s'adressent à un régiment qui compte parmi ses membres un de nos concitoyens cité à l'ordre du jour pour sa bravoure et son courage.

Commandant, vous revenez au pays fier du devoir accompli.— La Mère-Patrie, ne vous a pas ménagé ses félicitations et sa reconnaissance. Aujourd'hui c'est à nous, vos compatriotes de vous dire, ainsi qu'à vos compagnons d'armes, soyez les bienvenus vous tous avez porté si haut la gloire du nom Canadien.

Rimouski, 24 déc. 1900.

R. A. DRAPEAU,
Maire de la ville de Rimouski.

LS. TACHE.
Maire de la Paroisse de Rimouski.

NOTES DE LA POLICE

Samedi dernier des voleurs sont entrés dans l'étal de M. E. Guay, boucher, au No 283 rue Lagauchetière, et ont emporté quatre dindons. La police informe.

Le détective Guertin, du Pacifique, a arrêté, vendredi, à West Farnham, un nommé Joseph C. Tremblay, sous l'accusation d'avoir volé différents effets dans des wagons du C.P.R. Le prisonnier est aussi accusé d'avoir obtenu sous de fausses représentations des marchandises de la maison Peck, de la rue Craig. Tremblay est un ex-forçat du pénitencier de St-Vincent de Paul; il se dit innocent. Procès vendredi prochain.

M. et Mme D. A. Lafortune réclament à la Ville chacun $100, pour s'être blessés en tombant sur un trottoir glissant, rue St-Jacques.

Un nommé Azarie Trudeau a été arrêté hier après-midi pour avoir volé de l'argent à un M. Alphonse Brien, de Grand-Mère. L'accusé se dit innocent. Procès le 2 janvier.

Les détectives Richard et McLaughlin ont arrêté trois individus nommés Domina Levesque, Albert Champagne et Edouard Dubois, sous l'accusation d'avoir volé deux porcs frais pesant 300 lbs chacun, dans un wagon à marchandises à la gare Windsor. Les accusés subiront leur procès vendredi.

Un certain Adélard Thomas, arrêté pour ivresse, a comparu hier, devant le recorder Poirier. Il a été découvert au cours du procès que Thomas habitait une maison de prostitution de la rue St-Timothée. Il a été condamné à deux mois de prison, sans option d'amende.

Un nommé Odilas Robert, pour avoir battu un militaire de Toronto, et lui avoir déchiré son uniforme, a été condamné à $12 d'amende ou deux mois de prison.

Jean Lavoie, qui demeure au No. 67 rue St-Paul, a subi un procès, hier, en cour du Recorder, pour avoir vendu de la boisson sans licence. Il a été trouvé coupable et condamné à $100 d'amende, plus $10 de frais ou trois mois de prison.

Ces jours derniers, des voleurs ont enfoncé l'établissement de M. Phelps, No 50 place Victoria, et en ont emporté une cinquantaine de dindons.

Léa Massé, cette modiste de Valleyfield, qui est disparu de l'hôtel Vancouver pendant qu'elle était sous la garde du capitaine Lefebvre, de Valleyfield, est encore au large.

Voici son signalement: 28 ans, 5 pieds 4 pouces, figure maigre, robe noire avec corsage de même couleur, garnie en rouge. Grande collerette noire avec collet en pelleterie noire.

Le capitaine s'engage à récompenser généreusement la personne qui lui fournira les renseignements pouvant amener l'arrestation de la fugitive.

Lundi dernier, veille de Noël, un individu portant l'uniforme des employés de la Compagnie Semi-Ready, se présenta chez un M. McKernary, forgeron, rue Hermine et lui dit qu'un de ses amis lui envoyait des vêtements haute valeur et réclamait de lui (M. McKernay) la somme de $2.00. Après le départ du prétendu commissionnaire, M. McKernay ouvrit le paquet, et à son grand étonnement s'aperçut qu'il ne contenait que de la paille.

M. Raoul Dupont, en s'en allant tranquillement chez lui, avant-hier soir, par la rue Robin, fut approché par trois bandits masqués et armés jusqu'aux dents, et qui lui demandèrent la bourse ou la vie. M. Dupont fut obligé de leur donner son porte-monnaie, qui contenait cinquante-deux dollars. Les audacieux voleurs se sont ensuite éloignés en sifflant un air populaire.

Les détectives ont été avertis, mais aucune arrestation n'a encore été faite.

A 3h. hier matin, le capitaine Charbonneau a fait une descente dans une maison de désordre de la rue Rivard, et a arrêté Victoria Hébert, propriétaire de l'établissement, Mary Brown, Napoléon Desormiers et J.-B. Hébert. Conduits devant le recorder Poirier, les prisonniers ont protesté de leur innocence. Leur procès a été fixé au 28 du courant.

Le chef Benoit a été troublé dans son repos de Noël par trois fausses alarmes. Il a mis les détectives sur la piste du coupable.

Louis Dussault, contre lequel plusieurs accusations étaient portées, et qui s'est dit innocent, la semaine dernière, toutes les fois qu'il a paru devant le juge Lafontaine, a changé de tactique, hier matin.

Il s'est avoué coupable de vol avec effraction à l'hôtel St. James, de vol d'une certaine somme à son patron, M. Boivin, marchand de fourrures, et de vol d'une montre d'or à M. A. Prévost.

Dussault entendra sa sentence le 3 janvier.

Fausse nouvelle

Fausse, la nouvelle parue dans un journal d'hier, concernant un certain contrat de $280,000 accordé à MM. Poupore et Madore, pour creusage à Sorel.

NAISSANCES

ROUSSIN — Au Boulevard St-Denis, le 23 courant, au No. 706 rue Huntley, l'épouse de J. A. Roussin, un fils, qui a reçu au baptême, les noms de Joseph-Arthur-Ferdinand.

Parrain et marraine, M. Ferdinand Roussin, et Delle R. de L. Roussin, oncle et tante de l'enfant. 9—1

DECES

STEPHENS — En cette ville, le 24 décembre, Béatrice Muriel, fille bien-aimée de M. R. Stephens, est décédée à l'âge de 3 ans et 2 mois.

Le convoi funèbre quittera le domicile de M. Stephens, No. 66, rue St-Hypolite, à 2.30 heures, cet après-midi, pour se rendre au Cimetière Mont-Royal.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

AMUSEMENTS.

HER MAJESTY'S—Cette Semaine
Tous les soirs à 8.15. Portes ouvertes à 7.30. Matinées à 2.15 p.m.
THE SILVER KING
JOUR DE NOEL, Mercredi, Vendredi et Samedi.
PRIX:—Matinées 10c, 25c. Soirées, 10c, 20c, 30c, 50c.—Semaine du Jour de l'An, 31 Déc., "JIM THE PENMAN." 7—1

Monument National—SOIREE DE FAMILLE.
"Le Forgeron de Chateaudun"
Drame en 5 actes par H. Beauvallet.
Les billets sont en vente au magasin de pianos Hurtem, No 1680 rue Ste-Catherine. Prix populaires: 25 cts, 35 cts.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
Entrée principale, 1440 Ste-Catherine. Téléphone Bell: Est 1756. Téléphone des Marchands: 520.
Semaine du 24 Décembre "Les Fiancés d'Albano"
Tous les soirs à 8.15 hrs. Matinées, lundi, mardi (jour de Noël), mercredi, jeudi, samedi et dimanche, à 2.15 hrs. Prix: soirées, 10c, 20c, 25c, 30c. Matinées, 10c, 15c et 25c. Dimanches: (matinées et soirées), 10c, 20c, 30c et 40c.
Semaine prochaine: "Le Régiment," dans lequel débuteront Madame Blanche de La Sablonnière, MM. Palmieri, Sillon, Ducastel et Godeau. 8-3

THEATRE DE LA RENAISSANCE
1056 rue Sainte-Catherine.
Cette semaine, après-midi et soir Jeanne d'Arc. Le premier rôle sera tenu par la nouvelle actrice parisienne Mlle Rachel Louys.

LES PLUMES D'ACIER 'ESTERBROOK'
Agents de gros: BROWN BRO., (Ltd.)
51 Wellington St., West, Toronto.
A vendre par tous les libraires de Montréal.

Tél. des Marchands: Bleu Notre-Dame 715
COLLETS, CRAVATES, CHEMISES. L. P. LEBEL
Merceries!
DENTELLES, GANTS, ETC., ETC. 1633 Rue Notre-Dame, Près la Côte St. Lambert
157-1 an

Entrepot autorisé No 1. Tél. Bel. M.
CHOISEUL MATTE,
COURTIER EN DOUANES,
Cité de l'Entrepot CANADA
191, des Commissaires. Agence Générale
109-1a MONTREAL

Maladies de la Peau, du Sang,
DU CUIR CHEVELU ET VOIES URINAIRES
Dr H. J. BRODEUR
SPÉCIALISTE DE PARIS.
Acné, Eczéma, Dartres, Chutes des cheveux, Psoriasis, Maladies du Rein, Vessie et Prostate, Varicocèle et tous résultats d'erreurs de jeunesse.
139 RUE BLEURY.
10 a.m. à 12 a.m., 1.30 p.m. à 4.30 p.m., 7 p.m., 8.30 p.m. Dimanches 1 p.m. à 3 p.m. Téléphone Bell Main 2424.

40 années d'expérience
A. ROUSSEAU, Constructeur de Ponts, Expert Mécanicien et Ingénieur,
Evaluateur de dommages causés par le feu,
Bureau: Chambres 61 Banque Impériale. Résidence: 42 rue Seaver, Hochelaga.

AVIS DE DIVIDENDE

Auer Incandescent Light Mgf. Co. Ltd.

Un dividende de $1.00 par part pour le trimestre finissant le 20 janvier 1901, sera payé par chèque, à cette date, aux actionnaires dont les noms seront sur le registre le 10 de janvier. Les livres de stock seront fermés du 10 de janvier au 20 de janvier 1901, les deux jours inclus.

W. B. GRANGER, Secrétaire,
Montréal, 26 décembre 1900. 8—1

BROWN'S Bronchial Troches
Préparé seulement par John I. Brown & Son, Boston.
Soulagent immédiatement
L'Enrouement.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique de Montréal, Milton McDonald, Administrateur, Domicile, 76 rue St Jacques, Montréal.